MONTREAL, 7 FÉVRIER 1914

LE CLOU DE LA SAISON

Au *Café Parisien*, l'ouverture de la magnifique salle du premier étage est un fait accompli— Service parfait, musique exquise, fraîcheur désirée.

PARKER BROS.

LE PAYS

Salle à dîner { En bas: Téléphone Main 6334 / En haut: Téléphone Main 6262

ROYAL HOTEL

Près du Palais de Justice

Propriétaires: LABROSSE, MESNIER et SAURIOL.

Tél.: Main 3670 Bureau. Montréal P. Q

5me Année. No. 5 — Rédigé en Collaboration — Deux Sous le Numéro

NOTRE ISOLEMENT

Ce qui nous empêche de nous faire connaitre même au Canada

Missionnaires de l'influence française

Notre race devrait prendre pour maxime le "Connais-toi toi-même" des Anciens

L'une des maximes favorites des Anciens était: "Connais-toi toi-même." Ils la trouvaient même si belle et ils la croyaient si propre à faire réfléchir le peuple et à le rendre meilleur qu'ils l'avaient gravée sur le fronton du temple de Delphes.

Il n'y a certainement pas un peuple au monde qui pourrait prétendre n'avoir aucun besoin de la mettre en pratique, mais je songe quelquefois à tout le bien que les Canadiens-Français retireraient d'un peu de réflexion sur leur situation véritable.

Comme les choses nous apparaîtraient sous un jour différent, si au lieu d'entendre à toute heure du jour des voix qui chantent nos louanges, il ne parvenait jusqu'à nous que ces mots austères: "Connais-toi toi-même."

Il faudrait aussi que nous puissions nous comparer à ceux-ci et à ceux-là afin de nous juger à notre vrai mérite, mais hélas! dans ce continent d'Amérique nous vivons tellement isolés que rien de ce qui se fait ailleurs ne parvient jusqu'à nous.

Nous sommes le seul peuple de langue française et nous nous sommes cantonnés dans la province de Québec, sourds à tous les appels, sourds à toutes les tentations du dehors, sourds même à presque tous les progrès.

Ce qu'on dit de nous nous importe peu, si ce sont des louanges, cela nous est dû, si ce sont des vérités un peu amères, nous n'avons que du mépris pour les aliénés qui osent ainsi nous attaquer.

Et pourtant nous croyons avoir une mission providentielle à remplir en Amérique.

Ceux qui croient à cette mission et qui la proclament, se sont-ils jamais demandé comment nous la remplirons?

Nous vivons dans notre "réserve" française, à demi-inconscients, ne nous préoccupant pas plus de savoir si nous sommes forts ou si nous sommes faibles. Si nous étions forts nous pourrions peut-être songer à nous affirmer, dans n'importe quel domaine, science, art, finance, industrie, etc., dans tous même, pourquoi pas? Si nous sommes faibles, préparons-nous à être, un jour, des forts. Mais pour cela, nous devrions nous connaître.

Et cela me rappelle cette plainte qu'exhalait M. le docteur Lesage dans l'"Union Médicale" du mois d'avril 1906:

"Nous sommes chez nous, et nous ne sommes pas connus. A quoi cela tient-il? A *nos méthodes d'enseignement*. A l'enseignement secondaire, d'abord, qui nous a isolés délibérément en négligeant de nous initier aux secrets de la littérature anglaise à l'égal de la littérature française; à l'enseignement supérieur, ensuite, qui marche sur les mêmes brisées dans le domaine des sciences et des arts.

On nous a enseigné l'isolement; nous pratiquons l'isolement, jusqu'au jour où nous ouvrons les yeux sur la situation qui nous est faite alors que nous en souffrons au point d'en mourir."

Et M. le docteur Lesage disait cela parce que dans les congrès de médecins, les Canadiens-Français sont totalement ignorés, et plus que ça, complètement inconnus. Entre eux, les médecins canadiens-français se réclament de la science française. En voilà une mission, créer l'influence française soit dans le domaine de la science, soit dans le domaine des arts, mais hélas! nous n'avons encore personne.

M. le sénateur Poirier avait bien raison de dire au Congrès de Québec:

"D'autres promènent le flambeau, ouvrent des avenues nouvelles à l'activité humaine, tandis que nous nous attardons aux portes des cimetières, tournés vers le passé qui nous hypnotise, et regardons dormir les grands morts glorieux de notre histoire, nous berçant de l'illusion que c'est tout ce que nous avons à faire pour devenir grands et glorieux comme eux."

Arthur Buies avait dit auparavant:

"Pour n'avoir appris que cette phrase sacramentelle, mille fois répétée, cet adage traditionnel inscrit partout: "Les institutions, la religion, les lois de nos pères", pour n'avoir voulu vivre que de notre passé, nous y sommes restés enfouis, aveugles sur le présent, insouciants de l'avenir."

Nous sommes isolés, cantonnés dans la province de Québec, convaincus, le plus grand nombre, de notre supériorité et cependant presque les plus arriérés sur ce continent.

Ah! si nous nous connaissions!

Il n'est presque personne qui ne rende hommage à nos talents, à nos capacités, mais notre ignorance est en passe de devenir légendaire.

En veut-on une preuve? En juillet 1912, avait lieu à Tacoma, Wash., un Congrès, le "Pacific Logging Congress", quatrième réunion annuelle.

Le but de ce Congrès est d'améliorer la situation morale, intellectuelle et matérielle des employés de chantiers. Et voici un extrait du discours de M. W. H. Day, de Portland, Ore., secrétaire international du Y. M. C. A.:

Après avoir raconté comment il fut amené dans l'Ontario, près de Sudbury, il raconte ce qu'il y fit:

"Quand je commençai mon travail là, dit-il, ces gens me disaient: "Ces Canadiens-Français ne veulent pas apprendre l'anglais." J'allai voir les chronométeurs qui me dirent que plus de soixante pour cent des hommes ne pouvaient pas signer leur nom sur la liste de paye, qu'ils pouvaient simplement faire leur marque. Ils étaient ignorants à ce point parce qu'ils partaient pour le chantier vers l'âge de quatorze, quinze ou seize ans et ne recevaient aucune instruction après cela. Et cela devient si sérieux que le gouvernement dépense beaucoup d'argent pour établir des écoles du soir dans les chantiers. Je n'avais jamais essayé auparavant d'enseigner l'anglais à des Canadiens-Français. J'ai essayé des Italiens, des Autrichiens, des Grecs, des Hongrois, et je savais que cela irait bien, car ces gens sont anxieux d'apprendre. Nous les avons mis en groupe ensemble, des Finlandais, des Canadiens-Français, des Italiens, etc., et je me suis servi de la méthode du docteur Robert, que plusieurs d'entre vous connaissent, qui est un système rapide pour commencer à lire immédiatement. Le seul embêtement que j'ai eu là, ce fut de faire sortir mes élèves de la cuisine afin de permettre au cuisinier de se coucher. Ces Canadiens-Français apprenaient l'anglais avec une rapidité étonnante, et il y avait là des garçons qui ne pouvaient pas lire l'anglais ni l'écrire, à peine pouvaient-ils dire quelques mots en anglais."

(Du rapport officiel de la quatrième réunion annuelle du Pacific Logging Congress tenu à Tacoma, Wash., les 25-26-27 juillet 1912.)

Rapprochez ce congrès où l'on parle de nous comme d'ignorants de celui auquel le docteur Lesage fait allusion et où l'on ne nous connait pas et, si je peux ainsi m'exprimer, notre situation tient toute entière dans ce rapprochement.

Que dans un Congrès qui a lieu sur les bords de l'Océan Pacifique, on nous prenne pour des ignorants, cela n'a guère d'importance, mais cela n'arriverait pas si nous ne donnions pas prise à ces racontars. Pourquoi ne sommes-nous pas là dans tous les Congrès scientifiques pour parler de la science française? Ce n'est pourtant pas la haine des Congrès qui nous fait nous abstenir. Nous devrions nous affirmer davantage sur ce continent et ne permettre à personne de nous ignorer ou alors on a raison de ne pas nous connaître.

Je crois que nous devrions faire un sévère examen de conscience et tâcher de nous connaître nous-mêmes; il faudrait que nous sachions où nous en sommes. Certains d'entre nous crient: "Honneur à la province de Québec!" Pour moi, je ne suis pas aussi enthousiaste que cela et je suis même un peu pessimiste.

Nous ne sommes que deux millions, c'est vrai, mais comme le faisait remarquer dernièrement un de nos collaborateurs, les Norvégiens sont à peine plus que ça et cependant, ils ont eu un Ibsen, un Bjoernstjerne Bjoernson, réputations mondiales, ils ont des savants à foison.

Une petite île française comme la Réunion, dont la population n'atteint pas le tiers de la population de Montréal, a déjà donné à la France deux grands poètes, dont un très grand, Leconte de Lisle et Léon Dierx.

Faudrait-il croire qu'au Canada français, le talent manque? Mais non, puisque ceux-mêmes qui nous traitent d'ignorants se plaisent à reconnaître que nous sommes bien doués.

C'est donc un retour sur nous-mêmes qu'il faudrait. Connaissons-nous, sortons de notre isolement et de notre sommeil.

Jean Bruson

EN CAMPAGNE

—Vas-tu voter pour moi aux prochaines élections, Midas? Tu sais, je suis le candidat du peuple.

—Oui, je sais, vous êtes toujours pour le peuple à la veille des élections. Seulement, le lendemain vous vous moquez pas mal de nous autres.

Teutons contre castors

Si parva licet componere magnis.

L'éternelle loi des compensations fonctionne admirablement bien à l'égard de la France. Pour un roquet qui lève la patte de derrière sur elle, dix personnages supérieurs soulèvent leur chapeau rien qu'au prononcé de son nom. Les roquets se trouvent un peu partout: en France naturellement, en Belgique, quelues-uns en Suisse et quelques-uns parmi nous, ces derniers peu prestigieux mais très actifs. On rencontre des champions de la France également partout. Je n'ai pas à appuyer sur le nombre et la ferveur de ceux qu'elle possède ici; mais ma joie ne connait pas de bornes quand je lui en découvre de militants dans les endroits où, par le sort des choses, elle ne devrait avoir que des ennemis, des indifférents ou des amis réduits au rôle de chien muet.

Un nouveau cas vient de se produire, un cas éclatant, des plus agréables.

* * *

M. Théodore Engwer est un Allemand. Vous entendez bien: Allemand, un Teuton, même un Prussien. Ce n'est pas un homme ordinaire: il est professeur à l'université de Berlin. Il a non seulement fait de longs séjours à Paris mais dans la province, qu'il a parcourue dans le dessein d'avoir "une vision exacte des choses." C'est sa propre expression, car M. Engwer parle et écrit admirablement le français, c'est même en cette langue qu'il rédige le rapport adressé à son gouvernement, le commençant ainsi:

"C'est sur les gracieux encouragements du ministre de l'Instruction publique, écrit-il, que je fais imprimer ces quelques pages et que je les publie comme je les avais conçues et dirigées, dans la langue du pays que je visitais. Je prie mes collègues de ne point voir un exercice de style et les assure qu'il n'y a en moi aucune prétention littéraire. Ma seule préoccupation a été d'être utile aux jeunes professeurs qui vont en France pour la première fois."

Plus loin il déclare que "les jeunes étudiants allemands qui veulent se perfectionner dans la langue française doivent habiter la capitale parce qu'on respire à l'entour de la Sorbonne une atmosphère intellectuelle faite de clair enseignement et de probes discussions".

La suite du rapport est plus qu'un éloge, c'est presque un hymne en l'honneur de la France. Le maître allemand s'élève avec force contre les journalistes superficiels qui veulent à tout prix voir dans les Français un peuple en décadence.

"Partout, écrit-il, j'ai admiré le travail opiniâtre et joyeux, l'activité confiante et infatigable, la richesse sans cesse renouvelée et accrue par le labeur; partout, dans l'agriculture ou l'industrie, les arts ou les sciences, j'ai pu constater le progrès et, ce qui est mieux encore, partout les mêmes efforts pour en rendre tous les bienfaits accessibles au plus grand nombre."

Pour M. Engwer, la France est la terre bénie du ciel et il s'approprie un instant le dicton célèbre: "Si je n'étais Dieu le père, je voudrais être le roi de France."

Après avoir célébré les beautés du sol français, M. Engwer veut rendre un particulier hommage à ses habitants et la sincérité de son émotion donne à son parler un accent indéniable de vérité.

"Dans cette France, écrit-il, moi l'étranger, moi le "Prussien" je n'ai rencontré que des hommes affables et prévénants. Les uns étaient déjà mes amis, les autres le sont devenus; mais, même ceux qui n'ont eu avec moi que des rapports fugitifs, m'ont prouvé par leur aménité et leur complaisance qu'il suffirait de multiplier ces relations individuelles pour resserrer les liens des peuples et les acheminer vers cette cordiale harmonie, idéal de tous les amis de la civilisation."

Ces paroles — et tant d'autres venues d'étrangers également représentatifs et impartiaux, — ces paroles refutent victorieusement les fâcheuses, les libelleuses assertions de ces publicistes, d'ici ou d'ailleurs, qui vont répétant que la France est en déchéance, en décadence.

Que sont nos Bégin et nos Tardivel juxtaposés à ce Teuton? Pas même des Perrichon à côté du Mont Blanc.

CYPRIEN.

—(*)—

QUE DE FANATISME!

Une dépêche de Woodstock au "Globe" annonce que les orangistes de Tillsonburg ont adopté une résolution de protestation contre les cartes postales bilingues.

Ce n'est pas à l'honneur de ces gens-là.

—(*)—

A L'ETAT AIGU

La "Justice" de Biddeford, publie depuis quelque temps des articles excessivement sévères contre Mgr Walsh, l'évêque de Portland qu'elle allait jusqu'à accuser de simomie jeudi dernier.

Il est évident que la crise française est à l'état aigu.

—(*)—

SON NOM

Comment s'appellera le Grand Parti dont M. Briand est le fondateur et M. Barthou l'ornement? On ne sait pas encore son nom officiel...

Mais dans l'"Homme Libre," M. Clemenceau l'appelle officieusement "le Grand parti des résidus..."

C'est assez ça. Tellement ça qu'on ne saurait trouver mieux et que, probablement, c'est le nom qui lui restera.

On pourra lire cet intéressant article de M. Clémenceau dans l'une de nos pages intérieures.

—(*)—

LA FOLIE DES ARMEMENTS

Il parait qu'il est patriotique de dépenser sans compter, les yeux fermés, sous prétexte de défense nationale. Dès qu'il s'agit d'armements, tout effort de contrôle, d'économie et de bon sens est un crime de lèse-patrie. Ce préjugé imbécile, cette méconnaissance stupide de la grande vérité primordiale, que la force d'un pays réside aussi dans son crédit et le bon ordre de ses finances, il se trouve naturellement des hommes pour l'entretenir, le propager et l'exploiter parce qu'ils y ont intérêt. Ce sont d'une part les fauteurs de contre-révolution qui disposent d'un si précieux instrument dans le nationalisme militariste; puis la bande sinistre des fournisseurs de mort, ce consortium cosmopolite appliqué en tout pays à surexciter des passions pour lui si lucratives.

En ce moment, ce délire coule à pleins bords dans le monde soi-disant civilisé. Il semble qu'il n'y ait d'espoir que dans l'excès du mal. Les esprits grossièrement enfoncés dans un matérialisme aveugle ne se laisseront peut-être pas toucher par des arguments de raison et de principe; ils se rendront sans doute à la leçon des fais, sous le fardeau de plus en plus écrasant de l'impôt, devant le spectre de la faillite et la menace grandissante de la guerre comme conséquence fatale des folies de la paix armée. Pour l'instant on en est encore à la période de la gabegie à outrance.

F. de PRESSENSE.

—(*)—

APRES LES SAUVAGES

La tribu Iroquoise de Caughnawaga voudrait avoir l'instruction obligatoire

Une humiliation pour nous

Sous le titre suivant, "Ils veulent avoir l'éducation obligatoire," la "Presse" de mardi a publié, dans un endroit aussi dissimulé que possible, l'intéressante nouvelle qui suit:

"Caughnawaga, 3—A sa dernière assemblée, le conseil de la tribu a passé une résolution demandant au gouvernement d'établir dans la tribu l'éducation obligatoire."

Et voilà! Non seulement les plus grands pays du monde comme la France, comme l'Angleterre, comme l'Allemagne, comme les Etats-Unis ont l'instruction obligatoire, mais voilà que les sauvages de la province de Québec eux-mêmes la demandent. Les protestants anglais la voulaient l'an dernier et ce sont les Canadiens-Français qui la leur ont refusée; les Iroquois qui la veulent maintenant vont-ils l'obtenir?

Cette démarche des descendants des premiers occupants du sol canadien, des Iroquois, pour lesquels notre mentalité de civilisé n'a pas assez de mépris, cette démarche, dis-je, inflige à la race canadienne-française un cruel affront.

Eh quoi! tout le monde marche de l'avant au vingtième siècle. Nous avons dit maintes fois que de petits pays comme la Bulgarie, comme le Yucatan, comme le Japon ont l'instruction obligatoire et que c'est ce qui fait leur force; au Canada même, sept sur neuf provinces l'ont et dans la province de Québec, les protestants seraient trop heureux de l'avoir, les sauvages la demandent et il ne reste plus que les Canadiens-Français pour rester glorieusement en marge de tout mouvement vers le progrès.

C'est navrant!

Avant de nous décider à adopter une telle loi, faudra-t-il donc attendre que les Esquimaux l'aient, que les Lapons s'en emparent, que les nègres du Zanzibar l'appliquent et que les Patagons s'en servent pour marcher à la conquête du monde?

Ou alors, qu'attendons-nous? C'est un spectacle bien humiliant pour ceux d'entre nous qui voudraient voir leur province et leur race à la tête de ce pays; nous marchons si vite vers le progrès que les sauvages eux-mêmes nous dépassent.

Ce sont nos ancêtres qui leur apportèrent autrefois les premiers rudiments de l'instruction; peut-être se croient-iis en conscience obligés de nous montrer comment nous en servir?

N'importe! nous livrons cette nouvelle en pâture à l'"Action Sociale." Les sauvages n'ont qu'à bien se tenir.

A L'HEURE PROPICE

La leçon à dégager

Nous recevons d'un excellent ami de notre journal la lettre suivante:

Mon cher rédacteur,

Je m'attendais à trouver dans le dernier numéro du "Pays" une dénonciation des faits révélés par le "Daily Mail" et un commentaire sévère sur les circonstances détestables d'où est issue la démission de M. L. P. Bérard et de ses deux compagnons d'infortune.

Le "Pays" a naguère, qualifié comme il convenait l'entrée de M. Bérard au conseil législatif; il avait le devoir, il semble, de qualifier sa sortie.

Vous voudrez bien excuser ma franchise peut-être indiscrète.

Bien à vous,

X.....

Montréal, 2 février.

Nous pouvons mesurer toute l'impatience de notre correspondant: elle s'affiche clairement dans cette lettre.

Mais, à celui qui comprend les responsabilités de la tâche du journaliste, notre réserve doit apparaître comme la seule attitude qu'il convient de tenir tant que l'affaire n'aura pas reçu son dénouement.

Est-il convenable pour le "Pays" de frapper d'avance et impitoyablement des hommes publics qui sont à subir le feu d'une enquête parlementaire à Québec, avant que cette enquête soit close?

Est-il raisonnable de devancer la preuve qui se fait devant ce comité et l'arrêt qu'il aura à rendre?

On n'en demande jamais autant aux journaux contre des individus accusés de meurtre.

Nous avons condamné de la plus énergique façon l'avènement de M. Bérard au Conseil Législatif; nous avons même reproché à sir Lomer d'avoir sacrifié l'intérêt du parti libéral aux ambitions de son associé. Les événements se sont chargés de nous donner raison.

Mais est-ce bien l'heure de nous engager sur ce terrain et de raviver d'anciennes controverses.

Nous répondons négativement.

A ceux qui attendent de nous des coups sur des malheureux, actuellement en corps à corps avec la justice parlementaire, nous disons que nous savons pratiquer autrement la charité et que nous aurons la loyauté de choisir un moment plus propice pour dégager des tristes évènements dont frémit toute notre province, la dure leçon qu'ils comportent pour le gouvernement et pour le parti libéral.

JUNIUS.

—(·O·)—

Uné éclatante adhésion

Mgr Bruchési, dans une causerie au Collège de Montréal, s'écrie: "Moins de vers latins, plus d'Anglais"

Monsieur le directeur du "Pays,"

Montréal

Cher monsieur,

Vous me trouverez peut-être bien osé pour un gamin de vous dire que je lis votre journal; mais que penserez-vous donc quand je vous aurai avoué que non-seulement je le lis, mais encore que je l'admire.

On en dit pis que pendre au collège où je vais, et moi, je ne sais pas pourquoi, mais je l'aime et je serais assez tenté de vous en donner une raison qui cadrerait plutôt dans la bouche d'une jeune fille tentant d'expliquer pourquoi elle aime son fiancé: "c'est très simple, il n'est pas comme les autres."

Et c'est bien cela, votre journal n'est pas comme les autres. Chaque fois que je le lis, cela me fait réfléchir à la situation précaire où les Canadiens-Français se débattent dans notre pays, et je prends presque toujours la résolution de mieux travailler désormais pour m'instruire et pour être quelqu'un plus tard. Le "Pays" me fait l'effet d'un professeur d'énergie qui nous secouerait les uns et les autres.

Il faut vous dire aussi—car je veux que vous sachiez toutes les responsabilités qui vous incombent—que vous m'avez par ailleurs, dégoûté de certaines études. Ainsi j'ai horreur maintenant du grec et je vous dirai même que je ne suis pas un chaud partisan du latin. L'on m'en fait manger au collège plus que de raison. J'espère qu'il ne m'arrivera pas comme au "Bachelier" de Jules Vallès—un livre que j'ai appris à aimer dans vos colonnes—:"A ceux qui nourris de grec et de latin, sont morts de faim."

Mais—et voilà où je voulais en venir —savez-vous la dernière nouvelle au sujet des langues mortes? La cause de l'enseignement moderne que vous défendez si chaleureusement à des partisans inconnus de côté et d'autre et je m'en vais vous en nommer un que vous ignorez sans doute, Mgr Bruchési lui-même.

En effet, l'archevêque de Montréal s'est prononcé assez clairement pour la réforme des programmes classiques quand il est venu nous voir au collège de Montréal ces jours derniers. Dans une agréable causerie de quelques minutes, il nous a donné de paternels conseils bien à l'ordre du jour: 'Vous serez, plus tard, quelques-uns d'entre vous, à la tête de la société, vous serez députés, ministres, ou autre chose, je vous en supplie, ne soyez pas à vendre. Soyez des hommes incorruptibles." Puis, passant à un autre ordre d'idées, Monseigneur nous a dit de travailler davantage l'anglais qui est d'une utillté incontestable dans la vie. "Moins de vers latins, ajouta Mgr Bruchési, plus d'anglais. Moins de grec, plus d'anglais. Si les langues mortes donnent une culture plus raffinée, l'anglais vous sera tout de même beaucoup plus utile."

Bien peu de camarades lei lisent votre journal, mais moi, qui dévore à chaque congé du mois, les trois ou quatre numéros publiés depuis ma dernière sortie, je me suis rendu compte que ces paroles de Monseigneur l'archevêque avaient l'allure d'une véritable adhésion à votre campagne actuelle.

Enrégistrez-la, ne fut-ce que pour pulvériser vos contradicteurs de l'"Action Sociale," et pour prouver qu'il n'y a rien d'anti-religieux à demander la réforme des collèges classiques.

Je vous prie de me croire,

Votre tout dévoué,

UN ELEVE DU COLLEGE DE MONTREAL.

Montréal, 5 février, 1914.

—(*)—

POURQUOI PAS?

Il y a actuellement en Angleterre une grève d'instituteurs et d'institutrices. Jeudi, il y avait soixante-dix écoles de fermées dans le comté de Hereford et dans un grand nombre d'autres écoles, on est parvenu à remplacer les instituteurs et les institutrices absents.

Les enfants prennent fait et cause pour les grévistes et il y a eu du chahut dans un grand nombre d'écoles.

La raison de cette grève est simplement une question de salaire. Les grévistes veulent un salaire minimum de $500 au lieu de $450.

Les dépêches prédisent qu'ils l'emporteront.

Voilà ce que devraient faire les institutrices de la province de Québec. Se mettre en grève pour avoir un meilleur salaire.

—(·)—

LE "PAYS" A QUEBEC

A Québec on peut se procurer le "Pays" au Chateau Frontenac, à la gare du C.P.R., chez M. James R. Angus, 346 rue St-Jean et dans quelques autres dépôts de journaux.

—(*)—

LE "PAYS" A OTTAWA

On peut se procurer le "Pays" au Château Laurier et à l'Hôtel Russell à Ottawa.

—(*)—

PROCHAINES ELECTIONS

Les élections municipales approchent et les candidatures se dessinent.

Le "Pays" surveillera de près la liste des candidats.

—(*)—

OISEAU RARE

Un oiseau rare par le temps qui court c'est le propriétaire qui baisse le prix de ses loyers.

—(*)—

BONNE AFFAIRE

Nous aurons donc un congrès de bonnes routes à Montréal.

Ce ne serait pas une mauvaise affaire si ça pouvait donner à notre ville elle-même quelque routes carossables?

—(*)—

L'ENQUETE SUR L'AQUEDUC

—Anne, ma soeur Anne, ne vois-tu rien venir?

—Hélas! non. Je ne vois que le docteurs Lachapelle qui atermoie, M. Ainey qui surseoit, M. Dupuis qui renvoie et M. Godfrey qui s'apitoie.

—(*)—

LA FROUSSE

La frousse du détectaphone a pris tout le monde. Il y a même un bill de déposé devant la Chambre des Communes pour rendre l'usage de cet instrument passible d'emprisonnement.

Mais, à ce compte-là, autant faire pendre tous les policiers, ce sera plus vite fait.

—(*)—

PEUT-ETRE

Toronto fait venir maintenant ses oeufs de Chicago; il en vient même jusqu'à 150,000 douzaines par semaine, ce pourquoi les importateurs paient $4500 de douane.

En ces temps de vie chère, si le gouvernement laissait entrer les denrées en franchise, peut-être trouverait-on les prix plus abordables?

—(*)—

CADEAU PRINCIER

L'expropriation du Boulevard Saint-Joseph ne coûtera que la bagatelle de $2,397,979.

Ce sera le dernier cadeau de l'administration Lachapelle-Ainey à la ville de Montréal.

On ne pourra pas dire qu'il n'est pas princier.

—(*)—

ASSEZ INTERESSANT

La "Patrie" aimerait assez voir les facteurs de Montréal faire leur service en patins à roulettes.

Le fait que ce serait assez intéressant les lendemains de grosses tempêtes de neige, par exemple.

—(*)—

QU'EN PENSE-T-IL?

Peut-être sommes-nous mieux pour le bon renom de la province de Québec de ne pas inviter les Américains qui viendront au Congrès des Bonnes routes en mai prochain à se rendre ici en automobiles. Peut-être s'apercevraient-ils que ce n'est pas tant de congrès que de routes mêmes que nous avons besoin.

Qu'en pense M. Caron?

—(*)—

SI C'ETAIT NOUS

Le "Canada" a publié mercredi dernier sous le titre "Notes d'art" un article de médecine vraiment ignoble dans un journal de famille.

Et cependant nous n'avons encore vu de protestation nulle part.

Ah! si le "Pays" avait publié une chose du genre, il y aurait longtemps qu'on nous aurait assommés.

—(*)—

L'INCIDENT LANCTOT-McNAB

Nous ne pouvons être plus sévères envers M. Charles Lanctot pour son acte irréfléchi de mercredi soir que M. McNab lui-même.

Le directeur du "Mail" ayant accepté les excuses de l'assistant procureur-général, l'incident se clôt là, mais il n'en reste pas moins vrai que M. Lanctot n'a guère ajouté à son prestige ni celui du gouvernement.

—(*)—

A PLUS TARD

Devant le nombre des miséreux qui augmente tous les jours, les sociétés de bienfaisance ont demandé aux contrôleurs d'ouvrir au plus tôt le refuge Meurling.

Allons donc! Ce n'est pas si pressé que ça.

Il y a les boulevards de l'aqueduc qui attendent déjà sans parler du boulevard Saint-Joseph.

A plus tard les refuges!

—(*)—

Le "PAYS"

BUREAUX:

87, Notre-Dame Ouest, Montreal

TELEPHONES:

Rédaction: - - - MAIN 6765

Administration et publicité - - - MAIN 3557

Prix de l'abonnement: **$1.00** PAR ANNEE.

Le parlement français

Et ses dernières lois scolaires

Le Parlement français vient de voter par 424 voix contre 131, l'ensemble du projet de loi tendant à assurer la "fréquentation scolaire" et la "défense de l'école laïque." La discussion aura donc duré plus de dix mois, puisque c'est le 3 mars 1913 qu'elle a commencé. Et il y a exactement sept ans que le premier projet de cette loi scolaire fut déposé par M. Aristide Briand, ministre de l'Instruction publique du Cabinet Clemenceau.

Rappelons brièvement les dispositions principales du texte que vient donc de voter la Chambre française, après une aussi longue délibération.

Une première série de dispositions a pour objet d'imposer effectivement à tous ceux qui ont des enfants en âge de scolarité "l'observation de l'obligation scolaire." Le système institué, à cet égard, par la loi organique du 28 mars 1882 s'est, en effet, révélé absolument inopérant; aux termes de cette loi, le soin d'assurer la fréquentation de l'école par tous les enfants incombe, dans chaque commune, à une commission municipale scolaire, que le maire doit présider. Or, dans plus de 20,000 communes sur 36,000, aucune commission n'a été constituée, et là où les commissions existent, elles ne font rien, parce qu'elles dorment dans l'apathie, ou parce qu'elles n'ont à leur disposition que des sanctions illusoires, et que, d'ailleurs, le maire, étant élu de ceux contre qui il devrait sévir, n'ose jamais sévir.

La Chambre a donc supprimé les commissions scolaires. Elle a institué à leur place une double action de l'inspecteur primaire et du juge de paix. Admonestation, avertissement, condamnation à une amende de 1 à 15 francs: telles seront, désormais, les sanctions auxquelles s'exposeront les parents réfractaires. La Chambre a été unanime à supprimer ici la peine d'emprisonnement qui était inscrite dans le texte de la commission.

Une seconde série de dispositions assurera "le défense de l'école laïque." Les parents qui empêcheront leur enfant de participer aux exercices réglementaires de l'école, ou de se servir des livres qui y sont régulièrement mis en usage, seront frappés de la même peine d'amende que dans le cas de non fréquentation. D'autre part, quiconque, exerçant sur les parents une presssion matérielle ou morale, les aura déterminés à retirer leur entant de l'école ou à empêcher celui-ci de participer aux exercices réglementaires de l'école, sera puni d'un emprisonnement de six jours à un mois et d'une amende de 16 à 200 francs ou de l'une de ces deux peines seulement. Enfin, quiconque aura entravé ou tenté d'entraver le fonctionnement régulier d'une école primaire publique, notamment en organisant la désertion de cette école, sera frappé des mêmes peines—lesquelles seront sensiblement aggravées, s'il y a eu violences, injures ou menaces.

Un dernier article institue légalement un contrôle de "la neutralité scolaire": le droit de réclamation donné aux pères de famille par le décret Barthou du 1er juillet 1913, est désormais inscrit dans la loi, et c'est le ministre de l'Instruction publique qui, à raison de sa responsabilité, reçoit autorité pour en connaître et en juger.

Telle est cette loi dont le Sénat français assurera la promulgation avant les prochaines élections législatives.

Le cinéma à l'école

Serait-ce un bon facteur d'enseignement

"Devrait-on se servir du cinématographe dans les écoles pour l'enseignement"? tel est le sujet qui a été discuté la semaine dernière à la convention des instituteurs laïques à l'Ecole Normale.

Les journaux ne nous ont donné de ce débat qu'un résumé très succinct et ils ont omis de nous dire laquelle de l'affirmative ou de la négative l'avait finalement emporté.

Peu importe, d'ailleurs, car dans un cas comme dans l'autre, la question resterait absolument ouverte.

Le "Pays" s'intéresse trop aux choses d'éducation et croit aussi que l'entrée du cinéma à l'école serait un facteur d'enseignement trop puissant pour garder le silence sur ce sujet.

Nous pensons avec M. J. C. Labarre, le principal de l'Ecole Champlain que le cinématographe pourrait rendre d'inappréciables services, et que les enfants apprendraient comme en se jouant les choses qui se dérouleraient devant eux sur l'écran.

De côté et d'autre, on se sert trop de lanternes magiques, soit dans les conférences soit dans les écoles pour certaines leçons, pour qu'on puisse nier les avantages de cette invention merveilleuse.

Le principal de l'école Sarsfield, M. Gobeil, craint que l'introduction du cinéma à l'école ne donne la passion des vues animées aux enfants.

Evidemment il y a là quelque vérité, mais nous ne croyons pas que cette raison suffise pour proscrire ce progrès.

En France, on l'a adopté en plusieurs villes et même jusque dans les campagnes et l'on n'a eu qu'à s'en féliciter jusqu'ici.

D'ailleurs, il est évident que ce ne sont pas des histoires de cow-boys ou de détectives que l'on donnerait comme enseignement.

Et puis, les séances qui se donnent partout, dans toutes les occasions, n'ont pas encore été retranchées sous le prétexte qu'elles inculqueraient aux élèves le goût du théâtre.

Ce devrait être la même chose pour le cinéma.

Le "Pays" aimerait assez qu'on fit un essai loyal de ce système attrayant.

Au quatrième rang

Voila où sera bientot la province de Québec pour les chemins de fer

Le "Soleil" nous révélait la semaine dernière des statistiques intéressantes au sujet des chemins de fer.

Le confrère constatait entre autres choses que Québec ne possède que 3882 milles de chemin de fer tandis que l'Ontario en a 8545, et que la Saskatchewan et le Manitoba suivent Québec de fort près, ayant la première 3753 milles et l'autre 3520.

Ce qu'il y a de plus intéressant dans cet article du "Soleil," ce sont, les chiffres des subventions données aux compagnies par les diverses provinces.

Ainsi dans l'Ontario qui a deux fois et demie plus de milles de chemin de fer que Québec, n'a cependant versé aux compagnies depuis 1875 qu'une semme de $9,204,616, tandis que notre province a donné $12, 334, 196. Le Manitoba lui, qui a, à peu de chose près, le même nombre de milles de chemin de fer que Québec n'a acordé de subventions depuis 1875 que pour une somme de moins de trois millions de piastres.

Le "Soleil" en conclut que notre province, malgré sa générosité envers les compagnies, a reçu d'elles un traitement beaucoup moins favorable que le province d'Ontario.

Ce qui est indéniable! Mais pourquoi? Ne serait-ce parce que notre province n'est pas aussi bien administrée que les autres provinces, et nous parlons ici de tous les gouvernements qui se sont succédés depuis quarante ans? Cela nous semble évident.

Après tout, notre territoire est assez vaste pour que nous tenions notre rang. Si nous ne le pouvons pas, c'est qu'il y a un vice quelque part. Ne chargeons pas le "Soleil" de le découvrir, il trouverait que toute la faute en est aux diverses administrations conservatrices.

Pour nous, nous restons absolument convaincus que si les gouvernements conservateurs ou libéraux, avaient mieux fait leur devoir, nous ne serions pas à la veille d'être dépassés par la Saskatchewan et le Manitoba.

Le jour où nous passerons au quatrième rang devrait être célébré par quelques discours de Saint-Jean Baptiste où les orateurs parleront de notre mission providentielle et de l'héritage latin que nous avons reçu de la France.

En vérité ce sera un beau jour pour crier: "Honneur à la province de Québec."

Un organe de polémique

L'"Enseignement Primaire" n'est-elle pas une revue pédagogique ?

Le dernier numéro de l'Enseignement primaire contient le lettre adressée par M. C. J. Magnan au "Soleil" et à l'"Action Sociale" en réponse à un discours de M. Langlois au début de la session. Nous avouons que nous nommes tout surpris de l'y trouver, parce que nous avions compris que cette revue était une revue pédagogique officielle, une revue à l'usage des instituteurs et des institutrices payée par la province et non pas le véhicule des polémiques de M. C. J. Magnan.

Depuis quand l'"Enseignement Primaire" est-il devenu l'organe personnel de M. Magnan? Et puisque — évidemment — c'est à titre documentaire que l'"Ensegnement Primaire" a publié cette lettre, pourquoi M. Magnan ne l'a-t-il pas fait précédé, à titre documentaire aussi, du discours de M. Langlois, ou suivre de la réponse du "Pays"?

Nous sommes en droit, croyons-nous, de protester contre le sans-gêne vraiment typique de M. Magnan qui fait de cette revue officielle, simplement la feuille où deverser ses polémiques. Voilà, certes, qui va initier les institutrices à de nouveaux procédés pédagogiques!

Et pendant que nous y sommes, pourquoi M. Magnan qui, après avoir parlé comme notre journal, après avoir donné des statistiques navrantes sur notre fréquentation scolaire, témoin les discours de Trois-Rivières et de Longueuil, pourquoi a-t-il tout-à-coup cessé de donner des statistiques. Son discours de Chicoutimi que nous trouvons dans le "Soleil" n'en contient pas une seule?

M. Magnan aurait-il peur de trop prouver maintenant?

Ah! il devient évident que la situation d'endormeur officiel n'est pas toujours rose.

Chantez des berceuses, vous vous faites attraper à gauche, sonnez la diane, c'est la droite qui frappe.

Et, ce qu'il y a de plus triste, c'est que le "In medio stat virtus" c'est à peu près impraticable ici.

Ce qui console tout de même, c'est que ceci ou cela n'empêche pas M. Magnan de vivre grassement, pendant que les instutrices faméliques ont tout juste de quoi se mettre sous la dent.

—(*)—

Les sournoiseries du progrès

Il y avait au pays des légendes d'aériennes créatures, lutins, sylphes, génies ou diablotins qui savaient se rendre invisibles et impalpables pour jouer de vilains tours aux humains. Le progrès a réalisé les fantaisies du mythe, il existe aujourd'hui des appareils merveilleux qui se dissimulent dans les murs, d'un sens plus subtil que le plus rusé des détectives, au flair plus aigu que celui d'un chien de chasse et dont les cylindres mieux que la matière grise du cerveau, s'impressionnent et enregistrent pour toujours les conversations, les menus propos, voire même les secrets chuchotés à l'oreille, le bruissement des lèvres, le froissement des billets de banque, le grattement de la plume, le grincement des dents, le tapotement des doigts nerveux sur les meubles. On disait jadis: "les paroles s'envolent, les écrits restent." Cette sentence n'est plus vraie, les mots ont été pris par la patte, on leur a arraché les ailes pour les garder captifs en des disques métalliques. C'était, comme pour l'oiseau, un de leur plus grands charmes que de voltiger d'un sujet à l'autre, de tout effleurer sans rien approfondir, de sautiller, de briller, de caresser, grâce au sourire des yeux et des lèvres qui était pour eux ce que la musique est aux valseurs. Comme ils sont lourds les pauvres mots du dictaphone ou du détectaphone, on dirait des cloportes ou de vilaines chenilles à poil qui rampent ou se traînent misérablement. Shakespeare s'effraie de l'éternité de la pensée: Penser toujours! cela lui semble un supplice terrible. Qu'aurait-il dit de l'éternité des mots creux et vides, ces noisettes veuves de leurs amandes que les singes humains se lancent à la tête pour tuer le temps? C'est effrayant quand on y pense! Certes les prédicateurs de retraite nous avaient bien menacés de rendre compte au jour du jugement dernier de nos paroles inutiles. Cela faisait un peu frémir la chair de poule de nos coquetteuses, mais l'échéance de nos comptes, pour être lointaine, nous laissait assez tranquilles.

Mais voilà que grâce au dictaphone, la Chambre va se transformer en vallée de Josaphat et les consciences de nos hommes publics vont apparaître devant nous dans le costume de la vérité.

M. Laennec, quand il inventa le stethoscope, était loin de prévoir le rôle vengeur qu'il jouerait un jour. Son appareil devait servir à des fins médicales, mais non pour ausculter des murs, pénétrer les bois des planchers et diagnostiquer l'état des âmes. Il serait aussi terrifié du sort de son invention que le Dr Guillotin, quand on pervertit l'intention humanitaire de son oeuvre pour en faire un agent de brutales tortures. Son nom au lieu d'être béni fut éclaboussé d'injures et de sang! Mais que voulez-vous, puisque les grands ressorts des âmes se brisent, il faut bien y substituer quelque trouvaille de la mécanique. Déjà, les ouvriers, les bêtes de somme ont été remplacés par des machines et l'on se demande avec anxiété si la science ne sera pas appelée à fabriquer bientôt un automate perfectionné pour remplacer l'homme détraqué qui s'infirme et s'enlaidit chaque jour. Le remords, on le sait, est un réactif qui reste aujourd'hui sans effet, il ne fait plus rien surgir du fond boueux des âmes. Le repentir est un mot sonore, dont les romanciers et les dramaturges ont extrait nombre de pièces à grands spectacles qui nous paraissent démodées aujourd'hui comme une femme à buste haut et à crinoline. Chez l'homme de jadis quand la mesure des crimes était comble, elle débordait d'elle-même, aujourd'hui les consciences sont comme les tonneaux des Danaides, elles s'emplisent et se vident Dans son innocence reconquise il s'épanouit comme en même temps. Le souvenir du crime ne vient jamais assombrir le bonheur, et les larmes des victimes seraient mal reçues si elles s'avisaient de gâter la sieste des jouisseurs. Le succès est une sorte de baptême de gloire qui lave l'intriguant de toutes ses fautes: un lis au sortir de son fumier. Il vit avec sérénité les poings fermés comme un nouveau-né, il se meut à l'aise dans le pillage et le vol, ainsi qu'une salamandre vit dans le feu, avale des tisons et se prélasse voluptueusement dans la cendre. Puisque le remords et ses cartouches mouillées de larmes font rater le fusil, il a bien fallu chercher quelque chose qui fit partir le coup. Le rayon X a pu localiser des balles ou certains autres projectiles, tuer des microbes en les noyant de lumière, mais son action est restée nulle sur la pensée. Ce domaine n'a pu être mis à nu.

C'est alors qu'on a trouvé le dictaphone pour recueillir des aveux et enregistrer les confessions des coupables. Et comme la machine n'est pas tenue au secret professionnel, elle raconte tout ce qu'on lui a inconsciemment confié. Reste à savoir si l'appareil est assez ou pas assez perfectionné pour ne pas être susceptible de corruption. Ne peut-on lui attribuer la paternité d'enfants qu'il n'a jamais conçus et lui fourrer dans le corps des cylindres qu'il n'a jamais impressionnés?... That is the question. Toute cette histoire me fait penser à la recette des beignes qui a bien amusé les lecteurs des quotidiens: Pour faire des beignes — ou mieux des beignets — prenez un trou mettez de la pâte autour et faites cuire dans la graisse. C'est ordinairement ce que l'électorat fait quand il prépare une chaudronnée de députés, il prend des hommes qui ont le vide en eux-mêmes, des trous des fosses, quoi, des paniers percés, il met de la pâte autour, une bonne couche d'ignorance et de suffisance et les fait cuire dans la "graisse"; alors ils ronflent, craquent en prenant une belle couleur d'or... Ce n'est pas plus malin que cela. Il existe sans doute d'honorables exceptions, des députés respectueux de leur mandat, mais le nombre de ceux qui répondent à cette recette l'emporte certainement.

Ce qui se passe actuellement à Québec indique qu'il existe chez nous un mal que tous les dictaphones du monde ne peuvent enregistrer.

"Plus ça change, plus c'est la même chose." Est-ce que cet aphorisme ne se réalise pas depuis que nous avons tâté de tous les systèmes et de tous les hommes, sans améliorer notre condition sociale?

C'est que toujours nous avons combattu les effets, sans nous attaquer aux causes du mal. Quel effort avons-nous tenté pour assainir la conscience publique? Dans quelle maison d'éducation avons-nous enseigné "l'honneur civique"? Quelle université a érigé une chaire de sciences morales pour éveiller l'homme à ses devoirs et à ses responsabilités?

Depuis un demi-siècle, la concussion et le péculat sont glorifiés et les fortunes réalisées avec les deniers publics s'affichent avec un cynisme éhonté. Ceux que l'opinion publique désignait comme des voleurs s'en sont allés couverts du drap lamé d'or des enterrements de première classe et continuent de dormir leur sourd sommeil de repus sous d'insolents monuments. Vous voudriez que la génération actuelle boudat le péculat et le pot de vin, quand les pouvoirs ont comblé d'honneurs leurs adorateurs!

Au cas où les accusations actuelles seraient prouvées, on croira avoir satisfait à l'honneur national en immolant quelques victimes, et puis après! On redoublera de précaution. Le politicien inventera une sonde pour s'assurer de la virginité des murailles, il se défiera des armoires, des coffres-forts de son fauteuil comme de son meilleur ami, il soupçonnera son crachoir, voire même son paletot qui pourrait être cousu de fils dictaphoniques, de sa cravate capable de receler une batterie sournoise, le diamant de sa bague devenu une plaque sensible. Comme les amoureux il inventera un langage muet, langage des yeux, du mouchoir ou des pépins et voilà comment votre fille sera muette.....

On ne change pas la mentalité d'un peuple par un coup de foudre, c'est par l'action lente, mais sûre de l'éducation qu'on déracine un vice qui plonge de puissantes racines dans le passé, c'est ce qu'on s'obstine à ne pas comprendre, malgré la démonstration que les évènements se chargent de nous donner pour vaincre notre endurcissement et notre obstination à ne pas voir où le bât nous blesse.

Fantasio

—(*)—

DANS LA LEGENDE

Le détectaphone est à entrer dans la légende. Il paraît qu'il y en a eu un d'installé dans le bureau du maire de Montréal pendant des mois. Voilà maintenant qu'il y en a un dans la salle du comité d'enquête de Québec.

Cela devient ahurissant. Les reporters devraient pouvoir trouver autre chose maintenant.

—(*)—

POURQUOI PAS?

Le "Globe" demandait, l'autre jour, si le "Hansard" d'Ottawa donnait fidèlement le texte des discours des députés.

Sinon, le gouvernement pourrait peut-être y envelopper quelques experts de l'agence Burns.

Grâce au détectaphone, il ne serait pas nécessaire que les sténographes soient là.

—(*)—

TRIBUNE LIBRE

A M. le Directeur du "Pays",

Dans votre journal du 24 janvier, vous sollicitez une réponse aux deux records existant entre Montréal et Toronto. Je crois opportun, monsieur moi qui ai visité et habité bien des contrées des deux continents de vous donner mon avis. Tout d'abord à Montréal l'instruction n'étant pas obligatoire comme partout en Europe les jeunes filles se font par la lecture romanesque des idées préconisées prennent comme véridique comme réalité ce qu'elles lisent et veulent singer, agissent comme leurs héros de roman. Leur intelligence n'étant pas assez développée pour distinguer le bien du mal acceptent les propositions de certains jeunes gens, se laissent prendre par les belles paroles et comme dans les mauvais livres essaient de cette vie de satisfaction sans songer aux conséquences.

Maintenant pourquoi ne défend-on pas aux directeurs d'usine ou d'ateliers de prendre à leur service des enfants âgés de moins de 17 ans. Ces enfants se voient tous les jours, prennent certaines familiarités entre eux et arrivent à vouloir faire comme leurs ainés et tombent malgré eux dans le vice, ce qui souvent les amène devant la justice. Moralité: Rendez l'instruction obligatoire jusqu'à 16 ans.

Empêchez l'enfant d'être dans les usines avant 17 ans.

Je suis certain du bon résultat que vous obtiendrez.

Je vous invite, monsieur le directeur, à insérer ma letre dans votre journal si vous la jugez intéressante et avec mes remerciements vous prie d'agréer mes profonds respects.

LEON WASONE,
314, Dorchester Est.

* * *

Maisoneuve, 1er Février 1914.

Monsieur le directeur du "Pays",

Lecteur assidu de votre journal, j'ai lu avec un grand intérêt l'article concernant l'échelle moyenne de salaires que vous avez établie pour les divers métiers et professions. Et j'ai été un peu désappointé de voir que votre liste se soit bornée aux salariés privilégiés; vous avez oublié, sans mauvaise intention, je veux bien le croire, les plus humbles, ceux qui gagnent le moins aux "Tramways".

Les "hillmen" de la M. T. Co. ne gagnent que 16 cents de l'heure, tout comme il y a dizaine d'années. N'est-ce pas incroyable qu'un malheureux soit obligé pour gagner sa vie et celle de sa famille de travailler sans relâche, semaine, fêtes et dimanches à $1.76 par jour, sans compter qu'il expose sa vie, il peut à chaque instant glisser sous un char et se faire écraser.

La M. T. Co. ne pourrait-elle pas payer ses hommes un peu plus cher, en établissant une meilleure échelle de salaire pour les "hillmen", et en leur accordant un repos hebdomandaire: il me semble que cela serait raisonnable.

Ces hommes sont obligés de travailler nuit et jour pour assurer leur subsistance et bien souvent dans leur quinzaine de nuit ils font des journées de 16 heures, et ne peuvent prendre de repos. Quand ils quittent la quinzaine de nuit pour prendre celle de jour, ils ne peuvent que continuer sans arrêt la journée dernière et précédente pour la fondre dans la suivante. Dans leur quinzaine de jour ils ne peuvent faire que leur $1.76 et pas plus. Il me semble alors que les motormen et les conducteurs ont un minimum de salaire de 22 cents de l'heure, les hillmen pourraient aspirer à obtenir 18 ou 20 cts., ce serait justice; car comment voulez-vous qu'ils vivent à raison de $1.76 par jour, c'est matériellement impossible.

En vous remerciant de votre cordialité je demeure toujours fidèle lecteur,

C. D'OUTREMER.

—(*)—

Eau minérale de la source Poland

L'EAU MINERALE LA PLUS PURE DU MONDE. REPUTEE DEPUIS PLUS D'UN DEMI-SIECLE

On ne peut trouver de meilleur eau minérale naturelle aujourd'hui, soit pour fins médicales, soit comme eau de table. Tout le monde en boit aujourd'hui depuis l'Atlantique jusqu'au Pacifique, soit aux Etats-Unis, soit au Canada, et même dans d'autres pays du monde.

Les personnes sujettes à des troubles du foie ou des rognons bénéficieront largement de son usage régulier.

NATURELLE ET GAZEUSE

Eau Naturelle Poland
et
Eau gazeuse Poland pour la table.

Eau Poland naturelle en demi-gallons par caisse de deux douzaines de demi-gallons.
Eau Poland naturelle, par caisse de 50 pintes.
Eau Poland gazeuse par caisse de 100 chopines.

SEULS AGENTS:

FRASERS, LIMITED

Epiciers en gros et marchands de vins.

28-30-32 RUE BENOIT. MONTREAL.

PIANO

GRAND CABINET

par

l'"AMERICAN PIANO CO."

Splendide caisse en acajou, 7 1-3 octaves, clefs en véritable ivoire. Lutrin à musique sur toute la longueur du piano. Toutes les dernières améliorations. En usage quelque temps seulement. L'une de nos nombreuses occasions.

Prix:

$225.

Conditions à débattre

Layton Bros.

550, rue St-Catherine O.

DEVENEZ CAPITALISTE!

Les plus grosses fortunes n'ont pas été acquises par ceux qui ont travaillé le plus fort—mais par ceux qui ont fait les meilleurs placements.

Si vous pouvez économiser quel ques sous sur votre salaire, achetez des contrats dans le "Prêt Immobilier, Limitée," et il vous sera facile d'atteindre l'aisance, la fortune.

Par notre système de coopération des capitaux, nous vous mettons en possession d'un capital qui vous permettra d'acheter une propriété ou de vous bâtir. Ce capital est remboursable à raison de $5.75 par mois, sans intérêt.

Demandez notre brochure.

Agents demandés.—Le Prêt Immobilier, Limitée" n'a pas encore d'agents dans tous les Districts et est disposé à entrer en pourparlers avec des représentants bien qualifiés.

Le 'Pret Immobilier'
Limitée
244, Ste-Catherine Est, Montréal
Tél. Bell, Est 5779

The Arbour Hotel
CO'Y. LTD.
Johnny BERTRAND,
Gérant.
185 et 187
Boulevard St-Laurent
Liqueurs et Cigares de 1er choix.
Tél Bell Mst 4810 Montréal.

Elle est meilleure que dans les vieux pays!

Regal

EPELEZ-LE A REBOURS

La REGAL LAGER est brassée d'après les vieux procédés de Munich dans notre brasserie qui a été remise à neuf récemment. Chaque goutte de REGAL a l'âge requis. Elle est meilleure que les autres bières, parce qu'elle est tout-à-fait délicieuse, crêmeuse et qu'elle satisfait. Commandez-en une caisse chez votre épicier.

GEORGE, SORGIUS, Agent, 35 rue Rivard Phone Est 1194

Avenue McGill Collège

Magasin à sous-louer pour jusqu'au 30 avril 1918 avec option de continuer jusqu'en 1921. Bon espace de vitrine. Tout est moderne, cave cimentée d'environ 960 pieds carrés. On peut acheter les garnitures.

S'adresser à

The Cradock Simpson Company,
THE TRANSPORTATION BUILDING
Main 8090. 120, Rue Saint-Jacques, Montréal

La Hudson Six-54 $3,000.
(F.O.B. MONTREAL)

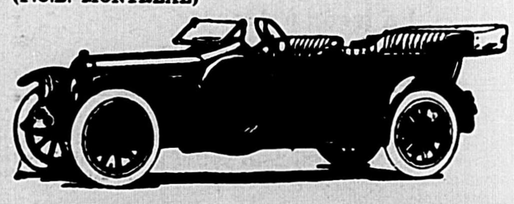

LA "HUDSON" SIX COUTE MOINS CHER D'ENTRETIEN QU'UNE QUATRE

Il fut un temps où toutes les Six étaient grosses, puissantes, extravagantes. Aujourd'hui on les fait plus petites et de toute autre façon. On a recueilli tous les grands avantages des six cylindres, sans augmenter la dépense de gazoline. UNE HUDSON-SIX vous coûtera MOINS CHER de gazoline, d'huile, de pneus et d'entretien en général qu'une Quatre d'égale force. Nous avons prouvé cela dans plus d'une occasion, dans des concours sur des routes ordinaires.

Tant qu'on n'a pas chauffé une HUDSON-SIX, on ne saurait en comprendre le grand avantage. Sa douceur et sa flexibilité sont, à la fois, une assurance et un délice. On préfère les HUDSON-SIX à cause de leur haute qualité, jointe à leur prix modéré. La Six-54 a quatre vitesses d'avant, 135 pouces d'empattement, un moteur de 4 1-8 x 5 1-4, développant une force de 55 c.v., Phaéton à $3,000 et Sédan à $4100.00. La Six-40 a 123 pouces d'empattement, un moteur de 3 1-2 x 5, développant une force de 47 chevaux-vapeur, parcourt 13 à 17 milles par gallon de gazoline et c'est, croyons-nous, la voiture la plus facile à chauffer sur le marché. La Six-40 est en Phaéton ou Routière à $2350.00, et en Cabriolet à $2650.00. Toutes les voitures sont, comme de juste, à démarreur et allumage électriques, avec conduite à gauche, contrôle au centre, réservoir à gazoline sous le tablier bombé. Catalogue sur demande. Démonstrations si requis. Prix f.o.b. Montréal.

LEGARE-GADBOIS AUTOMOBILE LIMITED
180, RUE AMHERST, MONTREAL TEL. EST 6012.
"VOIR LE TRIANGLE SUR LE RADIATEUR"

PRENEZ L'HABITUDE
de vous donner rendez-vous au Restaurant et au Bar du
"CAFE REGAL"
Coin Ste-Catherine et St-Justin
JOS. GRAVEL, - - Président et gérant.

LE PAYS

Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent.

VICTOR HUGO.

Notes et réminiscences

La munificence privée dans l'ordre universitaire

La mort de lord Strathcona a inspiré bien des articles, suscité bien des recherches sur sa carrière, mais c'est peut-être sa large et intelligente munificence qui a fait couler le plus d'encre et retenu davantage l'attention des lecteurs. On s'est surtout complu à redire ce que l'illustre défunt avait consacré à la haute éducation, à McGill tout particulièrement.

Avez-vous remarqué comme les Américains, les Ecossais et quelques Anglais riches ont la main vite et largement ouverte pour les universités?

M. Lanson en savait quelque chose, mais au cours des quelques semaines qu'il passa sur ce continent, ce qu'il constata l'émerveilla tout à fait. Il nous le dit dans un bel article de la "Revue". Je n'ai pas cet écrit, mais j'en ai un autre, qui en est la quintescence, et qui fut publié dans le "Temps" de Paris en février de l'an dernier. Je cite sans tarder:

"Voyez, par exemple, l'université Rockfeller, de Chicago; elle n'est fondée que depuis 1890 et déjà, sur l'étendue de son vaste "campus", large de quarante hectares, les palais et les laboratoires poussent comme par enchantement. Mais aussi, jamais terre ne fut plus largement arrosée: en 1890, et comme première entrée de jeu, Rockfeller donne cinq millions de francs pour élever les logements des étudiants laïcs et clercs, "Graduate and Divinity Dormitories", tandis que Silas Cobb offre un million pour édifier des salles de cours. En 1892, nouvel effort; on recueille 5 millions en trois mois. George C. Walker donne 500,000 francs pour un museum, Siduey A. Kent plus d'un million pour un institut de chimie, Martin A. Ryerson autant pour l'institut de physique. On construit des habitations pour les étudiantes, aussi nombreuses que les étudiants et plus laborieuses. M. Lanson, qui les a vues à l'oeuvre, apporte à ce sujet une constatation qui n'est pas faite pour nous étonner, car elle corrobore ce que nous observons dans nos universités françaises: "La moyenne des femmes, dit-il, est supérieure à la moyenne des hommes; l'élite des hommes est supérieure à l'élite des femmes". L'élan est donné. En 1895, Miss Helena Culver sacrifie cinq millions pour élever des laboratoires de zoologie, de botanique, d'anatomie et de physiologie qui sont autant de palais. L'année suivante, c'est Mrs. Haskell qui dépense 500,000 francs pour un musée oriental; en 1877, un banquier de Chicago, Charles T. Yerkes, donne à l'université un magnifique observatoire, construit dans l'état voisin de Wisconsin et armé des plus puissants instruments: c'est là que le grand astronome George Hale fait ses premières découvertes et commence cette conquête du ciel que les Etats-Unis poursuivent avec une admirable opiniâtreté. Et les millions continuent à tomber dans la caisse de l'université de Chicago; Mrs. Annie Hitchcock, élève à ses frais un club, une infirmerie, des réfectoires; Mrs Anita Mac Cormick Blaine donne deux millions pour édifier un nouveau collège; Rockfeller bâtit une bibliothèque et une imprimerie, Léon Mandel une salle d'assemblée, Reynolds un club. Bartlett un gymnase (car les sports font partie intégrante de l'enseignement universitaire); enfin on vient d'inaugurer une monumentale bibliothèque, dont les bâtiments ont coûté cinq millions dus pour les trois quarts à la générosité de John D. Rockfeller, et ces dons n'ont épuisé ni la bourse ni la bonne volonté du milliardaire américain, car il s'est engagé à verser cinquante millions pour l'université qu'il patronne. Aussi les projets battent leur plein; on publie la liste des instituts dont la création est prochaine et on en donne avis aux citoyens de Chicago, avec l'assurance de trouver dans leur bourse l'argent nécessaire.'

La citation est un peu longue et peut-être propre à donner le vertige à nos millionnaires canadiens-français, mais elle valait la peine d'être faite. Et d'ailleurs, on n'en demanderait pas tant à nos "ploutos" — quelques milliers seulement de temps en temps.

* * *

On estime qu'au cours des dix dernières années les seules universités de Columbia et de Harvard ont reçu de la munificence privée plus de vingt millions. Les autres institutions de ce genre ont reçu en proportion. Il y a plus: ces dons ont un but pratique. Aussi les bibliothèques ne sont jamais oubliées, et quelles bibliothèques! De même l'outillage, les musées. Je cite encore:

"Il y a peut-être dans la générosité dont ces bibliothèques bénéficient, autant d'ostentation que d'amour de la science; ce qu'il faut aux universités, c'est non pas des palais ornés de fresques et de bas-reliefs; mais de la place, des moyens d'enseignement et des instruments de travail; les bibliothèques doivent être amplement dotées et logées, et c'est ce qui a lieu dans les plus modestes universités américaines, tandis que chez nous je connais des facultés où les ouvrages s'empilent, faute de place, dans la poussière des greniers, où l'argent manque pour relier les livres, où les périodiques forment des tronçons dépareillés. Ceci est lamentable, et ce qui l'est tout autant, c'est la maigreur famélique de nos laboratoires. Les collections: des placards dans un corridor. Les hommes: c'est parfois pis. Vous pénétrez dans telle faculté des sciences que je pourrais nommer, et vous demandez le maître de conférences, il n'y a pas, vous est-il répondu, de maître de conférences, mais il y a un "chargé de conférences", et on vous présente. Voulez-vous maintenant voir le chef de travaux. Vous le trouverez sans peine, car c'est le même homme. Le préparateur, c'est encore et toujours le même. Cette trinité, qui est une unité, ne se voit qu'au ciel et dans nos universités françaises, et j'espère qu'elle fonctionne là-haut, un peu mieux que chez nous."

Pardon! elle fonctionne ici, à Montréal, seulement, ce n'est peut-être qu'une dualité.

Peut-être même l'unité.

Peut-être même.... mais non, moins que cela, ce serait trop triste.

LE LISEUR.

Près d'un million et demi

Dépensé par le gouvernement Borden pour aider les journaux conservateurs.

On se rappelle sans doute les airs scandalisés que prenaient les conservateurs dans l'opposition lorsqu'il parlaient de l'argent que le gouvernement libéral d'Ottawa faisait gagner aux journaux libéraux.

Il semblait que ces messieurs s'empresseraient de faire disparaître les abus qu'ils avaient tant dénoncés, mais après deux ans et demi de pouvoir, nous sommes à nous demander quels changements il y a eu?

Voici une liste partielle de journaux qui ont reçu divers montants du gouvernement pour annonces ou pour travaux d'impression.

C'est la "Gazette" de Montréal qui tient la tête avec une somme de $30,134, puis viennent la "Patrie" avec $23,408 et l'"Evènement" avec $23,372. Parmi les autres, nous trouvons, le "Winnipeg Telegram," organe de Sir Redmond Boblin, et de l'hon. Robert Rogers, $20,237, le "Star" de Montréal, seulement $1,139, le "Devoir" $1,312, le "Nationaliste" $86.80. Dans les provinces maritimes, le journal de l'hon. M. Hazen, le "St. John Standard" $16,133, le "Halifax Herald" $13,312, le "Moncton Times" $21, 184. Le "Toronto Mail & Empire" a reçu $12,641, le "Toronto News" $10,165, le "Toronto World" $0,067.

Et il y en a encore des dizaines de petits journaux de toutes les provinces, qui ont retiré des sommes variant de $25.00 à $1,000.

Pour une réforme, évidemment c'en est une belle, puisqu'elle ne coûte au gouvernement que la somme totale de $1,400,000.

La langue universelle

C'est toujours le français — Pourquoi se refuse-t-on à le tolérer dans les écoles de l'Ontario?

Certains fanatiques de l'Ontario veulent absolument prescrire la langue française des écoles. Il leur suffit à ces gens-là de savoir l'anglais; peut-être caressent-ils l'espoir qu'un jour la langue anglaise sera la langue universelle!

En attendant, ils devraient toujours reconnaître que c'est la langue française que l'on parle dans toutes les conventions internationales.

Ainsi — nous prenons ces renseignements dans l'"Opinion Publique" de Worcester, Mass. — c'est en français que vient d'être rédigé l'accord conclu entre les quatorze nations les plus importantes du monde, relativement aux mesures de protection à prendre sur les transatlantiques pour la sûreté des passagers.

C'est également en français qu'ont été libellés récemment:

La nouvelle constitution de l'Albanie.

La convention réglementant l'exercice des droits internationaux vis-à-vis de ce nouveau royaume.

Le traité de délimitation des frontières albanaises.

Le traité de la paix greco-turc.

Le traité de paix greco-serbo-bulgare.

La convention serbo-monténégrine, relativement à la délimitation des frontières des deux royaumes dans le Novi-Bazar et la Grande Serbie.

La convention internationale relative au sort de Scutari.

Le traité de paix entre la Turquie et les alliés.

La convention fixant les zones d'influence des grandes nations européennes dans la nouvelle Turquie.

Le célèbre armistice de Tchatalga.

De plus, à la conférence de Londres, comme à celle de Paris, la langue française a été seule reconnue officielle et on a vu MM. Grey et Asquith parler notre langue maternelle sous la coupole du palais St. James.

Et voilà la langue que dans l'Ontario, on se refuse à laisser apprendre aux enfants.

Ce n'est vraiment pas du fanatisme, cela devient du crétinisme.

———(*)———

Carnet d'un ignorant

L'Ecole des Hautes Etudes Commerciales sera bientôt affiliée à l'Université Laval.
L'"Action Sociale."

Alleluia! Je pousse enfin un immense soupir de soulagement. A la bonne heure! Voilà bien la plus reconfortante nouvelle que la sainte commère québecquoise ne nous ait apportée depuis bien longtemps. Mes inquiétudes, nos inquiétudes à tous avaient leurs raisons d'être: ils étaient là, à cette Ecole des Hautes Etudes Commerciales, une quarantaine d'élèves et une vingtaine de professeurs tous en danger de perdre et leur foi et leur âme. N'étant pas affiliée à l'Université Laval, cette institution avait une terrible allure de neutralité. Des prêtres avaient été chargés d'y donner des leçons, c'est vrai; mais ils n'avaient été mis là que pour cacher les apparences. Au fond, la chose était évidente, l'idée primordiale de la fondation de cette école, c'était de s'en tenir strictement à l'enseignement du commerce, de la haute finance et de tout ce qui s'y rattache. La preuve, c'est que les millions nécessaires à son érection et à son entretien proviennent de toutes les bourses, sans distinction de couleur de peau, de vibration gutturale ou de senteur religieuse.

C'est là que résidait le danger. Mais heureusement, nous pouvons maintenant respirer à l'aise.

Il y en a peut-être qui crieront à l'injustice. Laissez-les crier. Ça n'a pas d'importance. Nous sommes dans un siècle où les rieurs sont toujours du côté du plus fin. Faut avouer que, dans toute cette affaire, nous avons joué au plus fin et gagné la partie. Soyons contents de nous, comme les castors seront contents du parti libéral, en qui, maintenant ils ont mis toutes leurs complaisances. Et ne perdons pas de vue le joli gain que, du coup, font et notre race et notre Université.

Surtout, n'allons pas rester immobiles en si beau chemin. Maintenant que l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales est escamotée à tout un groupe de la population, sachons être conséquents avec nous-mêmes. Il faut une direction nouvelle, sans cela le danger sera toujours aussi grand.

Le bureau de direction, me semble-t-il, contient des éléments peu marqués au coin du castorisme. Ayons l'oeil ouvert, le bon, et ouvert du bon côté, pour rien de fâcheux n'arrive.

Et maintenant frottons-nous les mains. L'affaire est belle et bonne. Si vraiment le parti libéral a pu pêcher parfois, ses peccadilles lui seront pardonnées Si, dans une apostrophe véhémente, notre chef a, en pleine Assemblée législative, déshabillé trop proprement ce bon abbé D'Amours, qu'il reste en paix: ce qu'il est en voie de faire là lui rouvrira des bras qui auraient bien pu lui être fermés à jamais.

Pourvu cependant qu'aux prochaines élections...

Népomucène HEBARDOT.

———(*)———

DECEPTION

Une anecdote sur le malheureux Fragson, qu'on enterrait, hier, à Paris.

C'était à Marseille, Fragson devait chanter le soir, et des affiches gigantesques avaient été apposées sur les murs; le chanteur, qui s'accompagnait lui-même, y était représenté portant son piano sur le dos.

Le lendemain, se promenant le long de la Cannebière, Fragson entendit ce fragment de conversation entre deux Marseillais:

—Tu es allé entendre Fragson, hier soir? Est-ce qu'il est aussi épatant qu'on lé dit?

—Peuh!.... Il né lé porté pas, son piano!

———(*)———

Le sort des députés-avocats en Italie.

La nouvelle Chambre, des députés d'Italie comprend parmi ses membres 270 avocats. Or, comme les députés touchent actuellement une indemnité parlementaire, le Barreau des principales villes d'Italie ont décidé de suspendre provisoirement tous les avocats-députés.

———(*)———

GAZETTE RIMEE

LA TRES - JOCONDE

Grâce au ciel nous allons revoir
Dame Lise, si belle à voir,
Cette "Joconde" sans seconde,
La seule authentique, en effet,
Que, pour son sourire parfait,
Nous nommerons la "Très-Joconde."

Nous en fîmes un tralala,
Le jour que l'on nous signala
Sa disparition stupide.
D'aucuns en perdirent l'esprit.
Et d'autres n'ont-ils pas écrit
Que, du coup, le Louvre était vide?

Ses fidèles disent à ça:
Vous saurez que Mona Lisa
Tout ce qu'on peut dire sur elle
N'est rien encore, et son portrait
Possède, comme qui dirait,
Une vertu surnaturelle.

Une fois le Louvre fermé,
Des gardiens ont affirmé,
Et cela de sorte absolue,
Qu'à chaque instant elle sortait
De son cadre, et se baladait,
Si nous n'avons pas la berlue—

Disaient-ils. J'allais oublier
Qu'ils la virent parfois ciller.
Ce qui me semble inadmissible,
Vu—j'en appelle au plus subtil—
Qu'elle n'a pas le moindre cil.
Mais après tout c'est bien possible.

Car ce merveilleux Léonard,
Inimitable dans son art
Ainsi qu'en tout autre industrie,
En outre, comme chacun sait,
Chez ses contemporains passait
Pour être expert en diablerie.

* * *

Quoi qu'il en soit, plus de souci
Notre "Joconde," Dieu merci!
Va rentrer dans la capitale,
Après trois ans d'évasion,
Ce nous sera l'occasion
D'une fête nationale

Déjà, judicieusement
Les membres du gouvernement
En ont arrêté le programme,
Qui, tout d'abord comportera
Une séance à l'Opéra,
Un "Te Deum" à Notre-Dame.

Je ne sais trop quel mandarin
Ira la prendre au saut du train,
Au son du luth et de la harpe
Et pour corser le branle-bas,
Croyez qu'il n'y manquera pas
Le raffût de Saint-Polycarpe.

Les troupes l'accompagneront.
Des jeunes filles sèmeront
Sur ses pas des lys et des roses
Jusqu'au Louvre inclus. Après quoi
C'est un banquet, ça va de soi,
Que de vins généreux arrosent.

Après le discours, un concert
Agrémentera le dessert.
Des vers seront dits par un barde
Officiel, tandis que des
"Métachoreutes" brevetés
Esquisseront la très-moutarde...

* * *

Au fond, que l'on soit curieux
De la "Joconde" et de ses yeux,
Encore qu'on nous les ressasse,
Je le trouve fort bien aussi.
Mais que ferait-on de plus si
Guillaume nous rendait l'Alsace?

Raoul PONCHON.

(Du "Journal").

———(*)———

L'"Action Sociale" et le Droit

Le "Temps" d'Ottawa est en guerre ouverte avec le "Droit, également d'Ottawa.

A l'"Action Sociale" qui crut devoir venir, l'autre jour, au secours de son collègue en castorisme, voici la réponse très nette du "Temps," que nous reproduisons avec plaisir parce que ce sont là des choses que nous avons dites souvent, mais qui auraient pu paraître préjugées pour ceux qui nous connaissent mal.

Extraites du "Temps," un journal dont personne ne peut contester l'orthodoxie, elles ont une certaine saveur et un certaine valeur aussi:

L'"Action Sociale" ne représente pas plus l'opinion de Québec que le "Droit" ne représente l'opinion d'Ontario.

Ces deux journaux sont des organes de clans, et quiconque ne pense pas à leur guise est immédiatement menacé des foudres vengeresses.

L'"Action Sociale" et le 'Droit' ont si peur d'une franche expression d'opinion qu'ils font activement campagne contre tout journal qui ne les encense pas ou qui ne partage pas aveuglément leurs opinions si diverses.

D'ailleurs, les deux feuilles se couvrent constamment du manteau de la religion pour consommer leurs petites méchancetés en faveur de leurs protégés.

A force d'être dénoncées ici et là, par des journaux de toutes nuances, ces marchands de religion finiront, certes, par n'être plus pris au sérieux.

Et, grands dieux! ce ne sera pas trop tôt.

———(*)———

Magnifiques résidences à vendre

OCCASIONS EXCEPTIONNELLES

HUTCHISON, près Sherbrooke, cottage comprenant 5 grandes pièces, fini moderne avec système de chauffage, électricité, planchers bois franc, etc. **Prix $20,000. Comptant $6,000.**

STE-FAMILLE, près Sherbrooke, deux cottages de 12 et 15 pièces chacun. Commodités modernes. Bel endroit pour médecin. **Prix $16,000 et $17,000 respectivement.**

ST-HUBERT, près Duluth, magnifique maison en pierre de taille contenant 3 plain-pieds de 9 pièces. Cave cimentée, planchers bois franc, plomberie moderne, construction récente. **Prix: $20,000 Revenu $1800. Comptant $7500.**

STE-FAMILLE, près Prince-Arthur, 10 pièces, commodités modernes. Vient d'être réparé. **Prix $11,500.** Conditions faciles.

CHERRIER, près St-Hubert, apparence de cottage, 3 étages. Haut 2 étages avec entrée séparée, comprenant 9 pièces; bas 7 pièces, chauffage, électricité. **Prix: $16,000. Comptant $6.000.**

SHERBROOKE, Près St-Denis, 2 magnifiques cottages à **$22,000 et $25,000** respectivement. Construction solide. Commodités modernes, en bon état.

BOULEVARD ST-JOSEPH, un coin, près Ave. du Parc, 3 magnifiques plain-pieds, 8 pièces, cave cimentée, chauffage, électricité, plancher bois franc. **Prix: $20,000.** Conditions à débattre.

CHERRIER, cottage, coin de rues, comprenant 11 pièces, garage, fini moderne. **Prix $15,000.** Bon site résidentiel.

AVENUE ROCKLAND, près Chemin Ste-Catherine, cottage détaché, comprenant 12 pièces avec cave et garage, planchers bois franc, 2 chambres de bain, plusieurs dépenses, de nombreuses armoires, 3 foyers, toutes les commodités les plus modernes. **Prix: $25,000. Comptant $5000**

AVENUE LAVAL, près Sherbrooke, joli cottage en bon état et confortable. Améliorations modernes, système chauffage, etc. **Prix $14,500.** Conditions faciles.

ST-HUBERT, près Cherrier, 3 plain-pieds, pierre solide, modernes. Système de chauffage, électricité, en parfait état, 8 appartements. **Prix $15,000.** Comptant à débattre.

PARC LAFONTAINE, 3 beaux plain-pieds, pierre solide. Situés dans la belle partie du Parc, 8 pièces, fournaises, électricité, modernes, la seule belle propriété à vendre dans cette localité. **Prix: $15,000 Comptant $5000.**

COTTAGES OUTREMONT. Nous avons les cottages suivants à vendre dans Outremont: **Chemin Ste-Catherine,** près Bellingham, maison semi-détachée, 10 pièces, **Prix $15.000. Avenue Davaar,** près chemin Ste-Catherine, maison semi-détachée, 11 pièces, **Prix: $15,000. Durocher,** près St-Viateur, maison semi-détachée, 8 pièces. **Prix: $8,500. Sur Parc Outremont,** maison semi-détachée, 9 pièces, beau logement. **Prix: $15,000. Bloomfield,** près du Parc, maison semi-détachée, 10 pièces, **Prix: $15,000, comptant $2,500.** Nous avons encore plusieurs autres résidences dans Outremont, dont il nous fera plaisir de vous soumettre les détails sur demande.

A. S. McNICHOLS

Main 1354. Edifice Standard, 157, St-Jacques.

SOURIRE ET SOURIRES

Les illustrés sont pleins de photos représentant les différents épisodes du retour de la "Joconde." Dans chacun de ces clichés, il est aisé de voir que les personnages photographiés ne se sont pas dérobés aux objectifs, bien au contraire. La plupart semblent ne pas s'être rappelés que la "Joconde" seule importait et ils "posent" avec une complaisance intarissable. Il faut bien dire qu'on a tout fait pour entretenir en eux si fâcheuse erreur. C'est ainsi qu'un reporter évidemment d'avenir est allé demander au mécanicien ayant conduit le train de la 'Joconde,' ce qu'il pensait de celle-ci. Le brave homme (c'est le mécanicien que nous voulons dire), eut un mot superbe de bons sens: "La "Joconde"? Moi, je m'en f...iche." C'est le devoir du bon mécanicien, qui avait son train à conduire et non à faire de l'esthétique. D'autres ne surent pas mettre ainsi les choses au point. C'est le cas, par exemple pour ceux qui constatèrent "officiellement" l'authenticité de la "Joconde." Ils ont été photographiés autour d'Elle et beaucoup sourient à l'objectif... Les malheureux! S'ils savaient la différence d'un sourire d'homme au "sourire" souverain, ils n'auraient jamais osé faire face au public...

———(*)———

Résidence: 1390, DES ERABLES
Appel de nuit: Tél. St-Louis 8002
Dr D. HOUDE
Médecin et Chirurgien
Spécialité: VOIES URINAIRES.
CONSULTATIONS:
9 à 11 a.m. 2 à 5 p.m. 8 à 10 p.m
Tél. Est 1252. 117, Rue St-Denis

Dr GLOBENSKY
Chirurgien-Dentiste
Maintenant: 364, UNIVERSITE
CHAMBRE 50

Maladies des voies urinaires et de la peau.
Dr. NORMAN MASSE
Consultations: 1½ à 3 p.m., 7 à 8 p.m.
1336, Blvd Saint-Laurent, près Rachel.
Téléphone: St-Louis 1628.

J. G. BENOIT
COURTIER D'IMMEUBLES
Chambre 24 — 20, rue St-Jacques
Téléphone Main 636

Paris Kid Glove Store

GANTS
Gants de dames, messieurs, enfants, pour toutes occasions. Pour la ville ou pour le soir. -:- Irréprochables et garantis.
Spécialité: GANTS PERRIN

CORSETS
Les meilleurs modèles français et américains. Le Merveilleux, le Binner, l'Irène, le Gossard, etc. D'une perfection garantie.

Paris Kid Glove Store, 140, RUE PEEL Près de l'Hotel Windsor

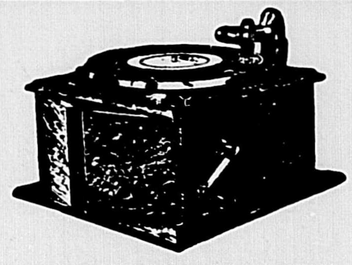

VICTROLA IV $20.00

De la bonne musique fait la joie du foyer.

Le Victrola vous apporte toule la meilleure musique du monde chez vous.

La Voix de son Maître

Cherchez cette marque de commerce quand vous achetez

Venez à l'un de nos trois magasins à Montréal, et laissez-nous vous montrer tous les Victrolas et jouer votre musique favorite. Les Victrolas coûtent de $20. à $300. et se vendent avec facilités de paiement, (aussi bas que $1. par semaine) si désiré. Les Régistres Victor doubles de 10 pouces sont à 90c. Demandez notre catalogue donnant la liste de plus de 5000 régistres Victor.

Toujours en mains le plus grand choix de Registres Français par les Artistes Français les plus célèbres.

BERLINER GRAM-O-PHONE CO. Limited

Trois magasins rue Ste-Catherine:
279 EST, près St-Denis, Tél. Est 2972.
355 OUEST, Près Victoria, Tél Up 572.
415 OUEST, Près Mansfield, Tél. Up 2418

MARCHANDS DANS TOUTES LES VILLES.

. . . . Offre à ton meilleur ami un verre de
Brandy 15 ans
A. Perodeau & Co. Cognac (France)

Milton Hersey Cie
LIMITEE
Chimistes et Ingénieurs des Mines
Essais et analyses de tous matériaux industriels. Expérimentation de ciment, d'acier, de fer, etc. Rapports fournis sur mines et carrières.
JAMES G. ROSS, M. Amer. Inst. M.E.
Dr MILTON L. HERSEY, Dir.-Gérant.
171 St. Jacques, Montreal

Joseph ARCHAMBAULT, C. R.
AVOCAT
Suite 61 Edifice "Trust & Loan"
80, RUE ST-JACQUES
Tél. Main 4320

MACDONALD & MACINTOSH
Avocats procureurs, etc.
Tanner Gates Bldg., 26, Adelaide Ouest
Toronto, Ontario.
G. S. Macdonald, J. A. Macintosh

CLOVIS LAPORTE C. R
avocat
Edifice de la Banque de Québec
Chambre 203
Tél. Main 2348, 11 Place d'Armes.

C. J. E. CHARBONNEAU
Notaire et Commissaire
pour toutes les provinces et les Etats-Unis
189, Rue St-Jacques, Montréal,
LICENSES DE MARIAGE.

Nos dents sont très belles, naturelles, garanties
INSTITUT DENTAIRE FRANCO-AMERICAIN
162, Rue St-Denis
Montreal

Boucher & Mercier
Marchands-Tailleurs
Monument National.
.31, Rue St-Laurent. Montréal.
Tél. Bell: Main 1064.
6—1 an.

JOS. BRUNET
Propriétaire de Carrières de Granit
Manufacturier et Importateur de
Monuments en Marbre et Granit
OUVRAGES DE BATISSES ET DE CIMETIERES, ETC
Estimations données sur application.
Bureau et Atelier: 675 Chemin Cote des Neiges
Tél. Bell Up 1456. Montréal.

JOSEPH RIELLE,
Arpenteur Provincial
Quebec Bank Bldg., MONTREAL
TELEPHONE MAIN 77.

OCCASIONS D'AFFAIRES
Propriétés, hôtels, restaurants, épiceries, etc., à vendre en ville ou campagne. PHILIPPE PADUANI, 117 Ste-Catherine Est. Tél Est 4209.

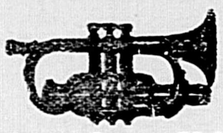
Charles Lavallée
(Fondée en 1852) 85 Blvd St-Laurent
Téléphone Main 554.
INSTRUMENTS DE MUSIQUE MUSIQUE EN FEUILLES.
Assortiment le plus complet. Réparations de toutes sortes.
Agents pour Besson & Cie, Londres, Ang., Polisson, Guinot & Cie de Lyon, France, Fork & Sons, de Grand Rapide, Mich.

Faites nettoyer vos vitres par la
Montreal Window Cleaning Co.
Téléphonez-leur ou écrivez-leur.
Tél. Main 2443.

I. L. LAFLEUR
LIMITEE.
IMPORTATEURS DE
Quincailleries, Peintures, Verreries, Vernis, etc. Aussi chaloupes et Yachts à Gazoline. Moteurs à Gazoline VIM.
Bateaux en acier MULLIN
362-366 Notre-Dame O. Montreal
43 à 57 rue Dupré

CHATEAU DUPERE
TERMINUS DES TRAMWAYS
Rue Notre-Dame, Longue Pointe
SALLE POUR BANQUETS.
REPAS A LA CARTE,
CHEF FRANÇAIS.
Grande Glissoire et Rond à Patiner.

ABONNEZ-VOUS AU "RAPPEL"
Organe des Républicains Français au Canada.
50 cents par an
Adressez:
80, Rue St.André, MONTREAL.

Le "PAYS" est imprimé par The Mercantile Printing, 306, rue St-Paul.
A. LEROUX, Gérant.

Le cas de l'abbé Lemire

Son élection à la vice-présidence de la Chambre et sa démission — Mgr Charost expose les raisons qui l'ont obligé à sévir — Interview d'un prêtre député au parlement belge

Le "Temps," de Paris, a interrogé l'abbé Lemire au sujet de son élection à la vice-présidence de la Chambre française.

Voici un extrait de ses déclarations:

"Ainsi que je l'ai déclaré sur le premier moment, la Chambre a fait un geste d'une rare élégance. Elle s'est élevée au-dessus des querelles de partis et des petites questions de groupes pour faire une manifestation sur un député qui n'appartient à aucun groupe, mais qui tient à faire respecter dans sa personne les droits électoraux. Elle a voulu protester en même temps contre l'intrusion de la religion dans la politique.

Si je suis heureux de cette manifestation, c'est surtout pour mes électeurs d'Hazebrouck, ces braves gens qui ont fait preuve pour mon ami Bonté, directeur du "Cri des Flandres," et pour moi d'une fidèlité, d'un dévouement vraiment touchants.

—Est-ce que vous avez, monsieur l'abbé, l'intention de rester à la présidence?

—Mais certainement. Et je présiderai chaque fois que le président me le demandera. Je ne veux pas faire à mes collègues l'injure de croire que leur acte a été irréfléchi. En donnant ma démission de vice-président, je diminuerais la portée de cette manifestation et c'est ce que je ne veux pas.

D'ailleurs, soyez assuré que la soutane que je porte sera aussi respectée au banc de la présidence qu'elle l'a été jusqu'à présent au banc du député ou dans les couloirs de la Chambre. Je dois dire, à l'honneur de mes collègues, que jamais aucun d'eux ne s'est permis devant moi une plaisanterie déplacée envers la religion catholique ou une observation blessante pour ses ministres. Aussi j'aime cette Chambre et je crois y avoir acquis quelques sympathies. Et je ne me déroberai pas au devoir que m'impose la manifestation d'hier.

Avant de quitter le député d'Hazebrouck, le rédacteur du "Temps" lui fait remarquer que le délai qui lui a été fixé par l'évêque de Lille expire le lendemain; qu'elle réponse compte-t-il faire à la mise en demeure de Mgr Charost?

Mais, déclare l'abbé Lemire, cette réponse n'est pas douteuse. Mes actes et ma conduite parlent assez nettement. Je pense bien d'ailleurs que mes adversaires n'ont jamais eu la moindre illusion à ce sujet. Je n'abandonnerai pas plus mes électeurs d'Hazebrouck qu'ils ne m'ont abandonné.

Cependant, quelques jours plus tard l'abbé Lemire prenait une décision qui a provoqué une vive émotion dans les milieux parlementaires et donait sa démission de vice-président de la Chambre. Voici la lettre qu'il a adressée à M. Paul Deschanel, président de la Chambre.

Mon cher président,

La Chambre m'a fait un grand honneur en affirmant sur mon nom le respect des droits de tout député français.

Je ressentais, je l'avoue, quelque fierté à la pensée que mon passage au fauteuil de la présidence attesterait que la traditionnelle collaboration du clergé à la vie nationale se continue aujourd'hui par un dévouement sincère à la France et à la République.

J'ai la certitude que la bienveillance unanime de mes collègues m'eût rendu facile la tâche d'impartial arbitre. Mais, dans la pénible circonstance que je traverse, je craindrais que cette magistrature pût paraître ne pas garder, aux yeux de tous, le caractère qu'elle doit avoir.

Je crois donc obéir à un sentiment que toutes les consciences délicates approuveront, en remettant à la Chambre la charge dont elle m'avait investi.

Les électeurs qui depuis plus de vingt ans m'ont donné leur confiance et les patriotiques populations de la Flandre française — dont l'énergie civique égale la fierté religieuse —trouveront dans la manifestation qui a consacré leurs votes, un juste réconfort.

Quant à moi, je remercie la Chambre d'un élan de coeur qui m'honore à jamais.

Cela seul doit rester.
Je donne ma démission.

Abbé LEMIRE.

Le député d'Hazebrouck, rencontré dans les couloirs du Palais-Bourbon, à l'issue de la séance, a précisé ses motifs:

—Demain matin, dit-il, je devais présider la séance. Si j'ai attendu jusqu'à se jour, c'est pour que mon élection fût bien reconnue comme définitive. J'ai voulu qu'il n'y eût aucune suspicion sur la manifestation de la Chambre et montrer que je l'avais prise au sérieux, car c'est dans un élan du coeur que l'assemblée m'a élu, et c'est la seule chose à laquelle je doive m'attacher. Il n'en reste pas moins vrai que ma présence au fauteuil eût pu donner lieu à des sentiments divers auxquels un président d'assemblée ne doit pas se prêter. Il ne faut pas que celui qui est appelé à diriger un débat parlementaire soit une gêne ;il ne faut pas que des passions contradictoires viennent s'accumuler sur son nom. Or il est évident que là-haut, au fauteuil, ma soutane aurait été, pour certains, une protestation vivante, pour d'autres, au contraire, un défi.

Mgr Charost, évêque de Lille, qui a tenu avec l'abbé Lemire la correspondance menaçante que l'on sait et qui a pris la mesure grave que nous avons signalée, Mgr Charost, disons-nous, a cru devoir expliquer au public les raisons de son attitude. Et c'est une grâce qu'il fait à ce public, car les actes de l'autorité ecclésiastique sont par définition au-dessus de toute discussion.

C'est dans l'"Eclair" que Mgr Charost a fait son plaidoyer, voici les paroles de l'évêque:

"Je parlerai franc et bref. Il ne faut pas, en effet, qu'on croie qu'un évêque français a agi envers l'un de ses prêtres égarés avec des sentiments qu'un père ne saurait avoir.

"Laissons de côté le passé lointain et le souvenir des actes nombreux par lesquels M. Lemire a affirmé sa solidarité avec le Bloc. Ses actes avaient amené mon prédécesseur, Mgr Delamaire, a prendre les mesures nécessaires pour sauvegarder le salut des populations chrétiennes que l'exemple du prêtre-député pouvait égarer irrémédiablement. Ce que Mgr Delamaire a dit et fait pour ramener M. Lemire sur le chemin du devoir, tous le savent ici, et le résultat de ses efforts est connu aussi. Un jour, en m'en parlant, il me disait: "Toutes mes paroles glissent sur son âme orgueilleuse, et je considère sa présence au Parlement comme un malheur."

"Il y a deux ans Mgr Delamaire lui avait défendu de se présenter aux élections municipales d'Hazebrouck. Ayant été battu, il en appela au Conseil d'Etat. Ma dernière conversation avec Mgr Delamaire fut à son sujet. Monseigneur me parla de ses craintes de voir M. Lemire se présenter au conseil général, et il me demanda de l'arrêter en l'interdisant, si cette mesure extrême devenait nécessaire. M. Lemire ne se présenta pas, et je pus continuer dans le silence l'accomplissement de la tâche que Mgr Delamaire, mort entre temps, m'avait confié.

J'ai eu avec lui trois conversations, à Lille, à Hazebrouck, à Dunkerque. J'ai essayé en vain de l'éclairer sur le danger doctrinal et disciplinaire que son obstination crée dans l'Eglise de France. Il n'a voulu rien entendre; je lui ai écrit trois ou quatre fois, toujours sans résultat, et j'ai dû ensuite publier deux fois à son adresse des avertissements publics et précis. J'ai attendu près de trois mois avant de prendre les mesures auxquelles je suis réduit aujourd'hui.

"Des prêtres éminents et des évêques ont agi également sur lui. J'ai encouragé toutes ces tentatives, et j'en demeure très reconnaissant à leurs auteurs. Mais, ni eux ni moi, nous n'avons pu ébranler M. Lemire. Il y en lui deux personnages: le prêtre et l'homme. Il croit que la vie publique n'a rien à voir avec le prêtre; qu'elle relève uniquement de l'homme et des "Droits de l'Homme." Là est son erreur fondamentale, car il soustrait par là toute son action publique à l'autorité et aussi aux représentations de l'Eglise qu'il n'admet pas, même si l'Eglise lui dit que les intérêts religieux sont compromis par l'attitude de l'homme public. Il parle volontiers de la discipline et de la solidarité républicaines qu'il doit et veut observer. Par contre, la discipline catholique lui est étrangère. Il est donc arrivé à supprimer tous les points de contact de l'autorité ecclésiastique sur lui, considéré comme citoyen."

Mgr Charost ajoute qu'on a prétendu à tort qu'il avait agi sur les instigations des monarchistes.

"Je n'ai aucune relation avec les monarchistes du pays, et il n'y en a pas un seul d'entre eux qui soit venu me parler de l'abbé Lemire. Les opinions politiques sont d'ailleurs, chez moi, au second plan. Aucune préoccupation de cet ordre n'entre dans mon action épiscopale, qui n'envisage que l'intérêt catholique. Si M. Lemire s'était contenté d'être républicain et de s'intéresser vivement au sort des humbles pour lesquels il a eu une intervention active et louable dans certaines améliorations sociales votées au Parlement, jamais je n'aurais songer à l'arrêter. Mais il a compromis plusieurs fois la cause catholique par des déclarations malheureuses et la doctrine catholique par des déclarations de principes trop inspirées de la "Déclaration des Droits de l'Homme" qui semblent être la base de ses conceptions politiques et qui ont été condamnées par le magistère pontifical.

De plus, le milieu parlementaire a eu sur lui une influence fâcheuse contre laquelle il n'était pas assez prémuni pour résister, ni du côté de la doctrine ni du côté du caractère. Voilà pourquoi, et "pourquoi seulement," avec le très grand nombre des catholiques et des évêques, je regarde sa présence au Parlement comme nuisible à notre cause."

Mgr Charost explique en terminant pourquoi il a pris sa décision avant l'ouverture de la période électorale:

"Si j'avais attendu que la période électorale fût ouverte, la fièvre de la bataille rendait les esprits très peu disposés à être éclairés; puis on eût vu dans mon intervention une ingérence politique, tandis qu'elle n'a été qu'une mesure de prévoyance."

Interviewé sur ces déclarations de Mgr Charost, l'abbé Lemire a répondu:

"Depuis samedi soir, je n'ai rien reçu de personne et je n'attends d'ailleurs rien. Vous savez que le vicaire général de l'évêché de Lille m'a ratifié samedi soir, dans les bureaux du "Cri des Flandres," les conditions de Mgr Charost qui me donnait quatre jours pour faire acte de soumission et renier mon passé sous peine d'être frappé de suspense "a sacris." La publication donnée à ces documents est le fait de l'évêque seul qui en a assumé toute la responsabilité.

"J'ai demandé des précisions sur l'étendue de la mesure dont j'étais menacé; je voulais savoir si la sanction était en rapport avec l'infraction qui m'est reprochée. Je n'ai pu obtenir aucun renseignement.

"Il y a dans le droit canon, comme dans le Code pénal, la suspence "a sacris," et non "a divinis," qui peu être complète ou partielle. Elle peut s'étendre au droit de dire la messe ou bien seulement au droit de prêcher ou de confesser. Il peut m'être interdit de dire la messe dans le diocèse d'Hazebrouck et non pas ailleurs, dans une église paroissiale et non dans une chapelle privée. Enfin l'interdiction peut être perpétuelle ou seulement temporaire.

"Voilà les précisions que j'aurais voulu avoir et que je n'ai pas pu obtenir jusqu'à présent.

Quant à répondre aux déclarations que Mgr Charost peut faire à tel ou tel journaliste, je m'en garderai absolument. Je ne cause pas avec mon évêque par l'intermédiaire des journaux."

CE QUE VA FAIRE ROME

De Rome on télégraphie que la mesure annoncée contre l'abbé Lemire ne serait pas encore effective, mais l'affaire serait sur le point d'être examinée attentivement par le Saint-Office, dont le secrétaire est le cardinal Ferrata, et où se trouvent les cardinaux Lugari et Billot, dont on connaît l'esprit énergique. Selon toutes les impressions recueillies, il n'est pas douteux qu'une sévère sanction interviendra.

L'ABBE LEMIRE FELICITE PAR LES SENATEURS

L'abbé Lemire, qui s'était rendu au Luxembourg, à l'occasion de la réunion du groupe parlementaire de l'arbitrage dont il est l'un des membres les plus fidèles, s'est vu chaudement féliciter pour son élection à la vice-présidence de la Chambre.

En lui remettant le belle médaille du groupe gravée à son nom, M. d'Estournelles de Constant, président a adressé à l'abbé Lemire une flatteuse allocution qui se terminait en ces termes:

"La Chambre, depuis de longues années, vous a vu à l'oeuvre. Avec une délicatesse dont nous avons tous été émus, elle a voulu spontanément honorer en vous le bon patriote, le vrai chrétien, et pour dire d'un seul mot tout ce que vous êtes, la bonté! Nous vous félicitons, cher ami, de tout notre coeur, mais nous remercions aussi la Chambre qui vous a compris."

AUTRE INTERVIEW

Interviewé par un rédacteur du "Petit Journal," l'abbé Lemire a répondu aux questions posées:

"A la mise en demeure dans laquelle on me place, à l'interdiction dont on me menace, je n'ai pas à répondre. Je n'hésite pas à faire mon devoir. J'ai fait mon examen de conscience devant tous mes électeurs. Je suis prêtre, je suis honnête homme; dois-je faire preuve d'infidélité envers mes amis? Dois-je supprimer un journal qui a été fait pour moi? Dois-je désavouer une politique préparée pendant vingt ans, dont la ligne de conduite n'a jamais varié? J'estime que l'ordre de l'évêque ne peut aller contre une obligation sacrée pour un honnête homme; cet ordre n'est pas légitime. Je ne peux varier d'une ligne: j'ai toujours fait admirer à mes élèves la phrase d'Antigone: "Il y a d'autres lois que les décrets "du monarque..." Ma réponse est donc toute faite, je n'ai rien à dire. J'attends les conséquences de ce que je considère comme la fidélité au devoir et regarde comme immérités les privations et châtiments qu'on pourrait m'infliger."

CE QU'EN PENSE UN PRETRE DEPUTE BELGE

Il y a, à la Chambre belge, un prêtre dont les opinions politiques se rapprochent sur bien des points, de celles de M. Lemire, l'abbé Fonteyne. Il siège sur les bancs de l'opposition. Un journaliste a cru intéressant de lui demander son opinion sur la peine d'interdiction dont Mgr Charost a frappé le député d'Hazebrouck.

L'abbé Fonteyne a d'abord déclaré être heureux de la flatteuse manifestation dont son collègue en persécution a été l'objet à la Chambre française.

"C'est, a-t-il dit, un acte chevaleresque bien digne de la race latine. La majorité de la Chambre française, irreligieuse ou tout au moins non catholique, n'a vu dans le prêtre profondément chrétien qu'un homme honnête, universellement respesté, indignement frappé à raison de la défense de ses idées. Elle s'est empressée de se solidariser avec lui. C'est très beau et c'est très grave. C'est aussi très habile, car on peut se demander si le Vatican, obéissant aux suggestions des réactionnaires du Nord de la France, osera frappé l'abbé Lemire, député-prêtre depuis plus de vingt ans et envoyé au Palais Bourbon avec l'assentiment de S. S. Léon XIII.

"On peut tout contre un pauvre curé de Flandre, de la Flandre française comme de la Flandre belge, mais il est à se demander si l'on osera frapper celui qui vient d'être investi d'une des plus hautes dignités de la République et si l'on voudra souffleter la France dans la personne de l'un de ses magistrats les plus élevés. Il y a des diplomates à l'ombre du Saint-Siège. Il est heureux que cet évènement se soit produit, car je redoutais ce qui attendait l'abbé Lemire. Jusqu'à présent, il a été blessé par la couronne d'épines du martyr, mais on s'apprêtait à lui faire gravir son calvaire. Nous défendons ici presque dans les mêmes termes et devant les mêmes masses populaires los mêmes idées."

H. Beauregard,
Entrepreneur général
en construction
Tel. Bell, Main 735. 70. rue St Jacques,
MONTREAL

Rognons et Vieillesse
Les Pilules Moro
Pour les hommes
Facilitent la tâche des rognons, éloignent la vieillesse

Ce que l'on appelle en somme la vieillesse, est la difficulté de plus en plus grande qu'éprouve notre cellule constitutive à se régénérer, et il n'est pas d'agent plus actif à cet empêchement que le mal de rognons, qui rend impuissant un des organes essentiels de notre chimie humaine. Le rognon qui est un filtre préposé à la vitalité du sang, qui le débarrasse des éléments propres à nuire à son activité et à sa puissance rajeunissante et régénératrice, devient impropre à aucun service lorsqu'il est infirme et malade.

Le résultat, nous le connaissons tous: ralentissement des mouvements, affaiblissement des forces et des facultés qui en dérivent;annihilation plus ou moins marquée du goût, de la vue; chûte et blanchissement des cheveux, fléchissement de la taille, durcissement des articulations, perte de l'appétit, des dents, de la mémoire; incontinence d'urine, désordre des voies respiratoires, du coeur.

Voilà le tableau de ce qui nous attend une fois passé la cinquantaine, lorsque la maladie de rognons est déclarée. Qu'il soit aigu ou chronique, ce mal se caractérise dans ses attaques par la réunion de symptômes généralement accompagnés, surtout aux époques fébriles, d'une sensation subite de froid. Le malade ayant perdu l'appétit et le sommeil, s'étiole et s'émacie: son caractère lui-même s'aigrit; c'est une sorte d'effrondrement physique et moral.

Mais sans qu'on puisse prétendre se soustraire impunément aux lois de la nature, il existe des moyens termes de diminuer ses duretés, de faire reculer la vieillesse dans sa marche envahissante.

A cette fin, il n'est pas de meilleur remède que les Pilules Moro qui provoquent dans l'organisme une réaction éminemment salutaire. Leur influence énergique et tonique donne de la vigueur au sang, vivifie les cellules et particulièrement facilite la tâche si utile du rognon et le remet en état.

En voici un exemple:

Messieurs,

..."**Depuis deux ans, j'ai terriblement souffert de la dyspepsie et d'une maladie** de rognons qui **m'avaient presque complètement** réduit à l'**impuissance. J'endurais de terribles** souffrances **dans le bas du dos et il m'était** presque impossi**ble de me livrer à aucun travail** suivi. **Je ne pouvais faire aucun mouvement** brusque ni au**cun effort sans en ressentir le** contre-coup dans **les reins, ainsi que des vertiges** et des éblouis**sements. Ma digestion était très** mauvaise et me **causait à tout moment des** sensations de vide **et d'étourdissement qui me** mettaient en danger **de défaillir et même de tomber.**

Je m'étais fait soigner plusieurs fois par des **médecins dans lesquels j'avais** la plus grande **confiance, mais je n'en obtenais** aucun soulage**ment. Enfin, je me décidai à** prendre des Pilules **Moro, dans lesquelles je voyais** tout le monde **avoir confiance. Je me mis en** traitement après **avoir consulté les médecins de** la Compagnie Mé**dicale Moro, auxquels je confiai** mon cas en dé**tail et qui me firent prévoir** une guérison certai**ne.**

En effet, dès les premières boîtes j'éprouvai **un soulagement immédiat qui** ne fit que s'ac**centuer jusqu'à mon complet** rétablissement. **Durant deux ans, j'ai continué** à prendre des **pilules par intervalles, lorsque** le travail trop **assidu me causait quelque** fatigue. Elles ont **toujours sur moi l'effet le plus** salutaire et me **remettent en force et en vigueur.** J'ai la plus **grande confiance dans ces** excellentes pilules **pour les hommes et je me fais** un devoir de pro**clamer leurs merveilleux effets."** — **HECTOR CHARTRAND, 1911 rue Saint-Denis, Montréal.**

CONSULTATIONS GRATUITES. — Les Médecins de la Compagnie Médicale Moro ne demandent rien pour leurs consultations et donnent à l'homme malade qui s'adresse à eux une opinion honnête sur son état et lui indiquent le moyen de se guérir. Leurs bureaux, au No 272 rue Saint-Denis, Montréal, sont ouverts, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, les mardi et samedi, et jusqu'à 6 heures les autres jours.

Tous les hommes qui se sentent mal en train, fatigués, qui sont terrassés par différents malaises, devraient consulter nos médecins. Ils apprendraient non seulement comment se traiter et comment se guérir, mais aussi ce qu'il faut pour prévenir l'affaiblissement et toutes les maladies auxquelles ils peuvent être exposés.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boite, $2.50 six boites. Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.

BOUILLOIRES et MOTEURS SPECIAUX
2 Bouilloires Loc. Type de 100 h.p
2 Bouilloires Robb Internal Fired très convenable pour chauffer des édifices (presque neuves).
1 Iron Planer 30x30x8 pides
1 Iron Planer 24x24x10 pieds
1 Iron Planer 24x24x6 pieds
5 Iron Shapers.
Aussi des outils de fer à bon marché.
W. L. MILLER & CO., Reg.
44 RUE ST-GEORGES

Le "PAYS"
parait aujourd'hui à
8 pages.

Otis-Fensom Elevator Co., Limited
Constructeurs des Ascenseurs
"OTIS-STANDARD"
Ascenseurs Hydrauliques
Ascenseurs Electriques
Ascenseurs à Vapeur
Ascenseurs à la Main.
Bureau Principal: Edifice Traders Bank, Toronto, Ont.
568 Rue ST-JACQUES Montréal
Bureau de Montréal:

BOULANGERIE PARISIENNE
Spécialité:
PAIN DE FANTAISIE
Brioches -:- Croissants
1283, BLVD. ST-LAURENT
TEL. ST-LOUIS 5156.

Le Savon "BABY'S OWN"
est sans rival pour la toilette et pour le bain des enfants.
"C'est le meilleur pour bébé et pour vous."
Refusez tout autre produit.
Albert Soaps, Limited Fabricants, Montreal.

DEMANDEZ
la Biere populaire
MOLSON
Embouteillée
dont les ventes excèdent celles de toutes les autres marques ensemble, et brassée à Montréal depuis
127 ANS

Joseph Fortier Limitée
FABRICANT-PAPETIER, NEGOCIANT
ATELIER DE RELIURE, TYPOGRAPHIE, GAUFRAGE ET RELIEF.
Magasin de Papeterie Mercantile, Exportation, Fabrication, Importation.
Système de livres de comptabilité à feuillets mobiles.
Tél. Main 444-445. 210, Notre-Dame O., coin St-Pierre.

Ce SLEIGH rapide
(de six grandeurs) et une centaine d'autres de tous genres et de toutes grandeurs pour toutes sortes d'usage: travail ou plaisir, depuis les plus petits pour poneys jusqu'aux plus gros pour deux chevaux
R. J. LATIMER & CO.
445, RUE ST-JACQUES.

HOTEL RIENDEAU
Le rendez-vous des Canadiens-Français
En face de l'Hôtel-de-Ville et du Palais de Justice. A quelques pas des bateaux et des gares de chemin de fer.
SERVICE DE PREMIERE CLASSE.
58 et 60, PLACE JACQUES-CARTIER, MONTREAL
J. ARTHUR TANGUAY, Propriétaire.

EXAMEN DES YEUX GRATIS Guérison des yeux sans médicaments, opération ni douleur. Nos "Verres Tonic", nouveau style A ORDRE, sont garantis pour bien VOIR de LOIN et de PRES, tracer, coudre, lire et écrire.
Consultez le meilleur de Montréal . . . . LE SPECIALISTE BEAUMIER
A L'INSTITUT D'OPTIQUE 144, rue Ste-Catherine Est Coin Av. Hôtel-de-Ville MONTREAL.
AVIS.—Cette annonce rapportée vaut 15c. par dollar sur tout achat en lunetterie. Spécialité: Yeux artificiels. N'achetez jamais des "peddlers;" ni aux magasins "à tout faire" si vous tenez à vos yeux.

Sur l'aile du rêve

Vers un commun berceau

Un beau discours du President Poincaré

Le président de la République française a assisté, tout dernièrement à Paris, au banquet organisé en son honneur, par la Société Amicale des Lorrains.

A son arrivée M. Raymond Poincaré a été reçu par M. Alfred Lebrun, ministre des Colonies, premier vice-président de la Société Amicale des Lorrains, remplaçant le président de la Société, M. Alfred Mézières, sénateur de Meurthe-et-Moselle, de l'Académie Française, que les soins de sa convalescence retiennent encore chez lui.

Au dessert, M. Lebrun, ministre des Colonies a prononcé un discours longuement applaudi. Il a adressé à M. Mézières ses sentiments affectueux puis, s'adressant au président de la République, il a dit combien il était heureux de sa présence à la fête des Lorrains.

Il exprime la joie que ses compatriotes ont éprouvé lors de l'élévation de M. Poincaré à la présidence de la République. Avec lui, c'est la Lorraine qui marche à l'avant-garde, la Lorraine synthétisée dans ses qualités de volonté réfléchie, de juste mesure, de patriotisme éclairé, de courage inlassable.

M. Lebrun termine ainsi:

"Cette fois, notre fête revêt un caractère particulièrement imposant. C'est par centaines qu'à l'évocation de votre nom nous sommes accourus au rendez-vous, et nombreux, hélas! sont ceux qui n'ont pu y trouver place, c'est la Lorraine qui vient à vous en attendant que vous veuillez bien aller à elle."

DISCOURS DE M. POINCARE

M. Poincaré se lève et les applaudissements crépitent. Le Président constate que tous les Lorrains, en ce jour de fête, ont fait trève momentanément à leurs luttes politiques.

"Messieurs, ajoute M. Poincaré, le réconfortant spectacle que vous m'offrez m'a été donné dans tous les départements que j'ai visités depuis tantôt un an; et partout où j'ai été appelé, il semblait que, pour mieux réaliser l'union nationale, la Lorraine elle-même eût mis le coeur des populations à l'unisson du sien.

"Pour me rendre plus vivant votre souvenir, qui ne pouvait déserter mon esprit, les villes que je traversais avaient rivalisé de bonne grâce et d'ingéniosité. A Aix, de larges banderoles unissaient sous les auspices du roi René, les noms de la Lorraine et de la Provence. A Toulouse comme à Limoges, à Cahors comme à Périgueux, à Marseille comme à Bordeaux, de jolies filles, qui avaient revêtu le charmant costume de nos grands-mères, se mêlaient aux jeunes femmes qui portaient les costumes locaux et proposaient aux générations nouvelles un exemple pittoresque des vieux usages et de la tradition. Dans les arènes d'Arles, envahies par le soleil et par la foule, une ravissante Mireille me parlait avec émotion de Colette Baudoche et me chargeait de transmettre à cette soeur très chère ses compliments et ses voeux.

"C'était comme une brise des Vosges qui avait passé sur les campagnes de France; et dans ces hommages rendus à la Lorraine, il y avait quelque chose de simple et de populaire, qui les faisait encore plus touchants.

"On sentait que tous ces braves gens, reconnaissant dans le caractère de nos compatriotes les traits les plus vigoureux du caractère national, considéraient notre province comme digne de donner, à l'occasion, la note tonique dans le choeur des voix françaises.

"On sentait aussi que, pour montrer à un hôte de passage tant d'images de son pays natal, pour avoir si bien compris le plaisir délicat que lui causeraient ces évocations renouvelées; il fallait qu'ils eussent eux-mêmes très fervents l'amour du foyer domestique et la religion du souvenir.

"Ce sont ces sentiments les plus forts peut-être parmi ceux dont se compose le patriotisme, qui ont inspiré les fondateurs de votre société et qui animent aujourd'hui votre réunion. Si vous m'avez si aimablement accueilli chez vous, si vous m'avez donné droit de cité dans le département de Meurthe-et-Moselle, c'est sans doute que, pour Meusien que je sois, j'ai laissé un peu de moi-même dans toutes les parties de la Lorraine.

"Mes ancêtres paternels dorment, depuis des siècles, dans le cimetière de Neufchateau; mes ancêtres maternels reposent dans la fraîche vallée de l'Aire. Je sais, à Nancy, dans un coin silencieux de la "Ville Vieille," une maison paisible où mon père a passé son enfance laborieuse; je sais à Bar-le-Duc, dans une rue familière, une autre maison où j'ai grandi. Je connais, au pied des coteaux barrisiens, un grand lycée rectangulaire, dont la vue seule me fait battre le coeur; je connais, à Nancy, sur une place majestueuse, des bâtiments sévères où j'ai pris autrefois, en tremblant, plusieurs grades universitaires. Je revois, dans la caserne Sainte-Catherine, la figure d'un jeune caporal qui me ressemble comme un frère et j'aperçois, dans le château de Lunéville, un officier de chasseurs à pied qui, avant de partir pour les bataillons alpins, se plaît à recevoir de notre histoire locale des leçons de vertu militaire.

"Et puis, c'est l'appel impérieux de la politique; c'est l'honneur et l'orgueil de représenter, pendant de longues années au Parlement, ceux qu'on a toujours connus; c'est la confiance persévérante des républicains unis; c'est la joie de revenir chaque été, se délasser au milieu de vieux amis et respirer, sous un ciel léger devant les calmes horizons boisés, l'arôme des temps évanouis.

"Voilà comment, façonnée par la lente action de nos moeurs, de nos monuments, de nos paysages, mon âme est toujours restée si voisine de la vôtre et si pareille; voilà pourquoi elle est heureuse de se laisser emporter ce soir, sur l'aile du rêve, vers notre commun berceau.

"Lorsque nous réservons ainsi à notre province le meilleur de notre pensée, nous ne faisons que lui restituer un peu de ce qu'elle nous a libéralement donné et nous ne dérobons rien à la France. Le plus sûr moyen de bien aimer et de bien servir la France est encore de nous attacher solidement à l'une des régions qui la constituent.

"C'est dans l'harmonieuse vitalité de toutes les parties composantes que l'unité nationale trouve sa force et sa fécondité; c'est à chaque foyer provincial que s'allume le feu sacré de la patrie.

"Je bois, messieurs, à la Société Amicale de Meurthe-et-Moselle; je bois à la Lorraine et à la France.

Le discours si délicat et si beau du président de la République a été interrompu plusieurs fois par les applaudissements et les acclamations des assistants. Ses dernières paroles ont été saluées par une longue ovation; les applaudissements ont éclaté de toutes parts tandis que la musique de la Garde et le Choral de Paris exécutaient la "Marche Lorraine."

—(*)—

GIN CROIX-ROUGE

Explorateurs et Chasseurs

Quand vous partez pour un voyage d'exploration ou une partie de chasse, où vous aurez à subir des changements de température, n'oubliez pas que contre le froid et l'humidité, rien ne vaut un bon verre de

Gin Croix Rouge

Cette bonne eau-de-vie de genièvre tonifie, réchauffe, fortifie l'organisme contre les intempéries.

Chaque flacon de Gin Croix Rouge est revêtu du Timbre de Contrôle Officiel du Gouvernement.

BOIVIN, WILSON & CIE, LIMITÉE
MONTREAL.

AVIS DE FAILLITE

Re—

DAVID KATSNER,
416 St-Laurent, Montréal.

Des soumissions cachetées seront reçues jusqu'à mercredi, le 11 février 1914, à 3 heures p.m., pour l'achat de l'actif en cette affaire, en deux lots séparés, ou en bloc, savoir:

LOT No 1

Marchandises Sèches . . .	$9,422.70
Garnitures du magasin . .	292.10
	$9,714.80

L'acquéreur du lot No 1 aura l'option des droits au bail existant.

LOT No 2

Dettes de livres, d'après liste	$13,789.44
	$23,504.24

Ni la plus haute, ni la plus basse, ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

Un dépôt de 10 p.c. comptant, ou par chèque accepté, devra accompagner chaque soumission.

Le stock pourra être vu le 9 février 1914, entre 9 heures a.m. et 5 heures p.m.

Pour autres informations, s'adresser aux soussignés.

P. J. CHARTRAND,
P. L. TURGEON,
Curateurs Conjoints.
55 rue St-Frs-Xavier, Montréal.
Province de Québec,

District de Montréal.
No 1994.
COUR SUPERIEURE

Hyde & Sons Limited, compagnie dûment incorporée ayant son principal bureau et place d'affaires en la cité et district de Montréal.

Demanderesse.

S. Marotta et Adolphe Casavant, tous deux des cité et district de Montréal.

Défendeurs.

Il est ordonné au défendeur Adolphe Casavant de comparaître dans le mois.

Montréal, 21 janvier 1914.

T. DEPATIE,
Dép. Protonotaire.

5-2

COMPAGNIE DES TRAMWAYS
Horaire Suburbain d'Hiver

20 Janvier 1914

LACHINE: Du Bureau de Poste:
Service de 10 min. de 5.40 a.m à 8.a.m
Service de 20 min. de 8.00 a.m. à 4 p.m.
Service de 10 min. de 4 p.m. à 7.10 p.m.
Servict de 20 min. de 7.10 a.m. à 4 p.m.

DE LACHINE:
Service de 20 m. de 5.30 a.m. à 5.50 a.m.
Ser. de 10 min. de 5.50 a.m., à 9 a.m.
Service de 20 min. de 9.00 a.m. à 4 p.m
Service de 10 min. de 4 p.m. à 8.00 p.m.
Service de 20 min. de 8.00 p.m. à 12.10 a.m.
Dernier tramway spécial à 12.50 a.m.

SAULT AU RECOLLET ET ST-VINCENT DE PAUL.

De St-Denis à St-Vincent:
Service de 20 m. de 5.20 a.m. à 6.00 a.m.
Service de 15 min. de 6 a.m. à 8 a.m.
Service de 20 min. de 8 a.m. à 4 p.m.
Service de 15 min. de 4 p.m. à 7 p.m.
Service de 20 min. de 7 p.m. à 8 p.m.
Service de 30 min. de 8 p.m. à 11 p.m.
Tramway pour St-Vincent, 11.30 p.m
Tram. pour Henderson, à minuit.
Tramway pour St-Vincent, 12.40 a.m.

De St Vincent à St-Denis:
Ser. de 10 min. de 5.50 a.m. à 6.30 a.m.
Ser. de 15 min. de 6.30 a.m. à 8.30 a.m.
Ser. de 20 min. de 8.30 a.m. à 4.30 p.m.
Ser. de 15 min. de 4.30 p.m. à 7.50 p.m.
Ser. de 20 min. de 7.30 p.m. à 8.30 p.m.
Ser. de 30 min. de 8.30 p.m. à 11.30 p.m.
Tramway de St-Vincent à minuit.
Tramway d'Henderson à 12.20 a.m.
Tramway de St-Vincent à 1.10 p.m.

CARTIERVILLE:
De la Jonction Snowdon:—Service de 20 min. de 5.20 a.m. à 8.20 p.m.
Ser. de 40 min. de 3.20 p.m. à minuit.
De Cartierville: Service de 20 min. de 5.40 a.m. à 8.40 p.m.
Service de 40 min. de 8.40 p.m. à minuit et vingt.

MONTAGNE:
De l'ave. du Parc et Mont Royal:—Ser. de 20 min. de 5.40 a.m. à 12.20 a.m.

DE L'AVENUE VICTORIA:
Ser. de 20 min. de 5.50 a.m. à 12.30 a.m.

De l'Avenue Victoria à Snowdon:
Ser. de 10 min. de 5.50 a.m. à 8.50 p.m.

BOUT DE L'ILE:
Service de 30 min. de 5 a.m. à 9 p.m.
Ser. de 60 min. de 9 p.m. à minuit.

TETRAULTVILLE:
Service de 15 min. de 5 a.m. à 6.30 a.m.
Service de 30 min. de 6.30 à 8.30 p.m.

AVIS DE FAILLITE

Re—

MAX. SCHMALBACH,
320 Boulevard St-Laurent.

Sera vendu par encan public, jeudi, le 12 février 1914, à 11 heures a.m., chez Marcotte Frères, encanteurs, 69 rue St-Jacques, Montréal, l'actif suivant:

LOT No 1.

Bonbons, cigares, etc., . . .	574.76
Garnitures du magasin . .	463.75
	$1,038.51

LOT No 2.

Billets recevables . . .	800.00
	$1,838.51

Conditions: COMPTANT.

Le magasin sera ouvert pour inspection de 2 heures p.m. à 5 heures p.m., mercredi, le 11 courant.

Pour autres informations, s'adresser aux soussignés.

P. J. CHARTRAND,
P. L. TURGEON,
Curateurs Conjoints.
55 rue St-Frs-Xavier, Montréal.

Province de Québec,
District de Montréal.
No 129
COUR SUPERIEURE

Hyde & Sons Limited, compagnie dûment incorporée et ayant son principal bureau et place d'affaires en la cité et district de Montréal.

Demandeurs.

Adolphe Casavant, des cité et district de Montréal.

Défendeur.

—&—

Ludovic Langevin, entrepreneur des cité et district de Montréal.

Tiers-Saisi.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

Montréal, 30 janvier 1914.

T. DEPATIE,
Dép. Protonotaire.

5-2

Province de Québec,
District de Montréal.
No 1974
COUR SUPERIEURE

Henri Trépade, des cité et district de Montréal, agent y faisant affaires seul comme tel, sous la raison sociale de "Henri Trépade & Cie."

Demandeur.

—vs—

Brunel Olivier & fils, compagnie en nom collectif, manufacturiers à Elbeuf, France.

Défenderesse.

Il est ordonnée à la défenderesse de comparaître dans le mois.

Montréal, 30 janvier 1914.

T. DEPATIE,
Dép. Protonotaire

DESAULNIERS & VALLEE,
Avocats du demandeur.

5-2

Silver Bros. Company "Furs" Limited

Avis est donné au public qu'en vertu de la première partie du chapitre 79 des Statuts Revisés du Canada, 1906, désigné "Loi des Compagnies," il a été délivré sous le sceau du Secrétaire d'Etat du Canada, des lettres patentes en date du 14 janvier 1914, constituant en corporation Isidore Ballon, avocat, Samuel Silver et Moses Silver, jr., agents à commission, Solomon Vineberg et Alter Budyk, étudiants en droit, tous de la cité de Montréal, dans la province de Québec, pour les fins suivantes: — (a) Faire l'importation, l'exportation, la fabrication et le commerce de fourrures, chapeaux, casques, vêtements et appareils, faire en général les affaires de fourreurs, de marchands de vêtements et de confectionneurs, de repasseurs et teinturiers de fourrures; (b) Faire toutes autres affaires se rattachant à son commerce que la compagnie jugera bon de faire, ou devant directement ou indirectement augmenter la valeur ou rendre profitables quelques biens ou droits de la compagnie; (c) en général, acheter, prendre à bail ou échanger, louer ou autrement acquérir tous les biens réels ou personnels et tous droits et privilèges que la compagnie jugera nécessaires ou à propos pour les fins de son commerce et en particulier tous les terrains, édifices, privilèges, machineries, matériels et marchandises courantes; (d) En général, exercer en tout ou en partie les affaires et acquérir les propriétés, clientèle et entreprises, droits et actifs et répondre en tout ou en partie pour le passif de toutes personnes, maisons de commerce ou compagnies faisant tout commerce ayant des fins identiques en tout ou en partie aux affaires que la compagnie est autorisée de faire ou possédant des propriétés convenables à la compagnie pour obtenir ses fins; (e) Demander, acheter ou autrement acquérir toutes patentes, brevets d'invention, dons, licences, baux, concessions ou autres choses transmettant tout droit exclusif, non-exclusif ou limité, ou tous secrets ou autres informations concernant toutes inventions qui peuvent être susceptibles d'aider à l'une des affaires quelconques de la compagnie ou dont l'acquisition pourrait directement ou indirectement bénéficier à la compagnie, opérer, exercer, développer, accorder des licences ou autrement convertir les biens, droits, intérêts ou informations ainsi acquis; (f) Adopter les moyens que la compagnie jugera convenables pour faire connaître les marchandises et opérations de la compagnie et plus particulièrement en annonçant dans la presse, au moyen de circulaires, en achetant et exhibant des travaux artistiques ou intéressants ou, par la publication de livres et périodiques; (g) Prendre ou autrement acquérir et détenir des actions dans toute autre compagnie ayant des fins identiques en tout ou en partie à celles de la compagnie ou faisant un commerce susceptible d'être conduit de manière à donner des bénéfices directement ou indirectement à la compagnie; (h) Prendre tout arrangement quelconque pour la division des profits, l'union des intérêts, la coopération, risques communs, concession réciproque ou autrement avec toute personne ou compagnie, faisant ou étant sur le point de faire, engagée ou étant sur le point de s'engager dans toute affaire ou transaction que cette compagnie est autorisée de faire ou dans laquelle elle est engagée, ou toute affaire ou transaction capable d'être conduite de manière à rapporter directement ou indirectement des bénéfices à la compagnie; prêter de l'argent à toute personne ou compagnie, garantir ses contrats ou autrement acquérir des parts et nantissements de telles compagnies, et les vendre, les détenir, les émettre de nouveau avec ou sans garantie, ou autrement les convertir; (i) Rémunérer toute compagnie ou personne pour services rendus ou à rendre à la compagnie en plaçant ou en aidant à placer ou en garantissant le placement d'une partie quelconque des actions du capital de la compagnie, ou toutes obligations, débentures ou autres valeurs de la compagnie ou au sujet de la formation ou promotion de la compagnie ou la conduite de ses affaires; (j) Tirer, faire, accepter, endosser, valider et émettre des billets promissoires, lettres de change, connaissements, mandats, débentures et autres instruments négociables ou pouvant être transportés; (k) Vendre, améliorer, gérer, développer, échanger, louer, affranchir en tout ou en partie les biens et droits de cette compagnie, disposer d'iceux, les convertir ou autrement en commercer (l) Faire toutes ou chacune des affaires susdites en qualité de principaux, agents, entrepreneurs, fidéi-commis ou autrement ou par l'entremise de fidéi-commis, agents ou autrement et ou seule ou en société avec d'autres; (m) Faire toutes autres choses incidentes ou susceptibles d'aider à l'obtention des fins susdites; (n) Se fusionner avec toute autre autre compagnie ayant en tout ou en partie des fins identiques à celles de cette compagnie. Les affaires de la compagnie devant se faire par tout le Dominion du Canada et ailleurs sous le nom de "Silver Bros. Company "Furs," Limited," avec un capital de cinquante mille piastres ($50,000.) divisé en 500 parts de cent piastres chacune, la principale place d'affaires de la dite compagnie sera dans la cité de Montréal, dans la province de Québec.

Daté du bureau du Secrétaire d'Etat du Canada, ce seizième jour de janvier 1914.

THOMAS MULVEY,
Sous-Secrétaire d'Etat.

ISIDORE BALLON, procureur des requérants. 3-4ins.

Province de Québec.
District de Montréal.
No 1044.
COUR SUPERIEURE

Dame Catherine Banks, de la Cité et District de Montréal, épouse commune en biens de Ernest Hardy et dûment autorisée à ester en Justice.

Demanderesse.

—vs—

Ernest Hardy, de la Cité et District de Montréal, maître charretier.

Défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée par la demanderesse contre le défendeur le 23 ième jour de janvier 1914.

Montréal, 27 janvier 1914.

WEINFIELD & LEDIEU.
Procureurs de la demanderesse.

5-1

AVIS

L'avis de "La Compagnie Mutuelle Universelle Limitée," publié dans la "Gazette Officielle" du 6 décembre 1913, aux pages 2616-2617, au numéros 4955-56, ainsi que dans celle du 13 décembre 1913, aux pages 2626-2627, aux numéros 4955-56, sont nuls.

Avis est donné au public que, en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes, en date du douze janvier 1914, constituant en corporation MM. Félix Vanasse, courtier, Isidore Trudeau, commerçant, Arthur Hoolahan, commerçant de la cité de Montréal, Job Stanislas Trempe, bourgeois, et Wilfrid Bessette, avocat, de la ville d'Outremont, dans les buts suivants:

Acquérir par achat, échange, bail ou tout autre titre légal, et posséder, détenir, démolir, exploiter, engager, vendre, échanger ou autrement céder des biens meubles et immeubles de toutes sortes et droits sur ces choses;

Construire sur des terrains possédés par la compagnie, où dans lesquelles elle peut être intéressée ou sur des propriétés de ses clients, des bâtisses pouvant servir à quelqu'usage que ce soit, et entretenir, surveiller, exploiter, vendre ou autrement disposer de toutes bâtisses possédées par la compagnie;

Payer pour toute propriété, immunité, privilège, baux ou droits quelconques acquis par ou pour la compagnie et pour services rendus ou travaux faits pour elle y compris la construction de la totalité ou partie de bâtisses érigées par ou pour la compagnie en obligations de la compagnie ou partie en obligations et partie en actions;

Acquérir des droits de propriété et des propriétés de toutes sortes et acquérir et prendre la totalité ou partie des biens de toute personne, association ou corporation ayant des pouvoirs analogues à ceux de la présente compagnie, et, les payer soit en deniers comptants ou en obligations de la présente compagnie ou de toute autre manière jugée convenable par la compagnie;

Se fusionner avec toute compagnie ayant des pouvoirs et des privilèges semblables à ceux de la présente compagnie par des engagements et des conditions pouvant être convenues;

Placer les fonds de la compagnie en valeurs et de la manière que la compagnie le déterminera;

Distribuer en espèce ou autrement tous biens de la compagnie entre ses membres et en particulier les actions et obligations, débentures ou autres valeurs de toute autre compagnie formée dans le but de se charger des biens ou engagements de la présente compagnie;

Agir comme agent pour vendre, louer ou gérer ou administrer des immeubles et des biens meubles et de se payer des commissions pour de tels services;

Faire en son nom corporatif des opérations de prêt et placement de toute espèce, excepté le commerce de banque;

Faire des avances de deniers, donner des garanties pour les entreprises ou aider, de quelque manière que ce soit, les clients ou autrement ayant des relations d'affaires avec la compagnie, acquérir et détenir des valeurs mobilières et immobilières pour dettes dues à la compagnie;

Pouvoir recevoir des argents ou toutes sommes de deniers, de toute personne ou corporation qui désire les prêter sur hypothèques et efectuer de tels prêts et placements;

Exercer l'industrie de constructeur et d'entrepreneur ainsi que de fournisseur de matériaux;

Emettre des actions acquittées de la compagnie en paiement de tous biens meubles que la compagnie peut ou pourra acquérir;

Rémunérer en argent comptant ou payer en actions acquittées de la compagnie, tous les services qui pourront lui être rendus en plaçant ou aidant à placer ou même en garantissant le placement de telles parts du capital-actions de la compagnie;

Posséder, sous tous rapports, en ce qui regarde le prêt et placement de ses capitaux et ses affaires, les mêmes pouvoirs et privilèges qu'un particulier peut avoir;

Contracter des emprunts sur son crédit ou en rapport avec ses placements ou au moyen d'émission de bons, obligations ou autrement;

Faire toutes choses convenables à l'accomplissement des fins et pour atteindre les buts ci-haut énumérés qui pourraient profiter à la compagnie, en aucun temps, et, généralement exercer toute industrie que la compagnie croira pouvoir exercer en rapport avec les objets ci-haut mentionnés ou qui pourraient augmenter la valeur ou rendre profitables les biens et les droits de la compagnie; les objets et les pouvoirs spécifiés et contenus dans les divers paragraphes et clauses des présentes ne seront limités ni restreints, d'aucune manière, par induction ou déduction des termes de tout autre paragraphe ou clause que ce soit, sous le nom de "La Compagnie Mutuelle Universelle Limitée," avec un fonds social de cent mille piastres ($100,000.00), divisé en mille actions (1000) de cent piastres ($100.00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation, sera dans la cité de Montréal.

Daté du bureau du secrétaire de la province, ce douzième jour de janvier 1914.

C. J. SIMARD,
Sous-secrétaire de la province.

BESSETTE & DUTAUD, avocats, procureurs des requérants. 3-4

AVIS

Avis est donné au public que, en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes, en date du treize janvier 1914, constituant en corporation MM. Joseph Emile Désy, agent, Joseph Alphonse Gagnon, courtier, Wilfrid Pepin, agent, Henri Salomon Melasippe Caron, avocat, de la cité de Montréal, dans les buts suivants:

Acquérir par achat, échange, bail, ou tout autre titre légal, posséder, détenir, démolir, exploiter, engager, vendre, échanger ou autrement céder des biens meubles et immeubles de toutes sortes et droits sur ces choses;

Construire sur des terrains possédés par la compagnie, où dans lesquelles elles peut être intéressée ou sur des propriétés de ses clients, des bâtisses pouvant servir à quelqu'usage que ce soit, et entretenir, surveiller, exploiter, vendre ou autrement disposer de toutes bâtisses possédées par la compagnie;

Payer pour toute propriété, immunité, privilège, baux ou droits quelconques acquis par ou pour la compagnie et pour services rendus ou travaux faits pour elle y compris la construction de la totalité ou partie des bâtisses érigées par ou pour la compagnie, en obligation de la compagnie ou partie en obligations et partie en actions;

Acquérir des droits de propriété et des propriété de toutes sortes et acquérir et prendre la totalité ou partie des biens de toute personne, association ou corporation ayant des pouvoirs analogues à ceux de la présente compagnie, et les payer soit en deniers comptant ou en obligations de la présente compagnie ou de toute autre manière jugée convenable par la dite compagnie;

Agir comme agent pour vendre, louer ou gérer ou administrer des immeubles et des biens meubles et de se payer des commissions pour de tels services;

Exercer l'industrie de constructeur et d'entrepreneur ainsi que de fournisseur de matériaux, sous le nom de "Sedgewick Land & Investment Company, Limited," avec un fonds social de quatre-vingt dix-neuf mille piastres ($99,000.00), divisé en neuf cent quatre-vingt-dix (990) actions, de cent piastres ($100.00) chacune.

La principale place d'affaire de la corporation, sera dans la cité de Montréal.

Daté du bureau du secrétaire de la province, ce treizième jour de janvier 1914.

C. J. SIMARD,
Sous-secrétaire de la province.

BESSETTE & DUTAUD, avocats, procureurs des requérants 3-4

"Dans le centre des affaires"

Les Canadiens, en visite à New-York, trouveront que cet hôtel non seulement procure aux voyageurs des accommodations plus qu'ordinaires, mais qu'ils ont aussi pratiquement à leur portée tout ce qui vaut la peine d'être vu—théâtres, magasins à rayons, lse magasins les plus exclusifs dans tous les genres, et les différents moyens de transport.

L'HOTEL MARTINIQUE

"The House of Taylor"

Sur le Broadway à la 32ième jusqu'à la 33ième rue.

Charles Leigh Taylor, Président Walter S. Gilson, Vice-Prés.
Walter Chandler, jr. Gérant.

met à la disposition de ses clients trois restaurants somptueux —Le salon Louis XV, la chambre Cameo et la chambre Hollandaise. Au cours des diners et soupers, les hotes sont tenus en appétit par une délicieuse musique, vocale et instrumentale et du vaudeville recherché. **Diner table d'hôte, -1.50. Déjeuner de Club, 60c. chambre plaisante et bain, -2.50 par jour. Pour informations et réserve de chambres, adressez-vous à nos agents de publicité canadiens.**

SELLS LIMITED, Edifice Shaughnessy, Montréal.

LE PACIFIQUE CANADIEN

TORONTO
Départ *9.05 a.m., *10 p.m., *11 p.m.
HALIFAX
Départ *7.25 p.m.
SHERBROOKE & LENNOXVILLE
Départ *8.25 a.m., x5.30 p.m., *725 p.m.
OTTAWA
Départ x8.05 a.m., a8.40 a.m., x9.15 a.m., x4.00 p.m., a7.45 p.m., x9.45 a.m., *11.30 p.m.
QUEBEC
Départ x9.00 a.m., *1.30 p.m., *5.00 p.m., *11.30 p.m.
*Tous les jours. xTous les jours excepté le dimanche. aLe dimanche seulement.

BUREAUX DES BILLETS:
141-143 rue Saint-Jacques. Tél. Main 8125, Hôtel Windsor, ou gare Place Viger et Windsor.

CANADIAN NORTHERN

La Route Pittoresque

CHANGEMENT D'HORAIRE

Changements dans le service du Canadien Nord, à partir du 5 octobre 1913.

DE MONTREAL

9.00 A.M.—Tous les jours, excepté le dimanche l'Epiphanie, Joliette, Rawdon, Grand'Mère, Shawinigan Falls, Québec et gares intermédiaires. Char restaurant.

4.45 P.M.—Tous les jours, excepté le dimanche, l'Epiphanie, Joliette, Shawinigan Falls, Grand'Mère, Rivière à Pierre Jonct. (Communication les jeudi et samedi pour Québec et Lac St-Jean.)

5.30 P.M.—Tous les jours excepté le dimanche l'Epiphanie Rawdon, Joliette, St-Jérome et stations intermédiaires.

ARRIVANT A MONTREAL

8.45 A.M.—Tous les jours, excepté le dimanche, de St-Jérome, l'Epiphanie, Rawdon et stations intermédiaires.

10.40 A.M.—Tous les jours excepté le dimanche, de Rivière à Pierre, Grand'Mère, Shawinigan Falls, Falls, Joliette, l'Epiphanie et stations intermédiaires. (Communication les samedis et lundis avec Québec et Lac St-Jean).

4.00 P.M.—Tous les jours, excepté le dimanche, de Québec, Grand'Mère, Shawinigan Falls, Joliette, l'Epiphanie, Rawdon et stations intermédiaires. Char restaurant.

CHEMIN DE MONTFORT

On pourra communiquer à la Jonction Montfort avec le Pacifique Canadien aux heures suivantes:

4.00 PM.—De Place Viger, communiquant avec Can. Nord partant de Montfort à 5.20 p.m., et arrivant à Huberdeau à 8.30 p.m.

11.00 A.M.—Arrivant à Place Viger, comunication à Jonction Montfort à 9.30 a.m., avec Can. Nord laissant Huberdeau à 6.30 a.m. Tous les jours, excepté le dimanche et le lundi.

10.40 P.M.—Arrivant à Place Viger, communication à Jonction Montfort, à 9.00 p.m., avec Can. Nord partant d'Huberdeau à 6.00 p.m. le dimanche seulement.

Bureau des billets en ville, 226-230 rue St-Jacques. Téléphone Main 6570; Hôtel Windsor, téléphone, Uptown 1187, ou station rue Ste-Catherine Est, Lasalle 141.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Montréal et Toronto

9 a.m., 9.40 a.m., 7.30 p.m., 10.30 p.m.

Wagons-salon, restaurant et bibliothèque sur les trains de jour; wagons-lits Pullman, éclairés à l'électricité, sur les trains de nuit.

La Seule Route à Double Voie.

"L'International Limité"

Le Train par Excellence du Canada

Quitte Montréal pour Toronto et Chicago à 9.00 a.m., tous les jours.

MONTREAL ET OTTAWA

8.00 a.m., 9.10 a.m., 4.00 p.m., 8.05p.m 9.10 a.m., et 4.00 p.m., tous les jours, excepté le dimanche. 8.00 a.m. et 8.05 p.m. tous les jours.

Wagons-salon-buffet et bibliothèque sur tous les trains. Wagon-salon-buffet-observatoire Pullman sur les trains de 9.10 a.m. et 8.05 p.m.

BUREAUX EN VILLE

132 rue St-Jacques. Tél. Main 6905, Hotel Windsor ou gare Bonaventure.

RICHELIEU

TABAC A FUMER

Manufacturé par La Cie B. HOUDE, Limitée, Québec.

Pavilon en Satin dans les Paquets

Les écorchés vifs

Les prix des loyers augmentera-t-il encore cette année ?

Le pauvre peuple qu'on pressure commence à se lasser

On devrait endiguer, si possible, la furia des journalistes en mal de sensation et fixer une limite à leur fantaisie malsaine afin de les empêcher de pervertir le sens moral des masses. Ainsi, la semaine dernière un quotidien lançait une nouvelle qu'on aurait cru anodine, mais dont les conséquences ont été néfastes pour la population. Sous prétexte de mettre les gens en garde contre un danger imaginaire, on avertissait le public de ne pas laisser leur logement, avant d'être certain d'en avoir un sous la main, que la contruction avait baissé l'an dernier et qu'on allait se trouver en disette de maisons, on s'exerçait à ''faire des peurs'', quoi! A les entendre, les loyers avaient monté de vingt à trente pour cent. On réussit ainsi à créer ce qu'on semblait redouter. Deux jours après cet entrefilet, les loyers avaient en effet subi une hausse insensée. Des propriétaires qui, l'an dernier, élevaient les termes de cinq dollars, n'avaient pas honte d'y aller cinq de mieux. S'imaginait-on que la terre s'était soudain entre'ouverte pour engloutir toutes les maisons et qu'à l'époque des déménagements le miracle de la multiplication allait s'accomplir pour les individus comme pour les pains. Puisque tout le monde a gite actuellement il n'y a pas de raison pour qu'au premier mai, on loge à l'hôtel de la Belle Etoile.

Mais comme c'est vilain tout de même de réveiller le chat qui ne dort que d'un oeil, le propriétaire toujours au guet afin de prélever quelques piastres de plus sur ses vassaux. On n'agite pas impunément un lambeau de pourpre sous le nez du taureau, ni un gigot palpitant sous le muffle d'un lion et quand on vient dire au bourgeois qu'il peut saigner à blanc le poulet qu'il tient par le cou, il n'hésite pas à enfoncer le couteau dans la carotide. Donnez-lui une raison de commettre une mesquinerie, il l'ose sans scrupule. Sous prétexte que la vie est chère, il accable son locataire.

Le prolétaire ne peut travailler assez pour payer la nourriture et l'abri. Ce qu'il gagne d'un côté il le donne de l'autre, et ce tondu, il faut l'écorcher en plus! Si la vie est chère, cela importe peu au riche qui peut sans faire faire un large trou à son budget payer le beurre quarante centins, le biftek vingt-cinq centins, les oeufs un écu la douzaine. Le seul qui en souffre réellement c'est le peuple, et c'est lui qu'on pressure, qu'on pleume tout vif, en ayant l'air de lui faire des générosités: Je paie l'eau moins cher si l'on veut, mais c'est également un article de première nécessité que le logement et celui-là on ne lui donne pas pour des prières. S'il se plaint, le proprio devient agressif, les dents sorties: ''Il faut bien que je paie l'impot!''

L'impôt! c'est son droit d'asile, c'est là qu'il se réfugie pour échapper à l'ire de ses victimes, c'est sur ces redoutes en pierre que s'aplatissent les projectiles de leur haine légitime. ''Tout est si cher'' on croirait à l'entendre que les maisons se nourrissent comme des hommes, car à part les denrées, rien n'est d'un prix excessif et si le bourgeois ne pesait de tout son poids sur le coût de l'existence, on s'en tirerait sans y laisser sa peau.

Encore si le propriétaire savait choisir son moment et s'il n'augmentait le prix du terme que lorsque les années sont bonnes, que les affaires sont prospères,... mais, non comme le malheur, il écrase le vaincu, il surcharge l'âne chargé de sel et de reliques tout à la fois, il profite du temps où l'argent est rare et que les gens cotoient la ruine et la banqueroute pour exiger un rendement excessif! Jamais il n'a été si outrecuidant, si indépendant qu'aujourd'hui. A l'entendre les gens l'assiègent de toutes parts, on brigue ses faveurs. Quand il consent à nous louer soixante dollars un appartement qui n'en vaut pas trente, c'est une grâce qu'il veut bien nous faire! Vous allez exciter des jalousies!

La presse n'est pas si grande qu'il le dit et cet achalandage supposé me fait penser à cette servante à qui l'on demandait: ''Marie, il me semble que tu n'as pas beaucoup de cavaliers?'' —''J'en ai des masses!'' — ''Mais, qui est-ce?'' —''Oh, je ne peux pas les compter!'' —'Encore, nomme-les, voir' Elle hésita longuement et dit enfin: —''J'ai... j'ai... Michel et ''pis tout ça''!

Ces gens qui font la queue à la porte des propriétaires n'ont jamais existé que dans l'imagination des intéressés. Et cette panique, si elle éclate sera le résultat d'une d'une campagne de presse, dont on n'aura pas prévu les suites, car elle n'a pas sa raison d'être. Pourquoi les logements seraient-ils plus chers ici qu'à Paris et à New-York? Notre ville est-elle assez belle, assez hygiénique pour commander une pareille hausse dans les logements. Nous marchons encore sur l'''air d'aller'' de ce ''boum'' qui a passé sur le Canada en cyclone, portant à des valeurs fictives les terrains et la propriété. Il semble qu'on vit le comte de Monte-Christo, avec la hantise continuelle de voir le rêve s'achever et de se trouver gros Jean comme devant, le chateau envolé et les poches vides. Mais on le voit, cette prospérité n'est qu'illusoire, puisque nous sommes plus pauvres encore qu'autrefois... Sans doute, il tombe une pluie d'or, mais dans le champ du voisin!... Mais le ''Boum'', ce dieu moderne, sorte de capitaine Fracasse s'amuse à souffler dans des ballons en caoutchouc jusqu'à ce qu'ils éclatent. Il jongle avec des vessies gonflées, avec des panses arrondies en demi-sphères, comme avec un ''punching-bag''; ceux qui firent une divinité du simoun ou de la trombe, pourraient tomber à quatre pattes devant cette force qui remplit le ciel et la terre, courbe les puissants, fait voler les faibles comme des balles en caoutchoue, pulvérise, aveugle et tue. Il y en a qui croit qu'un monde peut exister dans un tel état de crise que nous sommes bien dans la normale avec un poulx qui bat la charge, des artères gonflés à crever et une fièvre de cheval à faire perdre la tramontaine aux cerveaux les mieux équilibrés. Cette trépidation des événements ne saurait durer, pas plus que les poudreries de février, les giboulées de mars. Pour peu que cela se prolongeat, nous verrions peut-être la grève des locataires, nous avons déjà abaissé des tyrannies moins déguisées. Les Juifs, les Syriens, les Polonais ont déjà été assez avisés pour neutraliser la rapacité des propriétaires, en se logeant deux ou trois familles dans des taudis. Je sais bien qu'on ne peut retourner à la vie de camp pour faire rager le loueur de pigeonnières, mais on pourrait, il me semble, ne pas se laisser ainsi égorger sans pousser un cri. Nous sommes peut-être dans le rôle passif qu'on nous impose, quand on se fait chair à canon, et à exploitation, on ne saurait s'étonner qu'on nous foule du pied, qu'on nous jette de côté comme des oranges dont on a sucé la pulpe. Mais les oppresseurs ont du voir que ''tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se brise'' et qu'à forcer le pneu, à le promener sur les cailloux il éclate. Et on ne peut indéfiniment abuser des gens, ni hausser les loyers tous les ans de cinq dollars par mois, sans lasser la plus légendaire des patiences et sans provoquer une réaction que tous appellent à grands cris, car on n'y peut plus tenir. Et comme dit la sagesse populaire: ''Il y a un bout pour être fou'' il devrait y en avoir un également pour être cupide.

Paul S. BEDARD

—(*)—

"LES TABLETTES NA-DRU-CO CONTRE LA DYSPEPSIE

me sont démontrées d'une grande valeur"

La seule explication des nombreuses lettres enthousiastes que nous recevons louant les Tablettes Na-Dru-Co contre la Dyspepsie consiste dans ce que ces tablettes guérissent positivement toute sorte de dérangements de l'estomac.

Voici une lettre typique de Mlle. Armsworthy, de Canso, N.S. :

"C'est avec plaisir que je vous écris pour vous informer que vos Tablettes Na-Dru-Co contre la Dyspepsie m'ont prouvé qu'elles étaient d'une grande valeur. J'essayai remède sur remède mais aucun ne me donnait un bien durable. Ayant entendu parler de vos tablettes guérissant des cas comme le mien je décidai d'en faire un essai volontaire. Elles me prouvèrent qu'elles étaient satisfaisantes pour mon cas."

Le succès remarquable des Tablettes Na-Dru-Co contre la Dyspepsie est un succès tel que seul peut obtenir un remède honnête, composé suivant une formule exceptionnellement bonne, avec des purs ingrédients, par des chimistes experts. Si votre estomac vous tourmente demandez alors à votre Pharmacien des Tablettes Na-Dru-Co contre la Dyspepsie, composées par la National Drug and Chemical Co. of Canada, et prenez partout à 50c. la boîte. 1457

COURRIER PARISIEN

(Correspondance particulière)

Paris, 20 janvier 1914.

La lutte continue, vive, acharnée, entre les amis de M. Briand et ceux de M. Caillaux. Du côté du premier se sont rangés tous les modérés, sans distinction d'opinions ou, plutôt, d'étiquettes: il y a ceux qui officiellement, appartiennent à des groupes de gauche, et ceux, plus nombreux, qui se réclament des groupes de droite. Du côté du second, on ne compte guère que des radicaux et des socialistes indépendants. Quant aux socialistes unifiés, ils soutiennent le cabinet actuel, sans pourtant lier partie avec lui: c'est entre leurs mains que se trouve le sort du ministère Doumergue, qui a déclaré ne pouvoir vivre qu'appuyé exclusivement sur une majorité de gauche. Telle est la situation parlementaire, à la veille des élections législatives.

Ce qui rend cette situation délicate, c'est que le président de la République ne cache pas ses sympathies pour le nouveau parti fondé par M. Briand; on dit même qu'il n'est pas étranger à cette création que certaines feuilles radicales, comme celle de M. Clémenceau qualifient de ''nouvea uboulangisme.''

Un journal conservateur ayant de puissantes attaches avec le bonapartisme, le ''Figaro,'' a lancé contre M. Caillaux, ministre des finances, de très graves accusations, mais sans apporter jusqu'ici la moindre preuve. Et voilà que ce même quotidien annonce de nouvelles attaques contre l'adversaire de M. Briand, au sujet de sa conduite au moment des affaires d'Agadir. Il faut remonter à la crise de nationalisme qui sévit en France il y a une quinzaine d'années, pour avoir un point de comparaison avec les polémiques dont nous n'avons aujourd'hui qu'un avant-goût prometteur.

Le congrès radical unifié s'est prononcé à Pau pour le retour à la loi militaire de deux ans. Le congrès socialiste unifié, qui va se tenir sous peu, prendra, sans aucun doute, une résolution dans le même sens. Les socialistes indépendants ont déjà exprimé un avis identique. C'est donc cette question qui servira de plate-forme aux élections de mai 1914; c'est elle qui dictera aux candidats les conditions dans les quelles ils devront se désister en cas de ballottage. Il ne s'agit point, en l'occurence, d'une simple réforme, mais de toute une politique: on sera pour l'impérialisme, avec toutes ses conséquences, ou pour la pacifisme. Le pays devra choisir entre ces deux conceptions diamétralement opposées. Son verdict ne fait aucun doute; l'immense majorité des Français veut la paix. Mais il se peut que ,grâce à des équivoques habilement suscitées, les électeurs votent pour des candidats qui ne tiendront pas leurs engagements, dans les campagnes surtout, et grâce au régime électoral d'arrondissement.

Voici une évènement propre à embrouiller le jugement des naïfs: M. Poincaré a accepté officiellement de dîner le 20 janvier à l'ambassade d'Allemagne à Paris. Depuis la guerre de 1870-1871, jamais le premier magistrat de la République n'avait été le convive du représentant de l'empereur allemand. C'est donc une innovation dont les pacifistes pourront tirer argument, puisque le fait se produit sous le ministère Doumergue-Caillaux, mais dont se serviront également les militaristes pour montrer la pureté de leurs intentions, quisqu'ils reconnaissent en M. Poincaré le véritable chef de leur parti. Quoi qu'on déduise de cette invitation, on ne peut que s'en réjouir au point de vue international, car il marque une détente dans les rapports franco-allemands et même entre la Triplice et la Triple Entente.

* * *

Les affaires d'Orient sont enfin, paraît-il, en voie d'arrangement. Il ne faudrait néanmoins pas croire qu'elles sont liquidées. L'Albanie est toujours un sujet d'inquiétude pour les puissances: on s'y bat continuellement. Les prétendants au trône ne se hâtent pas assez ou trop—d'en prendre possession L'Autriche et l'Italie se tiennent prêtes à intervenir. La Grèce ne retire ses troupes qu'à contre-coeur. La Turquie ne renonce pas à l'espoir de voir un prince mulsuman sur cette province que la guerre lui a fait perdre.

Il est heureux que les marchés financiers européens ne s'ouvrent pas trop vite aux emprunts des pays balkaniques, car il est malheureusement probable que ceux-ci, s'ils avaient suffisamment d'argent, se lanceraient dans de nouvelles aventures. Personne, en effet, n'est satisfait des solutions qui ont fait l'objet de traités entre les belligérants.

En Bulgarie, le roi a été obligé de dissoudre la Chambre. Les députés socialistes ne se gênent point pour réclamer l'abdication de Ferdinand de Cobourg et la proclamation de la République: c'est ce qui leur servira de tremplin aux élections qui vont avoir lieu incessamment.

En Turquie, le gouvernement a l'air d'être affolé. On prétend qu'il n'est pas étranger à la tentative de meurtre dont Cherifpacha a failli être la victime à Paris. En outre, il vient d'acquérir deux nouveaux cuirassés, en vue d'un conflit possible avec la Grèce.

Dans ce dernier pays l'impérialisme né de la guerre sévit plus que jamais. La Grèce, ayant plus que doublé son territoire, veut maintenant jouer un rôle prépondérant dans la Méditerranée orientale, où elle se trouve en compétition avec l'Italie et la Turquie.

Si l'on ajoute à ce tableau incomplet la discussion en cours entre les grandes puissances au sujet des sphères d'influence en Asie-Mineure, on sera d'avis que la question d'Orient fera couler encore beaucoup d'enere.

* * *

Le froid sévit en France comme il y a une vingtaine d'années, mais plus encore dans le Midi que dans le Nord ou dans l'Est. Certaines régions sont bloquées par la neige. La navigation intérieure est suspendue en maints endroits. Les lignes de chemins de fer sont considérablement gênées dans leur trafic.

Les privilégiés de la fortune qui se sont enfuis vers la côte d'Azur ou vers le Béarn trouvent la température plus inclémente dans les stations hivernales où ils villégiaturent que dans notre capitale.

Ici, pourtant, on patine sur les lacs et étangs de la banlieue. La Seine et ses affluents charrient des glaçons. Des braseros sont installés ça et là dans quelques voies de Paris. L'hiver traîne à sa remorque les maladies et la misère. L'argent se fait de nouveau rare sur le marché.

Tout cela n'empêche pas nos mondains de s'adonner à leur nouveau sport favori. Je veux parler du ''tango,'' qui a suscité de nombreux mandements d'évêques l'interdissant et une pièce de M. Jean Richepin le défendant contre les foudres épiscopales. N'attendez pas que je m'intéresse à un aussi passionnant débat: c'est affaire entre l'Eglise et l'Académie française. Seuls les maitres de danse pourraient être lésés par l'interdiction de nos prélats; mais il faut reconnaître que, jusqu'ici, leurs recettes ne baissent point: au contraire. Si personne ne s'était occupé de ce fameux tango, il est plus que probable que, faute de réclame, il eût été vite oublié, la mode exigeant le changement perpétuel. Mais nous pouvons nous consoler en songeant qu'il n'y a pas qu'en France où cette danse fait naître des polémiques, voire des interdictions. Que demain un voyageur cu, simplement, un pince-sans-rire fasse adopter par ses concitoyens un genre de chorégraphie hottentote ou lapone, et ce pauvre tango aura vécu.

* * *

Le général Picquart, qui joua un rôle si important au moment de l'affaire Dreyfus, vient de mourir à Amiens, où il était commandant de corps d'armée, après avoir durant trois ans été ministre de la guerre, dans le cabinet présidé par M. Clémenceau. C'est une grande figure qui disparaît et que même ses arversaires sont obligés de respecter, car il incarnait le devoir et l'amour de la vérité.

Sarah Bernhardt, la grande tragédienne, vient d'être décorée par le gouvernement. La presse a été unanime à trouver que cette faveur avait été trop tardivement accordée. Mais puisque l'artiste est satisfaite il ne faut pas se montrer plus difficile qu'elle-même. Bientôt ce sera le tour de Réjane. Quant aux comédiens dont la boutonnières a rougi, ils sont légion.... (d'honneur).

P.-A. H.

—(*)—

LE GRAND TRONC PACIFIQUE

On vient de mettre en opération des trains de voyageurs sur le Grand Tronc Pacifique entre McBride 1135 milles à l'ouest de Winnipeg et Prince George à 1279 milles à l'ouest de Winnipeg. Les trains partent de McBride à 8.00 a.m. les lundis, mercredis et vendredis et reviennent de Prince George à 8.00 a.m. les mardis, jeudis et samedis.

Il n'y a plus que 116 milles à faire à l'ouest de Prince George pour terminer ce grand transcontinental et pour relier tout le réseau d'un océan à l'autre.

—(*)—

LE ''PRINCESS MARY''

Une opération curieuse a lieu actuellement sur les chantiers maritimes de Yarrows Limited, à Esquimalt, Colombie Anglaise; le navire cabotier ''Princes Mary'' du C. P. R., étant devenu trop petit pour le service auquel il était destiné, les autorités de la compagnie résolurent de satisfaire aux exigences du trafic sans construire un nouveau bateau; on décida donc de couper le ''Princess Mary,, par la moitié et d'ajouter au milieu une allonge de quarante pieds.

Le contrat pour ce travail délicat, presque unique en son genre, a été confié à la compagnie Yarrow & Sons. Le ''Princess Mary'' à été mis en cale sèche il y a une dizaine de jours et au cours de la semaine dernière, les ouvriers ont effectué la coupure; ils sont actuellement à poser le prolongement de quarante pieds. Cette dernière partie du travail prendra cinq semaines environ; après ce laps de temps, le petit cabotier, rajeuni et grandi, sera de nouveau lancé à la mer, prêt à prendre son service interrompu.

—(*)—

—Je remarque une chose, c'est que votre linge est bien blanc.

—Nous le faisons blanchir à la buanderie Eldorado, 1210 rue Saint-Denis, téléphone Saint-Louis 1536.

Dr L. NOLIN TRUDEAU

CHIRURGIEN-DENTISTE

389, Rue Saint-Denis, Tél. Bell, Est 3616

De 9 hrs à 5 hrs tous les jours, et les mardis, mercredis et vendredis, de 7 hrs à 9 hrs du soir.

Nouveau Restaurant

Transportation Edifice Transportation

Patronné par les principaux hommes d'affaires et hommes de profession.

Cuisine excellente. Service parfait. Prix populaires.

SOUS LA DIRECTION DE FREEMAN'S LTD.

Obligations qui pourraient convenir pour fonds en fidéicommis
Pour dépôt au Gouvernement Canadien.
Pour placement permanent.
Valeurs canadiennes de toutes sortes, achetées, vendues et évaluées.

Ecrivez-nous.

W. GRAHAM BROWNE & CO.

COURTIERS. 222 RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

$1.000 DE RECOMPENSE

Que vous pourrez gagner en un seul instant en nous faisant connaître des personnes souffrant des maladies suivantes: débilité nerveuse, alcoolisme, empoisonnement du sang en général; maladies organiques des deux sexes, rhumatisme et maladies de la peau, épuisement nerveux et musculaire, insomnie, neurasthénie et surmenage. Le patient peut être traité par correspondance.

Cette somme est payable aux gens qui ne seront pas guéris.

The Dominion Medical Alliance
375 rue Sainte-Catherine Ouest.
Dr LeCavalier Dr Wood

Du fond de l''Est jusque dans l'Ouest, le café règne incontestablement à la table du déjeuner.

Chase & Sanborn's Seal Brand Coffee

est reconnu comme le meilleur, celui-là même par le quel on juge des autres.

Chase & Sanborn, Montréal.

Jackson

Le Fameux Auto Jackson est un Auto "Idéal"

Il y a beaucoup de raisons qui contribuent à en faire un auto idéal, en d'autres termes, un char qui soit construit pour remplir tous les désirs et exigences d'un propriétaire.

Dans des annonces précédentes, nous avons dit quelles sont ces facteurs qui contribuent à faire d'une automobile, une machine de premier ordre.

L'auto JACKSON les possède tous à un degré supérieur.

Mais il y a aussi autre chose d'important en dehors de ces facteurs et c'est le service que nous faisons:

Ceci est certainement un des points les plus importants à considérer et, à cause de son importance nous lui donnons une grande considération et nous verrons à ce qu'un service de première classe soit donné à tous nos clients, peu importe où ils demeurent, et à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit.

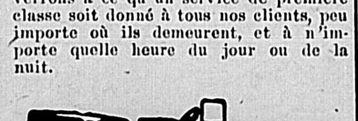

CLYMPIC 40 . . . . . $1,750.00
MAJESTIC 50 . . . . . $2,425.00
SULTANIC 60 . . . . . $3,000.00

JACKSON MOTOR Company

P. A. D. ROBERT, Propriétaire
73, RUE ST-DENIS, MONTREAL.
Tél. Est 3901

Bureaux à louer

Rue Saint-Jacques, près de St-Pierre, endroit désirable, dans un édifice moderne, chauffé et service d'ascenseur électrique.
S'adresser à
MAX. BEAUVAIS LIMITED,
229, rue Saint-Jacques

Bureaux à louer

Dans localité centrale. S'adresser à la Succession J. L. Beaudry, chambre 31, Edifice C.P.R. Telegraph, 4 rue Hôpital.

AGENTS DE CHANGE
H. TESSIER & CIE
18 rue Hôpital Main 4265

Prêts d'argent sur hypothèque
G. THOMPSON
Ch. 27, 207 St-Jacques Main 4153

COMPTABLES AUDITEURS
G. DURNFORD & CO., LTD.
58 Canada Life Bldg. 189 St-Jacques

ERNEST S. MANN
Ch., 12, 204 St-Jacques Main 4503

COMPTABLES
CHARTRAND & TURGEON
55 St-Frs-Xavier, Montréal, Main 5141

IMMEUBLES
G. RABINOVITCH
107 St-Jacques Main 4500

KENT REALTY
71a St-Jacques Main 6934

J. S. MILLER
112 St-Pierre Main 8628 et 8629

CHAGNON & MAGEAU
52 rue St-Jacques Tél. Main 4636

AVOCATS
YVON LAMONTAGNE, B.A., LL.B.
Spécialité: Incorporation de compagnies.
52 rue St-Jacques Tél. Main 7543

JACOBS, HALL, COUTURE & FITCH
Avocats et Commissaires pour toutes les provinces.
Edifice Power, 83 rue Craig Ouest.
Tél. Main 4040

ALEXIS D. PELLETIER, M.A.B.C.L.
4 rue Hôpital Main 1978

97, St-Jacques Tel Bell Main 2600
JEAN CHARBONNEAU avocat,
Rés. 787, St-Denis Tel. Bell Est 3600

Allez-vous à la CAMPAGNE ?

Si vous songez à aller passer l'été à la campagne, vous pouvez acheter pour $2,500 une belle maison à deux étages dominant le lac des Deux-Montagnes, à Hudson, en vous adressant au CREDIT METROPOLITAIN, 74 RUE SAINT-JACQUES, 74. On accepterait $1,000 comptant.

OPINIONS

Les contradictions de Louis Veuillot

Il n'est pas défendu de soumettre la personnalité de Louis Veuillot à une rigoureuse étude psychologique. J'ai signalé déjà un des problèmes qui se posent à son sujet: comment est-il passé d'un libéralisme tout à fait semblable à celui de Montalembert à la haine forcenée de ce même libéralisme? Il y a là une volte-face radicale qui mérite l'examen.

Non point qu'il s'agisse de reprocher à un homme les attitudes contradictoires auxquelles il peut être conduit par une évolution intime: il faut toujours suivre sa conviction, et l'étude des questions amène parfois des changements légitimes dans les convictions. Faire un crime à un homme de ses changements, c'est se déclarer prêt soi-même à s'entêter dans une opinion sans la critiquer. Mais les changements de doctrine sont des faits qu'il est permis d'étudier en eux-mêmes et d'apprécier.

Qu'il y ait eu une période de libéralisme dans la vie de Veuillot, c'est incontestable. Aux textes que je rappelais, j'en ajouterai un autre. Il est dans un article relatif aux élections de 1846 et qui a été reproduit dans le second volume de la première série des "Mélanges": "L'abbé Sieyès, y lisons-nous, a eu plus de mémoire et de science théologique que d'invention lorsqu'il a tracé, au flambeau de ses études sacerdotales, cette célèbre Déclaration des Droits de l'Homme dont la charte de 1830 n'est qu'une édition corrigée sur l'avis des évènements et sur les besoins de la France." On sait comment, dans la suite, Veuillot a traité la Déclaration des Droits. Que s'est-il donc passé dans cette âme?

On parlera d'une sorte d'illumination intérieure. Il faut, pour cela, commencer par écarter tout effort de psychologie. C'est un peu sommaire. J'ai moi-même indiqué que ce qui me paraît avoir le plus agi dans ce cas, c'est la logique impérieuse d'un tempérament autoritaire. Veuillot portait avec lui un prisme passionnel au travers duquel il voyait les gens et les idées. Son autoritarisme de tempérament ne pouvait se satisfaire que par un autoritarisme de doctrine. Cette évolution devait se produire tôt ou tard.

N'y a-t-il rien eu pour la précipiter? M. Julien de Narfon a gêné bien des thuriféraires en rappelant que, par dix fois Veuillot a émargé, du 30 octobre 1840 au 3 avril 1843, aux fonds secrets du ministère de l'Intérieur. On a essayé de ce fait bien des explications: le moins que j'en dirai, c'est qu'elles sont moins intéressantes que le fait lui-même. Celui-ci demeure. Je n'en conclus nullement que Veuillot n'a jamais eu que des convictions payées et qu'il les avait dans la mesure qu'elles étaient payées. Je ne le dis pas et je ne le pense pas. Rien n'autorise à mettre en doute une sincérité dont la passion éclate aux yeux. Je n'accablerai pas une existence sous le reproche de ce qui a pu être une faute de jeunesse.

Mais ce fait que M. Julien de Narfon a eu raison de signaler, montre bien qu'il s'agit d'un homme faillible et chez qui des combinaisons complexes d'idées et de sentiments pouvaient parfaitement se produire. Ne faut-il pas en noter quelques-unes—quelques-unes dont on ne parle pas — à l'époque même où son évolution s'est dessinée. On sait que la rupture avec l'école libérale de Moutalembert s'est faite à propos de la loi Falloux. Veuillot dénonçait cette loi comme un acte de trahison envers l'Eglise, comme une lâcheté commise par des moyenneurs, comme une concession criminelle faite à l'ennemi. Le noeud du problème psychologique est là.

M. de Falloux lui-même a insinué que tout a été dû à un mauvais vouloir personnel de Veuillot contre lui et que ce mauvais vouloir a été provoqué par une très petite cause. Il est certain qu'entre ces deux hommes il y avait des différences qui ne pouvaient qu'engendrer des antipathies. L'esprit souple, insinuant, poli de l'un faisait un contraste avec l'esprit cassant, volontairement brutal de l'autre. L'un avait, tout naturellement, des manières de gentilhomme; l'autre affectait des allures faubouriennes. Les conflits entre les deux étaient presque inévitables.

Le conflit n'a-t-il pas été suscité par une blessure d'amour-propre? Veuillot avait beaucoup insisté auprès de Falloux, dans les premiers temps de son ministère, pour qu'il appelât à la direction des cultes un de leurs amis communs, Fasset. Falloux avait refusé. Il avait gardé au ministère Genin, l'auteur du livre: "Les Jésuites et l'Université". Il avait peut-être agi de la sorte pour ménager bien des gens et pour s'épargner des difficultés. C'étaient des considérations dans lesquelles Veuillot refusait systématiquement d'entrer.

A cette première déception une autre vint s'ajouter. Veuillot ne fut pas appelé à siéger dans la commission extraparlementaire. Il ne s'en est jamais plaint lui-même. Mais il suffit de lire ce que dit M. Eugène Veuillot, dans son étude sur les "Mémoires" de M. de Falloux, pour être fixé.

M. de Falloux, dans ses "Mémoires d'un royaliste" n'hésite pas à indiquer que ce dépit est la cause de l'attitude prise par l'"Univers" contre lui. Je suis convaincu qu'il exagère et que ce grief n'a pas suffi à déterminer Veuillot. Mais on exagererait en sens inverse en soutenant que ce grief n'a joué aucun rôle dans le mouvement intime de ses idées et de ses sentiments.

Voici un fait assez curieux et qui a été relevé par Henry Michel dans son beau livre sur la loi Falloux. A cette même date où Veuillot attaquait Falloux en raison de son royalisme et où lui-même affichait une tendance démocratique un autre journal l'"Ere Nouvelle" fondé par d'autres catholiques essayait de faire l'alliance du catholicisme et de la démocratie. Veuillot, tout de suite, se tourna violemment contre l'"Ere Nouvelle". On n'a pu s'empêcher de remarquer que ce journal était une menace directe contre l'"Univers" et que Veuillot a dû avoir la préoccupation de défendre sa propre feuille.

De tout cela résulte que des convictions absolument sincères ont pu être précipitées par des incidents qui n'ont aucun rapport avec les doctrines elles-mêmes. On essaie de créer la légende de Veuillot. Il relève encore de la psychologie, et celle-ci ne manque pas de documents à dépouiller.

Raoul ALLIER.

—(*)—

Le grand parti des résidus

Un article de M. Clémenceau sur le groupe formé par M. Briand

C'est "un parti républicain qui se crée," affirme le "Temps" sans se risquer à lui donner une dénomination. Il serait difficile, en effet, que M. Briand et ses amis ne se réclamassent pas de la République. L'histoire atteste assez haut que les révolutions d'étiquette ne se font qu'après coup. Napoléon lui-même eut besoin de toutes les transitions savantes que l'on connaît, et le 2 décembre, qui saccagea la Constitution, lui laissa sa qualification républicaine, pour commencer.

Je mentirais si je feignais de croire que M. Joseph Reinach eût aujourd'hui des pensées de subversion. Il faut, pour le 18 brumaire, des conditions qui ne sont pas les mêmes au parc Monceau qu'à la rue Chantereine. On me saura gré de ne pas insister sur les différences.

Mais, de même que les bonnes intentions ne peuvent suffire, il en est de même des mauvaises. Qui pourrait se débrouiller dans les intentions d'hommes qui n'en ont pas d'autres que de se promouvoir à la mesure de ce qui est présentement leurs moyens — indifféremment prêts à faire le pour et le contre, comme ont déjà fait les plus notables d'entre eux. Le danger qu'ils créent est précisément dans cette disposition d'esprit inférieure qui nous laisse à la merci de ce qui leur paraîtra l'occasion.

Faire un parti, c'est une affaire. Pour l'honneur de l'espèce humaine, cela suppose des idées, des idées capables d'agir sur une masse humaine, et qui, pour cela, fassent, elles-mêmes, appel à des sentiments dont l'humble, comme le superbe, puissent se glorifier. Je conviens que, pour amorcer la foule de mots trompeurs, il n'est pas besoin de philesophie. L'audace et l'instinct des formules occasionnelles dont les intérêts inférieurs ont besoin de se déguiser peuvent être, à certains jours, tout le bagage nécessaire.

Pourtant un parti nouveau ne surgit pas du sol, tout armé, comme Pallas du crâne de Zeus. Et puis, aussitôt apparu, il en trouve d'autres, devant lui, qui ont une histoire. Même si tel d'entre eux a déçu les purs idéalistes, qui se plaignent qu'on ne leur ait montré que ces contingences, ou plus simplement ceux qui sont venus à la force dans l'intention de s'en servir, l'action même lui a créé des titres qu'il ne dépend pas du premier venu de jeter à la voirie.

C'est le cas des deux partis qui font figure chez nous, en ce moment. La théocratie, et l'esprit de libération qui s'y oppose, ne sont pas le produit d'une douzaine d'incompris qui se sont réunis un jour chez celui d'entre eux qui avait la plus belle maison pour se dire: "Tiens! si nous fondions un parti?" Non. Les choses ne se passent pas ainsi. M. Joseph Reinach, dont l'âme se recourbe en replis tortueux n'en a pas moins acquis des connaissances historiques dont il pourrait éclairer ses collègues — supposé que leur obscur empirisme puisse s'accommoder du plus faible rayon lumineux.

Ils ont jeté leur dévolu sur le parti républicain, comme les Briand de la Restauration faisaient de l'Eglise parce qu'elle était la force à ce moment; comme Fouché fit de la Révolution avant de devenir duc d'Otrante. Ils ont fait à la République l'honneur de penser qu'elle était encore la force du moment, et après avoir organisé contre elle les premiers boucans de l'anarchie, M. Briand, passant devant l'hôtel du parc Monceau, dit à ses camarades: "Si cela vous convient, nous entrerons là-dedans." Et l'on entre, et même on n'en veut plus sortir que pour s'établir aux palais nationaux dont la folle attraction tourne la tête, hélas! à notre sous-démocratie.

Braves gens, cela n'est pas nouveau. Vous représentez même la plus vieille histoire, que je m'abstiens de résumer d'un mot pour ne pas vous désobliger. La faiblesse de l'homme le condamne à s'associer pour toutes affaires. Les motifs, parfois, en sont très hauts; le plus souvent, médiocres; par occasion, très bas. Vous avez entrepris de sauver la République d'elle-même, car il paraît que le parti républicain qui l'a fondée — l'ayant gardée vivante en lui en des jours que vous n'avez pas connus — la menait à sa perte après lui avoir assuré une longue suite des plus belles victoires. Cela, vous l'avez découvert grâce à une particulière intuition des choses, et juisque vous êtes des patriotes et des démocrates tourmentés d'idéal, l'heureuse pensée vous est venue de vous sacrifier pour le bien de tous. C'est le sentiment messianique, bien connu de M. Joseph Reinach, qui l'expia si cruellement en la personne du capitaine Dreyfus. L'unique différence, c'est que l'"autre" fut mis en croix, tandis que vous accepteriez un sacrifice moindre.

Pour accomplir votre oeuvre, vous fondez un nouveau parti républicain, c'est entendu. Vous envoyez l'autre aux vieilles lunes, et vous vous installez dans son héritage, aux acclamations d'un peuple qui a déjà beaucoup acclamé. Avez-vous réfléchi, cependant, que s'il est des morts qu'il faut qu'on tue, il se rencontre des vivants assez égoïstes pour s'obstiner dans leur carrière? Ne vous étonnez donc pas si vous rencontrez devant vous, dès aujourd'hui, cette formation compacte de doctrine et d'activité qui a nom le parti républicain. Son histoire est à lui: il ne dépend pas de vous de l'anéantir avec les espérances dont il se fait honneur. Ses idées seront vôtres, si vous voulez faire ce qu'il faut pour les servir. Mais qui lui prend son nom n'acquiert pas, pour cela, le renom de ses titres à la confiance des uns, à la haine des autres.

Je ne vous demande pas d'où vous venez: je le sais très bien. Où vous allez, vous ne le savez pas. Dans les cadres (que vous ne pouvez pas changer) du parti républicain, je voudrais simplement savoir en quelle place vous avez résolu de vous ranger. Les groupements, dans l'intérieur du parti républicain, ne sont pas nés de l'arbitraire. Ils répondent à de légitimes exigences de l'esprit humain. Modérés, radicaux, socialistes ont des prétentions dont beaucoup sont justifiées. A quel état d'esprit répondez-vous? Et comment se fait-il que, faute d'une idée maîtresse, vous n'ayez pu rencontrer une qualification? Cela seul vous dénonce comme abritant plus d'ambitions personnelles que de ces vues générales que les hommes se plaisent à exprimer.

Vous êtes un "parti," ou, du moins, vous prétendez à ce titre. Le journal modéré qui soutient votre révolution, le "Temps," nous le fait connaître. Mais il ne trouve point de dénomination qui vous caractérise, et cela pour de bonnes raisons. Ainsi, vous êtes un parti sans nom, c'est-à-dire, à parler proprement, une faction, un groupe d'hommes rassemblés par des intérêts qui ne peuvent se dénommer afin de se réserver le profit de toutes occasions. Vous êtes un parti sans autre parti pris que de réussir par le moyen des chances qui passeront sur les chemins du pouvoir, avec cette infériorité sur les professionnels du genre que votre état d'âme ne vous permet pas de même un plan d'attaque contre les institutions. Vous voulez bien, mais vous n'osez qu'à demi. C'est pourquoi vous vous dites: "Entrons dans la place d'abord."

Eh bien! vous y voilà. Croyez-vous la garnison à ce point imbécile que les espérances des ennemis de la République, si haut manifestées, ne vous aient cent fois dénoncés comme le péril du jour? Bien que non classés, ou parce que non classés (déclassés, pas encore) vous êtes connus. Vous avez la bienvenue de Rome: c'est assez pour que vous ne puissiez pas compter sur la nôtre. Votre "sus à l'inquisition fiscale" vous fait apparaître comme les serviteurs de cette ploutocratie que vous ne répudiez publiquement qu'en vue de la mieux servir par des voies détournées. Et quant à votre idée de réunir sous l'aile d'un gargantuesque Joseph Reinach national les modérés (du recul ou du "statu quo") aux révolutionnaires des deux pôles opposés, pour arriver obliquement à saper dans sa racine le pouvoir de l'électeur en l'atteignant dans le pouvoir de sa majorité, c'est tout ce qu'il faut pour montrer contre qui vos coups sont dirigés. Ne pouvant vous accommoder au suffrage universel, vous avez voulu le mutiler pour qu'il vous fût d'usage.

Et aussitôt, de tous les coins de l'horizon, par l'odeur alléchés, tous les soldats d'aventure, de grande et de petite proie, vous sont arrivés. Ceux-là ne vous demandent point d'idées. Ils n'ont besoin que de profits. Votre "sans nom," tare d'origine, est ce qui les fait accourir. Boulanger, dans sa caracolade, fii un parti de mécontents, qui furent d'attaque pendant quelques mois. Vous n'êtes pas même cela, n'ayant encore groupé des partisans que pour l'affût. Résidus d'hommes en marge de tous les groupements du parti républicain, portant leurs offres de services de l'un à l'autre selon la tentation du jour, résidus d'idées châtrées, taillées, rognées à votre mesure, résidus d'ambitions déçues ou déceptions en appétit de revanche, votre vrai nom serait le grand parti des résidus. En ce nom, cependant, ne voyez point d'injures, car des résidus de rien notre industrie moderne fait parfois d'étonnants quelque chose. Seulement, il faut l'ouvrier, et dans l'état actuel de notre République, aux candidats des résidus, je ne saurais promettre que des résidus d'électeurs.

G. CLEMENCEAU.

—(*)—

DEMANDES RAISONNABLES

On vient d'adresser un long mémoire au gouvernement d'Ottawa pour lui demander d'augmenter le salaire des juges de la Cour de Circuit.

Ces juges ne reçoivent que $3,000 par an à l'exception du juge en chef qui reçoit $3,600.

C'est le même salaire que ces juges recevaient il y a vingt ans à la fondation de cette cour.

Nous croyons que le gouvernement devrait se rendre à ces demandes qui ne sont que raisonnables.

—(*)—

AU POINT

Une faute de typographe nous a fait dire la semaine dernière encore que la municipalité scolaire d'Youville était endettée jusqu'à concurrence de $800-000.

Dans un numéro précédent, nous avions rétabli les faits et signalé l'erreur contenue dans la réponse de Sir Lomer Gouin à M. Langlois. Cette municipalité n'a pas une dette de $888,-884.43 mais seulement de $88,884.43.

La différence est notable.

Nos lecteurs auront d'eux-mêmes fait le changement la semaine dernière.

—(*)—

PLAQUETTE SUR OTTAWA

Le département de publicité du Grand Tronc vient de publier une superbe plaquete intitulée "Ottawa" où l'on trouvera une foule de choses intéressantes sur Ottawa, sur le Château Laurier et incidemment sur les attractions du parc Algonquin dans l'Ontario .

Cette plaquette contient trente-deux pages, imprimées sur papier parchemin magnifiquement illustré en sept couleurs. Le texte est très intéressant; il décrit la ville, les édifices du parlement, les attractions de la ville et surtout le Château Laurier, le grand hôtel du Grand Trone dans la Capitale. Capitale.

—(*)—

CONCERT CANADIEN-FRANÇAIS

L'harmonie "Concordia" donnera un grand festival de musique canadienne-française à son concert dimanche soir prochain (8 février), au Théâtre National Français.

Le programme sera exclusivement composé d'oeuvres canadiennes, dont voici le programme:

Première partie:

1: Ouverture Prisbarina .. .. ..Vézina
2. Solo de Cornet "Mélancolie" .. ..Lavigne
M. H. Fauteux
3 Polka Caprice "Belle Inconstante" .. ..Boisvert
4 Chant 1'"Oubli" ..Lavallée-Smith
M. A. Lapierre
5 Valse Vénitienne .. ..Ringuet

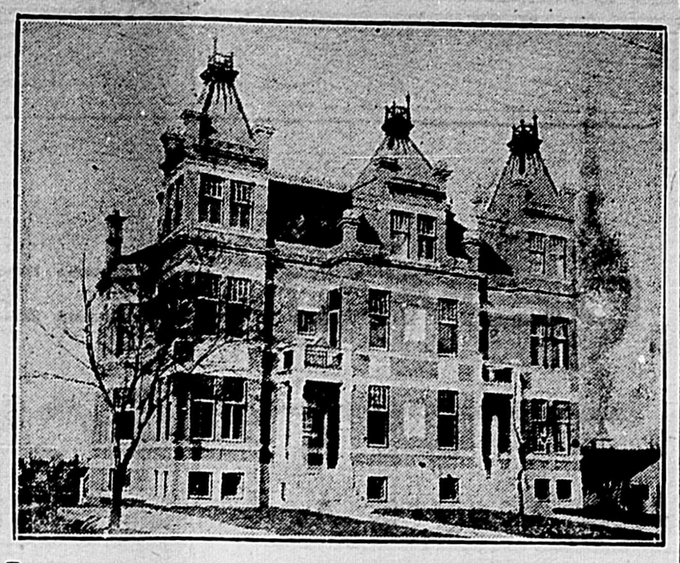

A VENDRE

Une de ces résidences semi-isolées. Construite pour l'usage du propriétaire à Outremont. Comprend toutes les améliorations modernes. Prix modéré, conditions très faciles.
Pour détails et permis de visiter s'adresser à

505, Edifice Power

TEL. MAIN 7216

POURQUOI PAYER LOYER?

Quand vous pouvez acheter une magnifique maison de cinq appartements et 5000 pieds de terrain le tout comme loyer. Nous avons quatre très beaux cottages au Sault-au-Récollet que nous vendrons 10 p.c. comptant et le reste comme un loyer.

J. A. DAVIS & COMPANY Limited.
Main 4200 Dominion Express Building

Une maison de campagne pour $2,500

Située à Hudson, sur le lac des Deux-Montagnes. Deux étages, bel emplacement. S'adresser au CREDIT METROPOLITAIN, 74 RUE ST-JACQUES.

Deuxième Partie:

6 Grande Marche Heroique ..Contant
7. Chant (a) Musique .. .. ..Contant
(avec obligato de Violoncelle)
(b) Main Amie .. .. Laliberté
Baryton M. O. Langevin
Violoncelle N. Dansereau
8 Marche Indienne .. .. ..Lavallée
9 Chant patriotique "Le Canada" sur des paroles de Crémazie .. ..G. G. Gagnier
M. A Lapierre
10 Fantaisie "Ehos Laurentiens" .. ..Laurendeau
O Canada

—(*)—

EUCHRE ET DANSE

Les dames de la Cour Bonsecours, No. 219, de l'O. I. F. se font un plaisir d'annoncer à leurs amis et connaissances que leur 11ème Euchre Annuel et Danse aura lieu, mardi, le 17 février 1914, sous le patronage de M. et Madame Georges Gauvreau, à la Salle Auditorium.

Il y aura de nombreux et riches cadeaux pour les gagnants, et un prix de présence.

Les billets sont en dépôt chez Madame J. A. Lefebvre, No. 344 rue St-André et le soir du euchre en vente au guichet.

—(*)—

AU NATIONAL

Le théâtre National a remporté un très beau succès avec l'"Occident" de M. Kistemaeckers. Cette pièce n'est pas tout à fait un mélodrame; en fait elle n'en est séparée que par son titre qui donne à la pièce une allure toute spéciale; ce titre classe la pièce comme par exemple, le titre du poème de Victor Hugo, "Les pauvres gens". On sait aujourd'hui que Victor Hugo s'est inspiré pour faire ce chef-d'oeuvre d'une pièce de vers assez banale dont le titre était: "Les enfants de la Morte". Ce n'était en somme qu'un conte en vers, et en mauvais vers. Comme Victor Hugo l'a fait en vers superbes, qu'il lui a donné un titre générique, cela a donné à son poème une portée infinie, de même pour l'"Occident". Appelez ce drame "Hassouna" ou les "Dangers de l'opium" ou encore le "Devoir militaire" et vous n'aurez peut-être qu'un mélo. Intitulé l'"Occident", cela devient une étude et une antithèse entre l'Occident et l'Orient. Inutile de dire que cela donne une valeur infiniment plus grande à l'oeuvre et de fait M. Kistemaeckers a réussi à concentrer dans ce drame en trois actes, une étude fort intéressante par l'opposition des moeurs musulmanes (la Volupté) et les moeurs militaires de l'Europe (l'obéissance et la discipline).

Venant après l'"Exilé" et l'"Embuscade" qui n'étaient après tout que de beaux mélos, l'"Occident" est un pas magnifique qu efait M. Kistemaeckers vers les oeuvres de haute valeur, et cela le ramène à son point de départ à ces deux pièces superbes qu'on devrait remettre à l'affiche l'"Instinct" et la "Blessure".

L'"Occident" a été magnifiquement interprété par la troupe du National. M. Lombard et Mme Vhéry ont étalé une maestria surprenante. M. Durand a forcé l'applaudissement de tous les auditoires par la façon magnifique dont il a campé le rôle de vieux musulman. MM. Delferrière, Pelletier, Cercy et Filion; Mmes. Dumas, Demons et Robert ont bien contribué à la beauté de l'ensemble. Nous ne pouvons clore ce compte-rendu sans dire un mot des décors qui sont vraiment magnifiques. Le deuxième surtout était admirable.

La semaine prochaine "Le Bois Sacré" par MM. De Flers et de Caillavet et le 16 février L'"Age d'aimer" de M Pierre Wolff.

—(*)—

THEATRE CANADIEN-FRANÇAIS

Le "Secret d'une mère", drame en cinq actes par d'Ennery et J. Brésil est une pièce étrange. Fichée comme un chateau en Espagne sur une base fantaisiste, elle se tient par le miracle de sa solide construction. L'aventure se passe en Hollande, singulier pays où le séducteur d'une orpheline de l'état doit épouser sa victime ou mourir sur l'échafaud. Ce n'est pas le "Crois ou meurs" mais "le mariage ou la mort". Le dilemne est effrayant et je comprends que le criminel souvent préfère piquer une tête dans l'éternité, plutôt que de trainer toute sa vie un boulet de forçat... Corde pour corde, celle qui tue plus vite est peut-être la plus douce La pièce a été enlevée. On dirait que M. Daoust exerce une sorte de magnétisme heureux sur la troupe. Quand il est là, tout marche comme sur des roulettes. C'est peut-être parce que le maitre sait à l'occasion s'oublier pour faire valoir les autres. Il n'est pas comme nombre d'acteurs satellites qui brillent aux échecs du voisin. S'il arrive ce n'est pas en marchant sur des brisées. Tous les comédiens n'ont pas cette force de caractère et le plus souvent, ils se laissent emporter par leur tempérament, tuent la réplique du rival, font rater ses effets. Que l'action aille cahin-caha ou ne batte que d'un caile cela importe peu à certains acteurs, qui comme les trains express tiennent à passer avec fracas, brisent les obstacles sur leur route, assourdissent l'air de leur pouf-pouf, lancent des jets de vapeur par leurs naseaux en feu. C'est au théâtre surtout, qu'il faut avoir de la solidarité et se mettre en garde contre l'égoisme plus laid sur la scène qu'ailleurs parce qu'il est plus en lumière. M. Julien Daoust est toujours accueilli avec satisfaction sur la scène. Bella Ouellette partage avec lui le charme apaisant du naturel, le plus attachant pour des acteurs qui paraissent souvent sur la scène, on ne s'en lasse pas. Madame Bertin soutient bien sa réputation de tragédienne, dont l'art nous ravit d'admiration. Elle ne condescend pas à la séduction Nous l'aimerions plus enveloppante, plus cajoleuse souvent, surtout dans les pièces où le grand art est absent et qui demandent un peu plus de laisser aller. Il arrive rarement qu'on demande à une comédienne de se départir de sa dignité, de sa distinction quelque peu, de vouloir bien descendre de son piédestal, d'être une femme plutôt qu'une déesse. M. Villeraie, dans Pavillon, a montré ce que le travail peut tirer d'un acteur qu'il n'y a pas si longtemps jouait les utilités et qu'on trouve dans un rôle auquel il fait honneur. Il ne lui manquait que la tête de son personnage, il en avait la peau. Je me serais figuré M. Pazillon un bourgeois assez mur bedonnant, des favoris grisonnants, des breloques lui battant sur le ventre, le type du parvenu. Madame Verteuil joue toujours bien.

—(*)—

AU CHANTECLER

La troupe Tanguay a remporté cette semaine un magnifique succès dans la pièce intitulée "Jean des Prairies" dont l'auteur est M .Arthur Tremblay, le jeune premier de la troupe. Tous les artistes ont joué à la perfection et tous méritent les plus chaudes félicitations. Le public sait encourager les artistes du Chantecler et apprécié le talent de M Tremblay comme acteur et auteur.

La semaine prochaine, on a mis à l'affiche "La Fermière". On nous dit que cette pièce est belle et de grand intérêt. Que l'on se rende en foule au Chantecler pour applaudir une fois de plus la troupe Tanguay.

—(*)—

Théâtre des Nouveautés

(Direction: Pierre Christe et Armand Bobi)
SEMAINE DU 9 FEVRIER 1914
Une opérette charmante

"LILI"

MUSIQUE D'HERVE
en 3 actes
Matinée à 2.15 heures. Soirée à 8.15 heures
Téléphone EST 7056

THEATRE STRAND Coin Ste. Catherine Ouest et Mansfield

VUES ANIMEES DE LUXE
La fameuse artiste CECILIA LOFTUS dans

A Lady of Quality

en 5 parties par Frances Hodgson & Burnett
Produite en vues animées par The Famous Players Film Co., pendant trois jours commençant le LUNDI 9 FEVRIER.
WILLIE ECKSTEIN, pianiste

MOULIN ROUGE (Angle Ste-Catherine et Amherst)

Les plus belles vues animées de Montréal
Production de Gaumont
DIMANCHE, LUNDI ET MARDI
UN MARCHE AVEC SATAN
en 5 rouleaux
Première apparition en Amérique
Mercredi et le reste de la semaine: UNE FEMME LUTTANT AVEC LES BETES FAUVES, en 3 rouleaux
Prix: 10 et 15 cents.

THEATRE NATIONAL

SEMAINE DU 9 FEVRIER, 1914

UNE COMEDIE DELICIEUSE

Le bois sacré

de MM. Robert de Flers et G. A. de Caillavet

TRES FORTE DISTRIBUTION

THEATRE Canadien-Français

SEMAINE DU 9 FEVRIER, 1914

Pour le Christ

par M. JULIEN DAOUST
TOUTE LA TROUPE EN SCENE

Parc Sohmer

Ouvert tous les dimanches.
REPRESENTATIONS A
3 p.m. et 8 p.m.
Vaudeville, Fanfare Militaire
Admission, 10c.

AUX NOUVEAUTES

Après le succès étourdissant de cette délicieuse comédie de Francis de Croisset "Le Bonheur, mesdames" dont l'interprétation a ravi tous les auditoires, la direction du théâtre des Nouveautés reprend la semaine prochaine l'opérette, et met à l'affiche cette opérette inénarrable, à la musique si gracieuse et si captivante "Lili". Naturellement ce sont les meilleurs chanteurs de la troupe qui tiendront les principaux rôles, et l'on nous prie d'annoncer que Mme D'Orgeval qui avait été blessée il y a quelque temps, a répété cette semaine et sera dès lundi à son poste, plus en voix et en forme que jamais.

—(*)—

AU PRINCESS

Ce sont des artistes gallois que l'on entendra cette semaine au "Princess" dans une pièce intitulée "Change" et c'est à la plume de M. J. A. Francis que nous la devons. Ce sont les mêmes artistes que nous pourrons entendre qui ont créé le pièce au théâtre "Haymarket" à Londres.

"Change' 'est un drame en quatre actes d'une grande beauté. Le succès personnage est tenu par Mme Cecilia et à New-York se continuer asans doute à Montréal.

—(*)—

AU STRAND

L'on pourra voir à ce théâtre la semaine prochaine le premier film monté par "Famous Players Film Company" en 1914, il a pour titre: "A Lady of Quality" et le rôle du premier personnage est tenu par Mme Cecilia Loftus, l'une des plus grandes artistes de la scène contemporaine, et en fait l'artiste la plus réputée pour le cinématographe. Cette histoire de "A Lady of Quality" est suprêmement intéressante et charmera, nous n'en doutons pas, tous ceux qui iront au Strand la semaine prochaine. Il y a également plusieurs autres vues dans tous les genres.

—(*)—

LE MOULIN ROUGE

Le Moulin Rouge donnera au commencement de la semaine prochaine une vue animée qui n'a pas encore été produite en Amérique. Elle a nom "Un marché avec Satan", et c'est une production de Gaumont. Comme film sensationnel nous ne connaissons rien de plus extraordinaire, et de plus épatant. C'est par arrangement spécial avec la Maison Gaumont que le Moulin Rouge peut ainsi offrir à sa clientèle des primeurs de tout premier ordre. Pour les derniers jours de la semaine "Une femme luttant avec des fauves", et naturellement une foule d'autres vues des plus passionnantes.

—(*)—

PRINCESS

SEMAINE DU 9 FEVRIER, 1914
The Welsh Players
dans
Change
par J. O. FRANCIS
Prix: 50c à $1.50.
Mercredi mat.: 25c. à $1.00

THEATRE CHANTECLER

Tél. St-Louis 7274 1274 Rue, St-Denis
Semaine du 9 février 1914
TROUPE J. B. TANGUAY, dans
"La Fermière"
Grand drame.
Prix populaires. Sièges réservés

ORPHEUM

2.10 p.m. 8.10 p.m.
SEMAINE PROCHAINE
Troupe d'athlètes Gilma
de
John Jefferson
8 - AUTRES ATTRACTIONS - 8

Phone Bell Lasalle 670
THE CITY ELECTRIC CONTRACTING CO.
J. A. PARENT, Manager
Nous avons un grand assortiment de fixtures électriques, à de bien bas prix,
87 rue Poupart MONTREAL

DANSE

Le professeur F. H SINCLAIR, enseigne toutes les danses les plus nouvelles y compris le TANGO MAURICE, le ONE-STEP, la VALSE HESITATION, le TANGO PARISIEN, le RITZ BOSTON, le PEACOCK GLIDE, la VIENNA HESITATION, Etc.
SALLE PRINCE ARTHUR,
Tél. Est 6104-4771. 29, Prince Arthur Est

BROADWAY Central Hotel

Angle de la 3e Rue
AU COEUR DE NEW-YORK
Attention spéciale pour les dames qui ne sont pas accompagnées.
TARIFS SPECIAUX pour L'ETE
NOTRE TABLE est la base de nos affaires.
Plan Américain $2.50 et plus.
Plan Européen $1.00 et plus.
Demandez notre grande carte coloriée et notre guide de New-York Envoyé gratuitement.
TILLY HAYNES, Propriétaire
DANIEL C. WEBB, Gérant.
Autrefois de Charleston, S. C.
LE SEUL HOTEL DE NEW-YORK DONT LE PLAN AMERICAIN EST UNE SPECIALITE.
Prix Modérés.
Table Excellente. Bon Service

PARC SOHMER

Dimanche, 8 février 1914, à 3 et 8 heures p.m.:

CAP & WILSON, et sa troupe de lions dressés.

CARLO URSO, célèbre violoniste virtuose.

HACKETT & FELTON, comédiens et experts danseurs.

CARILLO, contortioniste extraordinaire. "Le Dragon humain".

MILLER SISTERS, nouveauté musicale, xylophonistes.

HAGUE & HERBERT, dans leur spécialité de chant et danses.

LA MUSIQUE DU PARC sous la direction ndu Prof. J. J. Goulet dans un répertoire nouveau.

—(*)—

DEMANDEZ LES

CIGARETTES EGYPTIENNES

VAFIADIS

ODALISQUE 25¢ LA BOITE DE 10
EXTRA FINE 30¢ . . . 10

Importées du Caire, Egypte

THEODORO VAFIADIS & CIE. LE CAIRE.

POURVOYEURS DE LA FAMILLE DU KHEDIVE.

A propos d'expropriation

Comment se fait l'examen des titres

Monsieur le directeur,

En ces temps d'expropriations à outrance, je crois utile de faire connaître à vos lecteurs un incident plein d'actualité qui mettra en lumière la façon plutôt étrange dont certains contrats sont donnés et qui expliquera comment ces expropriations finissent par coûter aussi cher à la Ville.

Il y a quelques jours, monsieur X se présentait chez monsieur Z et la conversation roula sur l'expropriation du boulevard St-Joseph. A un moment M. Z parla d'un travail qui venait de lui être confié et qui consistait en l'examen des titres de propriété de certains des propriétaires de ce boulevard.

"Pourquoi ne feriez-vous pas ce travail pour le compte de la Ville? dit M. X, il faut toujours que cela se fasse. C'est en effet une idée, répondit M. Z, mais je ne pense pas que ce me soit accordé. Combien pensez-vous que vaut ce travail? reprit M. X. Dix piastres par titre," fut la réponse de M. Z. La conversation continua pendant quelques minutes puis l'on se quitta.

Le lendemain, nouvelle visite de M. X chez M. Z. Ça y est, vous êtes nommé. Nommé quoi? Quoi? ne vous rappelez-vous donc pas ce dont je vous ai parlé hier? la Ville vous a nommé pour examiner les titres de propriété dans l'affaire du boulevard St-Joseph à $10.00 par titre. Comme il y a plus de 180 requêtes, cela vous paiera. Ecrivez une lettre datée d'hier et j'arrangerai tout cela."

M. Z s'empresse de remplir cette formalité non sans toutefois faire la réflexion que s'il avait pensé que ce fût aussi facile, il aurait mentionné un prix plus élevé.

Et voilà, ce n'est pas plus difficile que cela; on aura dépensé plus de $1,800.00 pour faire ce travail alors que, si des soumissions avaient été demandées on aurait peut-être pu le faire pour $1,000.00 ou moins.

La Ville n'a-t-elle donc pas à son service une personne compétente pouvant examiner ces titres? Pourquoi alors ne pas s'assurer les services d'une telle personne? Ce seul travail du boulevard St-Joseph coûtera assez pour payer le salaire d'une année et nombreux sont les candidats qualifiés qui se présenteraient.

Si dans toutes les expropriations l'on emploie le même système, à quelle somme fabuleuse doit s'élever le coût de cet examen des titres de propriété? Combien de milliers de piastres seraient économisées si la Ville confiait ce travail à un employé spécialement chargé de ce travail?

LUDOVIC.

Montréal, 5 février 1914.

UNE DISGRACE

On a porté cette semaine à la connaissance du parlement fédéral le cas d'un jeune homme qui n'a pu descendre de l'"Empress of Britain" à Rimouski sous le simple prétexte qu'il était de troisième classe.

Ce jeune homme qui n'est pas riche était allé étudier en Europe et voyageait le plus économiquement possible. S'il avait été le fils d'un millionnaire quelconque, il aurait pu descendre où cela lui aurait plu, mais pauvre, il lui a fallu rester à bord jusqu'à Québec.

Ces choses-là dans un pays démocratique comme le nôtre sont une disgrâce et le gouvernement devrait pouvoir en empêcher le renouvelement.

Quand nous revenons dans notre pays on ne devrait pas nous traiter comme des immigrants et nous soumettre à l'enquête que ces derniers doivent subir.

——(*)——

THEATRES

SEMAINE DU 9 FEVRIER

National.—Le Bois Sacré.
Nauveautés.—Lili.
Canadiens-Français. — Pour le Christ.
Chanteclerc.—La Fermière.
Princess.—Change.
Orpheum.—Vaudeville.
Strand Vues Animées.
Moulin Rouge.—Vues Animées.
Parc Sohmer. — Vaudeville (dimanche.)

CE SONT LES BLONDES

On pouvait ne pas beaucoup aimer la manière de ce malheureux Fragson. On pouvait n'y pas trouver beaucoup d'art: et les vrais artistes n'adorent pas, en général, ces chansons de "diseur élégants," Fragson ou Mayol, à base de sentimentalisme bêlant tempéré de grivoiserie, dont raffolent les gens du monde et du demi-monde. Un Polin, un Dranem, beaucoup moins élégants d'apparence, mettent beaucoup surtout dans leurs grosses farces beaupour le pauvre hère ou le milliardaire désabusé, ce cadavre sanglant troué d'une balle apparaît plus sinistre, et sa muette protestation contre le destin plus navrante, lorsqu'on songe que ce corps inerte, hier encore, c'était celui d'un dispensateur de gaîté, que se seule apparition sur la scène faisait courir dans la salle un frisson d'aise ou un murmure joyeux.

On ne l'imagine pas, mort. Il est d'hier, semble-t-il, son grand succès, le refrain populaire vite devenu scie et cauchemar, entendu à chaque coin de rue, moulu par les orgues de Barbarie et mugi par les pianolas: "Ce sont les blondes qui m'ont charmé..."

Les blondes... La femme qui fut la cause involontaire du drame est, paraît-il, d'origine corse et s'enorgueillit d'une bele chevelure noire. Celui qui lança tant de couplets d'une sentimentalité ironique aura été poursuivi par l'ironie jusqu'au seuil de la tombe.

Mourir pour une brune, après avoir passé sa vie et gagné sa fortune à chanter les blondes! Pas un "parolier" de Fragson n'aurait trouvé une aussi fine plaisanterie.

——(*)——

QUE PENSE-T-IL?

Le "Soleil" est descendu au dernier degré de la goujaterie en tentant d'éclabousser M. McNab, le directeur du "Mail", parce que ce dernier aurait autrefois, il y a dix ans, distribuer les fonds électoraux du parti conservateur.

Mais alors qu'est-ce que le "Soleil" pense donc de l'Hon. M. Raoul Dandurand qui distribue les fonds électoraux du parti libéral depuis quinze ans?

——(*)——

LA VERITE

Le "Moniteur du Commerce" a publié au commencement de janvier un intéressant article sur les résolutions à prendre au début d'une nouvelle année.

Ce sont des conseils pleins de bon sens et surtout pleins de vérité.

Le "Moniteur du Commerce" d'ailleurs a prouvé plus d'une fois qu'il n'a pas peur de la vérité.

——(*)——

MENUS FAITS

Salaire princier.

Nous apprenons, incidemment, que le chanteur Fragson, qui vient de mourir, gagnait 300,000 francs par an. Dans ses livres si passionnants où Fabre a découvert un monde plus prodigieux que l'Amérique de Colomb, et qui nous ouvre de plus séduisantes fenêtres sur le mystère, le savant provençal explique, de temps en temps, comme quoi, pour capter, loger, étudier ses insectes, il a dû se servir de vieux pots, de tessons quelconques, et user de pénibles moyens de fortune. C'est que l'argent manquait souvent dans le mas de Sérignan.

D'autre part, les statisticiens nous apprennent qu'il a été dépensé, dans la seule nuit de Noel, à Paris, deux fois plus d'argent qu'il n'en faudrait pour couvrir le déficit dont se plaint le ministre des finances.

Ce sont là des faits: Fragson, Fabre, le Réveillon, qui, juxtaposés, éveillent l'indignation au coeur du moraliste. L'indignation est un sentiment commode, qui met en paix la conscience des gens. Avec ça et un discours subséquent, le moraliste dort sur ses deux oreilles; il a accompli tout son devoir social.

Les hygiénistes assureront que le Réveillon est une institution néfaste, que lui consacrer de l'argent est néfaste, la dinde truffée, depuis que la paix règne en Orient, a tué plus d'hommes que le canon.

Hygiénistes, moralistes, braves gens; braves gens aussi, les savants tel Fabre. Mais ils oublient tous que les humains ont besoin de santé, de savoir, de morale, et ont aussi, peut-être besoin de la joie qu'on demande à un Fragson, joie de qualité fort médiocre, j'accorde, mais dites aux gens où il y a mieux.

Les gouvernements s'arrangent pour embêter le monde: ils n'ont jamais pensé à organiser la fête. Au moins, Néron avait les "Cicences" à son programme; ce n'était peut-être pas parfait; c'était mieux que Fragson.

Et puis on s'étonne que le peuple, qui s'embête, dote princièrement Fragson qui l'amuse dix fois plus qu'un ministre, qui l'assomme.

C'est cet étonnement qui m'étonne.

BOB.

——(*)——

LES CLASSIFICATEURS

Parce que M. Tristan Bernard a réussi avec "Jeanne Doré" un beau drame, sobre, net, significatif, le bruit s'est vite répandu que M. Tristan Bernard renonçait au Vaudeville et à la comédie gaie—les comédies modernes étant la plupart du temps tristes. L'auteur du "Jeune homme rangé" proteste et demande le droit de sortir du "folâtre enclos" et d'y rentrer selon sa fantaisie. Voilà qui est dangereux et les Classificateurs qui sont légion—depuis le critique compliqué jusqu'au public simpliste — les Clasificateurs ne lui pardonneront pas facilement cet accès d'indépendance. On retire les oeillères aux chevaux, mais on les maintient pour les artistes. On aime parmi eux ceux qui vont leur bonhomme de chemin, toujours le même, et qui ne vous réservent aucune surprise. Où irions-nous si les écrivains se laissaient emporter par leur sujet! Il est nécessaire qu'ils le choisissent, ce sujet. Ainsi il sera conforme à la mentalité de l'époque, de l'année ou de la semaine. Et l'oeuvre sera sage et douce, ayant été prévue. Haro sur les pauvres hères qui écoutent la folle du logis.—On ne sait jamais à quoi s'en tenir avec eux. Balcoup plus de vérité et d'observation.

Mais, qu'on l'aimât ou non, c'était un amuseur, un grand amuseur de Paris. Et, bien que la Mort soit égale zac affolait la critique en sautant de la "Physiologie du mariage" à "Eugénie Grandet" et du "Lys dans la vallée" aux "Contes drôlatiques." Comment dans ces conditions-là, garder une clientèle! Or il faut avoir une clientèle. On ne va pas chez le crémier pour acheter du champagne, où chez le charcutier pour acheter des fraises des bois. Je connais des écrivains héroïques qui renoncèrent à un sujet parce qu'il eût dérangé les habitudes de leurs fidèles! Ils savent que le public les suit d'autant mieux qu'ils marchent derrière lui.

M. Jean-Jacques Brousson parle de la tyrannie des Embêteurs. Avec les Embêteurs on est fixé, on sait à quoi s'en tenir; il n'y aura pas de surprises. C'est tout ce que l'on demande. Si ces Embêteurs-là se mettaient à amuser, les snobs, suffoqués, ne le lui pardonneraient pas.

C'est qu'aussi nous vivons à une étrange époque. Tout le monde a de l'esprit ou s'imagine en avoir, et les gens ne rient plus qu'à leurs propres plaisanteries... Ils aiment les Embêteurs parce qu'ils s'imaginent que ceux-là ne leur font pas concurrence...

Henri DUVERNOIS.

——(*)——

On demande

Que pour vos en-têtes de lettre, factures, circulaires, cartes d'affaires, etc., vous téléphoniez à

Main 1698

THE MERCANTILE PRINTING
306 rue St-Paul, Montréal

ON TROUVERA

Une bonne modiste de robes, expérimentée, coupe parfaite au No. 286, rue St.Andrée.

COLLEGE DES BARBIERS

Apprenez à devenir barbier moderne. Quelques semaines suffisent. Outils donnés gratuitement avec le cours. Positions assurées. S'ad.: Moler Barber College, 62 1-2 Boul. St-Laurent, Montréal.

MONTREAL AND SOUTHERN COUNTIES RAILWAY Company

Horaire du service des trains-électriques
MONTREAL ET MARIEVILLE

Les trains partent de Montréal: — x5.40 a.m., 9.20 a.m., 2.00 p.m., 5.20 p.m. 6.40 p.m., 11.20 p.m.

De Marieville: x5.45 a.m., 7.35 a.m., 10.40 a.m., 3.30 p.m., 6.45 p.m., 9.45 p.m.

Les trains précédés de x ne marchent pas le dimanche.

Tous les trains arrêtent au chemin St-Hubert, Brookline, Chambly Bassin, Chambly Canton et Richelieu.

Station terminus à l'angle des rues McGILL ET YOUVILLE

Tél. Main 6650 et 3976

MAGASINS, BUREAUX, ETC.

A LOUER

Pour le 1er Mai 1914

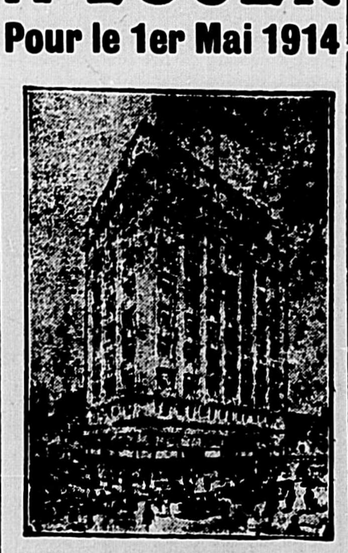

EDIFICE DANDURAND
Coin rues Ste-Catherine et St-Denis
10 ETAGES
Absolument à l'épreuve du feu
Des prospectus seront envoyés sur demande.
S'ADRESSER A

U. H. Dandurand

48 ET 50 RUE SAINT-JACQUES
Téléphones: Main 2123 et 4151.

DEUX JOLIS COTTAGES

A VENDRE

Situés à OUTREMONT

Construction de 1ère classe avec toutes les améliorations modernes. Neuf appartements chacun. Cave cimentée, serre, près du parc Outremont, sur l'avenue Outremont Nos 454 et 456.

PRIX $12.500 chacun

Conditions des plus faciles.
Peuvent être visités en tout temps, dimanches inclus. . . . . .
S'adresser à

G. N. CLERMONT & CIE

Tél. Main 5307 — 97 RUE ST-JACQUES

LA CLEF DU SUCCES

COMMENT L'ASSURER

Tout le monde connait le proverbe: "L'habit fait le moine" et certes il est bien vrai.

OU SE FAIRE BIEN HABILLER ENCORE?

Nous savons pour notre part qu'on trouvera un stock très assorti pour pardessus et complets d'automne et d'hiver chez

O. DESOURDY, Tailleur,

Tel. Est 5593 — 137 BOULEVARD ST-LAURENT

FAÇON ET COUPE IRREPROCHABLES.

BRITISH COLONIAL

FIRE INSURANCE COMPANY

Bureau Principal : EDIFICE ROYAL

2 Place d'Armes, MONTREAL.

Agents Speciaux Demandes

THEODORE MEUNIER, Directeur-Gérant.

Tel. Main 7726 et Main 4574

ARTHUR LABERGE

Courtier d'Immeubles

SPECIALITE :

Propriétés commerciales dans l'ouest de la ville,

PRES DE CHEZ MORGAN

Tél. Main 7000. ST. LAWRENCE HALL, MONTREAL

Résidence : SAINT-HILAIRE.